

France Forum

De la foi au mythe : l'économie-monde

Nouvelle économie, vieille politique

Pour une Agence européenne d'armements

Dieu et la science

L'héritage de Marc Sangnier

A. Marc, prophète du fédéralisme européen

Les Semaines sociales de 1999

Mots et humeurs

Arts et lettres - Notes de lecture

2^e Trimestre
2000

Maurice BLIN -

Charles DELAMARE -

René FOCH - **Jean-Yves**

CHEVALLIER - **Jean**

AUBRY - **Jacques MAL-**

LET - **Bernard VOYEN-**

NE - **Bruno**

BÉTHOUART - **Nadine-**

Josette CHALINE -

André LE GALL -

Philippe SÉNART -

Raymond MARTIN -

Jean CHÉLINI - **Marc**

DARMON - **Christian**

SAVÈS - **René PUCHEU.**

DOSSIERS ET ETUDES

- De la foi au mythe : l'économie-monde** p. 2
par MAURICE BLIN
- Nouvelle économie, vieille politique** p. 8
par Charles DELAMARE
- La création d'une Agence européenne d'armements :
un objectif accessible et significatif pour l'Union européenne** p. 12
par René FOCH
- Dieu et la science selon Claude Tresmontant et le Père Teilhard de Chardin** p. 16
par Jean-Yves CHEVALLIER
- «Les enfants du Sillon» - L'héritage de Marc Sangnier 50 ans après sa mort** p. 20
par Jean AUBRY et Jacques MALLET
- Alexandre Marc, prophète du fédéralisme européen** p. 25
par Bernard VOYENNE
- En l'an 2000, comment être chrétien dans le siècle ?** p. 28
La 74^e session des Semaines Sociales de France
par Jean AUBRY
- Les catholiques, une minorité ?** p. 31
par Bruno BÉTHOUART
- Jean Lecanuet** p. 34
par Nadine-Josette CHALINE

MOTS ET HUMEURS

- Le Dictionnaire du sens interdit** par André LE GALL p. 36

ARTS ET LETTRES

- La Vie littéraire** par Philippe SÉNART p. 38
- Quand Rome n'était plus dans Rome** p. 46
par Raymond MARTIN
- Chroniques d'Art** par Jean CHÉLINI p. 57
- Disques** par Marc DARMON p. 61

NOTES DE LECTURE

- L'instant éternel de Michel Maffesoli** par Christian SAVÈS p. 63
- Mémoires d'outre-siècle (D'une résistance à l'autre) d'André Mandouze** par René PUCHEU p. 65
- De livres... en essais (politiques)** par René PUCHEU p. 67
- Regard sur le siècle de René Rémond** par Jacques MALLET p. 70

De la foi au mythe : l'économie - monde

par Maurice BLIN

A l'automne prochain, les Editions «Ellipses» publieront un nouveau livre de notre ami, le sénateur Maurice BLIN, «Nostalgie d'empire», dans lequel il poursuit et développe, entre autres, le thème de réflexion esquissé dans un article de notre revue («La tente et le temple», n° 324 du 2^e trimestre 1999).

Nous remercions très vivement l'auteur et son éditeur de nous avoir autorisé à reproduire ici l'un des chapitres de cet ouvrage.

Si les Etats-Unis sont devenus au fil du temps un empire, à l'origine ils ne l'étaient pas. Lorsque les treize petites colonies américaines se révoltèrent contre la métropole anglaise et se constituèrent en confédération, elles le firent pour des raisons d'abord économiques et fiscales. Une fois les hostilités terminées, elles se dotèrent d'une constitution à contenu à la fois religieux et politique - la référence à Dieu y servait de garant à la liberté de chaque individu - et se consacrèrent à la mise en valeur de leur immense territoire.

Cette naissance d'une nation ne ressemblait à aucune autre. Alors que les nations européennes avaient dû rechercher dans un passé souvent mythique une justification à leur existence, les premiers Américains avaient, à l'inverse, rompu avec leur première patrie, l'Europe. Unis non plus par le passé mais par une foi commune en Dieu et dans l'avenir qu'ils s'approprièrent à bâtir ensemble, ils passèrent entre eux un véritable «contrat social», donnant ainsi corps à ce qui chez Rousseau relevait du symbole ou de l'utopie.

Tandis qu'au XIX^e siècle les nations d'Europe allaient être hantées par la nostalgie de leurs origines, la jeune Amérique affirmait ainsi sa volonté délibérée, réfléchie, de se constituer en une nation radicalement nouvelle. C'est par elle-même, éventuellement contre elle-même, c'est-à-dire contre le doute, la lassitude qu'une

entreprise aussi audacieuse pouvait faire naître, qu'elle allait faire ses preuves. Et non plus, comme en Europe, contre des empires ou des nations rivales. Le souci de la gestion de soi, caractéristique de l'empire, l'emporta ainsi dès l'origine sur la hantise de la relation à autrui qui est le propre de la nation.

Ces deux données fondamentales, la dimension religieuse et la priorité donnée non pas à la politique mais à l'économie, allaient marquer à jamais l'histoire des Etats-Unis. La première était le fait des fondateurs ; ils avaient fui l'intolérance anglicane qui sévissait en Angleterre pour pratiquer librement leur foi. La seconde gagna en importance lorsqu'à partir de la fin du XIX^e siècle ils furent rejoints par des millions d'immigrés qui, ne trouvant plus leur place dans une Europe surpeuplée, étaient portés par l'espoir d'une vie meilleure Outre-Atlantique. Cette rencontre de la foi et de la faim allait devenir le ressort du dynamisme américain.

De la République à l'empire

Pendant longtemps, la nouvelle nation s'employa, pourrait-on dire, à se bâtir elle-même. Elle avait choisi un développement séparé et se complaisait dans son isolement. Elle se sentait, se voulait différente d'une Europe dont elle avait récusé les valeurs. Et lorsqu'à deux reprises, elle dut s'en rapprocher, ce fut comme malgré elle. C'est l'Europe qui en 1917 et 1941

l'appela pour l'aider à mettre un terme aux conflits qui la déchiraient, puis à relever ses ruines. C'est alors, mais alors seulement, que la jeune République étendit son empire sur le monde et fut conduite à se comporter en empire. Celui-ci ne naquit donc pas d'une volonté de conquête. Il répondit à une contrainte de l'histoire.

Quoi qu'il en soit, les Etats-Unis en présentent aujourd'hui toutes les caractéristiques.

Leur vocation, on vient de le rappeler, est, d'abord et avant tout, économique. Pur produit du siècle des Lumières, ils restent pénétrés de son idéologie au terme de laquelle liberté et prospérité matérielle se confondent. Composés à l'origine d'immigrés venus de tous pays d'Europe, ils continuent d'attirer à eux des Latino-américains ou des Asiatiques aux cultures radicalement différentes. Peu importe d'où ils viennent et ce qu'ils *sont*. Seul compte ce qu'ils savent *faire*. La compétence, le travail, la ténacité, bref le mérite ouvre à chacun la voie de l'ascension sociale. La *loi* les unit. Mais elle est ouverte, souple, varie selon les Etats. Cadre très général, simple garant de l'ordre public, elle laisse à chacun une large liberté de comportement. Leur vrai lien c'est la *foi* qu'ils partagent dans la réussite économique. (1)

Mais c'est aussi dans leurs relations avec le reste du monde que les Etats-Unis assument désormais une fonction impériale. Depuis l'effondrement de la Russie communiste face à laquelle ils avaient assuré la défense de l'Europe, ils n'ont plus d'adversaire à leur mesure. Ni même de confins puisqu'ils couvrent de leur ombre la terre entière. Ils règnent sur les océans comme Rome autrefois sur la Méditerranée et sont devenus les gendarmes de la planète. Tantôt ils y imposent leur ordre par la force : tantôt ils y jouent le rôle d'arbitre entre des belligérants. Ils se considèrent comme responsables de la paix dans le monde. Ces interventions sont certes conformes à leurs intérêts. Mais elles servent aussi ceux des peuples auxquels ils évitent de s'affronter. Tel est en effet le privilège de l'empire : le peuple singulier qui l'exerce accomplit au bénéfice des autres une mission de portée universelle. La force dont il

use apparaît comme un instrument non de guerre mais de paix. La sécurité qu'elle assure sert à la fois la morale et l'intérêt.

Cette subordination du militaire à des fins civiles, de la politique à l'économie est le propre de tout empire. Elle explique que sa domination soit non seulement acceptée mais souhaitée. La force y sert un idéal partagé par tous.

Toutefois, l'empire américain se distingue de ses devanciers sur un point et celui-ci est capital. En effet, les rares empires nomades qu'a comptés l'histoire avaient été de courte durée, soit qu'ils disparaissent un jour sans laisser de traces, soit qu'absorbés par les empires immobiles qu'ils avaient vaincus, ils se soient sédentarisés. Or l'Amérique des pionniers présente le cas sans précédent d'un empire qui non seulement a gardé son caractère nomade mais, fait plus remarquable encore, impose aujourd'hui sa loi aux sociétés sédentaires qui l'entourent, les arrachant à leur quiétude originelle.

Certes, les aventuriers d'hier se sont sédentarisés. Ils ont peuplé et mis en valeur des territoires, fondé des villes, développé des techniques agricoles, industrielles, des réseaux de communication, clés de la prospérité économique. Après avoir exploité leur propre continent, ils sont partis à la conquête du monde. Alors que le limes romain, la Muraille de Chine séparaient l'empire sédentaire du reste du monde et l'en protégeaient, la frontière pour l'Américain est un horizon, une limite qu'il brûle de franchir, une porte ouverte sur un avenir plein de promesses. Cet élan qui le pousse en avant reste bien celui du nomade..

Dans cette grande aventure qu'est la construction d'une société nouvelle, ses membres partent tous égaux en droit. Certes, leurs capacités peuvent ne pas l'être. L'essentiel est qu'ils s'y engagent sans réserve. L'apport de chaque individu contribuera au bien de la collectivité tout entière. Il ne peut pas y avoir entre eux d'opposition car la prospérité n'est pas essentiellement liée, comme dans les empires sédentaires, à une

(1) C'est la même fascination que l'empire turc exerça au temps de sa splendeur sur certains Européens. Contrairement à une Europe où dominaient les privilèges de la naissance, il offrait à ceux qui détenaient audace et compétence la possibilité d'une belle carrière. Il suffisait qu'ils adoptent la religion musulmane, peu exigeante sur la sincérité des nouveaux convertis.

terre que l'on se dispute. Elle naît d'abord du travail de chacun dont la richesse vient s'ajouter à celle des autres.

Au sein de cette société faite de citoyens unis librement dans une tâche commune, l'accent allait être mis tout naturellement sur les relations qui s'établissent entre eux. Aussi bien la Bible ne distinguait-elle pas entre les deux relations à Dieu et au prochain. Travailler, c'est satisfaire à la fois ses propres besoins et ceux d'autrui. Le produit n'a de valeur que s'il trouve un client. Dans l'échange marchand, l'homme est au service de l'homme et dialogue avec lui. Ce lien entre travail et service fonde l'être en société. Il abolit l'opposition entre le privé et le public, entre la morale et l'intérêt, puisque c'est en accomplissant son devoir social que chacun s'enrichit. Il disqualifie toutes les formes de relation humaine qui l'avaient précédé, qu'il s'agisse de la guerre qui contribuait à forger l'unité de la tribu primitive, ou de l'ordre hiérarchisé de l'empire sédentaire que dominait une minorité. Les hommes, tous fils d'un même Dieu, sont unis entre eux par le double lien de l'égalité et de la fraternité.

Une foi laïcisée

On sait ce qu'il est advenu de cette formidable mutation par laquelle l'Amérique, anticipant la Révolution française de 1789, avait la première déclaré «la liberté au monde». Elle a tout simplement réussi. Mais son triomphe a été obtenu au prix d'un retournement spectaculaire que ses fondateurs n'avaient pas prévu. Du message religieux des origines est né en effet l'empire matériellement le plus puissant de la terre. Et son succès qui fascine les autres peuples témoigne de sa portée universelle.

Comment un tel bouleversement s'est-il produit ? D'où est venu le dynamisme de la société à laquelle il a donné naissance ? Le fait est d'autant plus remarquable qu'il s'est opéré sans rupture sanglante, sans trouble politique majeur. Il n'a pas été le résultat du remplacement d'un régime politique par un autre, d'une classe dirigeante par une autre, à la mode européenne. Il a généré une forme de relation à autrui, un type d'hommes entièrement nouveaux. Comme si leur surgissement dans l'histoire venait d'au-delà de l'histoire. Il ne s'agissait pas d'un

affrontement banal entre hommes qui se disputent le pouvoir ou la richesse mais de la manière nouvelle qu'avait l'Américain de vivre au quotidien sa relation avec son Dieu.

En vérité, celle-ci apparaît comme une version laïcisée, sécularisée, du christianisme. De même que la nation est née d'une transposition dans le registre *politique* des thèmes essentiels du Nouveau Testament: élection, mission, passion, rédemption, etc. de même, l'empire américain résulte de la transposition en *économie* de ceux qui sont au coeur de l'Ancien Testament.

Qu'en est-il, par exemple, de la foi ? Dans la Bible, relation à Dieu mais défi au monde, elle est habitée par le doute, souvent même un sentiment d'abandon dont témoignent plus d'un psaume. Dans le livre de Job, le juste est accablé par un malheur qu'il ne mérite pas. Au regard de l'homme, son sort est injuste. Quand il est rétabli dans ses biens ce n'est pas grâce à son travail, c'est à la suite d'une décision souveraine de Dieu. Le divorce entre vertu et prospérité, entre sacré et profane est donc entier : il témoigne que les «voies de Dieu sont impénétrables». Face à Yaveh lointain, hors de portée, défiant la justice humaine, il ne reste au croyant qu'une attitude possible, se soumettre et lui garder, envers et contre tout, sa foi.

Or, à cette relation paradoxale, lumière et ombre, nuit du savoir et tension de l'âme, l'éthique américaine va en substituer une autre qui porte presque le même nom mais en constitue la version, en quelque sorte, horizontalisée : elle devient la confiance que les hommes se portent les uns aux autres. Il ne s'agit plus d'un appel que le juste lance à l'Éternel. C'est un pari, celui du prêteur qui confie son argent à l'emprunteur dans l'espoir, autre vertu chrétienne transfuge de la théologie, que ce dernier le lui rendra avec intérêt. Cette confiance en autrui et dans l'avenir, c'est ici-bas à l'intérieur du temps qu'elle se manifeste désormais. Certes, il peut arriver qu'elle soit déçue. Mais l'échec comporte un enseignement qui contribuera au succès de demain. Si la difficulté abonde, la volonté, dit une maxime fameuse, surabonde et trouve toujours un chemin.

C'est ainsi qu'est né et a pris corps le mythe du progrès. Chaque individu en liaison étroite

avec ses semblables, s'appuyant sur eux, devient l'artisan de sa destinée et le bâtisseur d'un monde nouveau qu'ils construisent ensemble de leurs mains.

Et ce dernier, du même coup, change de visage. L'empire sédentaire reposait sur la gestion d'un bien rare, la terre. Sa fécondité était due à la bienveillance des dieux que le culte avait mission d'entretenir. Désormais, c'est à l'avenir que ce culte est rendu. Au sacrifice aléatoire succède l'investissement rentable. Celui-ci représente bien, lui aussi, un prélèvement opéré sur le présent mais, contrairement au sacrifice religieux qui partait, à la lettre, en fumée, l'investissement n'est pas perdu ; il se retrouvera au contraire multiplié demain. C'est un pari et il est gagné. L'épargne d'hier, stockage, conservation des biens périssables, était une riposte à l'usure du temps. A l'inverse, le crédit repose sur l'assurance de sa fécondité qui ne doit plus rien aux dieux mais tout à l'homme.

Le succès comme grâce

Il en va de même de la quête du client, libre de choisir entre des produits concurrents. Et c'est cette incertitude qui fait le dynamisme du système. On la retrouve d'ailleurs dans la démarche scientifique qui est à l'origine du progrès technologique : l'expérimentation départage des théories qui s'affrontent et dont l'une détient un pouvoir explicatif supérieur. Sans cette concurrence entre les chercheurs, face à une vérité du monde qui se dérobe pour finir par se livrer à quelques-uns, la science s'éteindrait. Or, cette dialectique singulière n'est pas sans rappeler celle qui est au cœur de la théologie chrétienne lorsqu'elle oppose le mérite et la grâce. Elle devient celle du travail - le laboratoire est précisément, comme son nom l'indique, le lieu où l'on travaille - et de la découverte. En science comme en économie, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Mais ces derniers, s'ils disqualifient leurs rivaux, les rachètent aussi et d'une certaine manière les justifient puisque la découverte ne peut survenir qu'à travers la confrontation des écoles et des doctrines. Les efforts des premiers ne sont donc pas vains.

Enfin, ultime différence, le libéralisme s'oppose à l'économie nécessiteuse de l'empire comme le désir au besoin, l'abondance à la

pénurie, ou encore la gratuité à la finalité. L'homme d'hier travaillait pour répondre aux contraintes de l'existence : la nourriture, le vêtement, le logement, etc. après s'être assuré la clémence du ciel par ses offrandes. Celles-ci gardaient donc un caractère utilitaire. Cette fin atteinte, il pouvait considérer sa tâche accomplie. Mais lorsque, comme c'est le cas aujourd'hui, ces besoins fondamentaux sont assez largement satisfaits c'est le désir du consommateur qui devient le moteur de l'économie. Et cette mutation est révolutionnaire. Le désir relève de la psychologie ; il n'est plus l'expression d'une contrainte matérielle. Il est la poursuite d'une image de soi, d'un certain style de vie, du standing social, du prestige, etc. Le souci de se « distinguer » qui était autrefois le propre de rares privilégiés devient celui de tous. Mais du même coup, en se généralisant, il s'exaspère et devient sans limite. Si cette sollicitation vient à faiblir, la publicité la relancera. A la compétition entre les producteurs s'ajoute désormais celle des consommateurs.

La raison « raisonnable » de l'empire sédentaire, respectueuse de l'ordre du monde considéré comme un modèle, s'efface devant une raison « rationnelle » qui soumet le monde à son ordre. Elle se jette un défi à elle-même, devient la propre fin et entre alors dans l'univers de la gratuité. Or cette émancipation de la raison trouve, elle aussi, son origine dans la théologie chrétienne. Chez Descartes, son initiateur, connaître ce n'est plus comme chez le grec Aristote reproduire par la pensée les formes, les essences qui composent la nature et s'offrent au regard. C'est, à travers elle, au-delà d'elle, dialoguer avec Dieu, son créateur. Et si l'œuvre du « Grand Horloger », pour parler le langage de Voltaire, se révèle imparfaite, c'est-à-dire impropre à satisfaire d'abord les besoins puis les rêves de l'homme, ce dernier est désormais capable, grâce à la mathématique ou la physique, de l'améliorer autant qu'il lui plaira. Cette entreprise se suffit à elle-même. Elle n'est plus, comme chez les autres êtres vivants qui se contentent de s'adapter à leur environnement, relative à une fin qui est la conservation de l'espèce. Le désir humain, parce qu'il se nourrit d'une perpétuelle comparaison avec autrui est, lui, proprement indéfini. Il relève dès lors de l'absolu et de sa souveraine gratuité.

Cette invasion du gratuit dans l'économie, cette concurrence entre producteurs pour répondre aux désirs de consommateurs appliqués à se distinguer les uns des autres, n'ont pas seulement une connotation religieuse. Affirmation de soi, rivalité entre semblables, appétit de reconnaissance sont autant de traits qui se retrouvent dans l'univers politique où règne la nation. Cette dernière naît en effet, elle aussi, chez des peuples qui ne se satisfont plus d'exister mais veulent être reconnus. Dès lors, dans une économie où le désir succède au besoin, la politique allait retrouver tout naturellement ses droits. (2)

C'est effectivement ce qui se produisit au tournant du XX^e siècle, lorsque le niveau de vie des Européens commença à s'élever. Au cours des deux guerres civiles où ils s'affrontèrent, les économies des nations furent mises au service de la guerre et s'y ruinèrent.

Aujourd'hui la paix est revenue mais la compétition entre les peuples n'a pas pour autant cessé. Simplement, de politique, elle est devenue économique. Une nation ne se définit plus par ce qu'elle est, culture, moeurs, croyances qui constituaient traditionnellement le ciment de son unité et exprimaient sa singularité. Elle se définit par son niveau de vie, c'est-à-dire par une richesse qui peut se mesurer et se comparer. Prise dans une sorte de tourbillon mimétique, elle ne se conçoit plus qu'à travers sa relation aux autres.

La vie contre la nature

Or, faut-il le rappeler ?, ce court-circuit entre l'être et l'avoir, le qualitatif et le quantitatif, l'ontologie et l'économie est en contradiction avec l'une des lois fondamentales de la nature et de l'histoire. En effet, comme tout vivant, l'homme se situe à deux niveaux. Il lui faut d'abord vivre et survivre dans un monde dont il tire ses moyens d'existence. A cette contrainte, aucune espèce n'échappe. Mais chacune d'entre elles possède aussi une forme singulière qui la distingue de toutes les autres avec lesquelles la nature interdit d'ailleurs qu'elle puisse se croiser. Vivre c'est donc non seulement lutter pour son existence mais aussi par sa forme propre, la parure, le comportement, manifester ce que l'on est, bref son essence, comme dirait le philo-

sophe. Or, c'est cet équilibre que vient rompre l'économie-monde aussi bien chez l'individu que dans la nation. Compte désormais non ce qu'ils *sont* mais ce qu'ils *font*. L'impératif économique, l'obligation lancinante de se mesurer au voisin étouffent en eux tout le reste. L'entreprise craint pour sa survie, le salarié pour son emploi, la nation pour son rang. D'où leur dynamisme mais aussi l'inquiétude, la fébrilité qui les habitent au plus profond. Dans l'empire d'autrefois, le faire était l'expression de l'être qui lui préexistait. Dans une société soumise à la loi du progrès, il en est devenu la condition. La moindre défaillance le voue en effet au néant.

La hantise du salut est ainsi descendue du ciel sur la terre. A l'origine relation à Dieu, elle est devenue relation à autrui. Migrant du sacré vers le profane, de la religion dans la culture, elle consomme le divorce de l'homme et de la nature.

L'Amérique elle-même, puissance économique pourtant sans rivale, n'échappe pas à cette dialectique de la compétition. Quand elle se lance au cours des années 60 dans la course à la lune, ce n'est pas pour des raisons économiques mais pour défendre son prestige face à l'Union soviétique. Alors même que sa rivale ne constitue plus un danger, elle maintient aujourd'hui à son plus haut niveau la recherche militaire. Certes, il y a bien à cela une raison économique, à savoir la défense de ses positions sur le marché des armes. Mais il y va surtout de son prestige et de son influence dans le monde. De même, l'OTAN, système de défense élaboré par elle à l'origine pour répondre à une agression venue de l'Est, n'a pas été démantelé mais au contraire étendu. Et son commandement est toujours américain. C'est qu'en vérité, il s'agit moins d'une exigence de sécurité que d'une manifestation de puissance. Déjà, J.-J. Rousseau en faisait le constat quand il écrivait dans le «Discours sur l'inégalité» : «Chez l'homme en société, il s'agit premièrement de pourvoir au nécessaire, et puis au superflu ; ensuite viennent les délices et puis les immenses richesses, et puis des sujets, et puis des esclaves ; il n'y a plus un moment de relâche ; ce qu'il y a de plus sin-

(2) Faut-il rappeler qu'Adam SMITH, l'un des pères de la doctrine libérale, intitula son livre : *La richesse des nations* ?

gulier, c'est que, moins les besoins sont naturels et pressants, plus les passions augmentent et, qui plus est, le pouvoir de les satisfaire».

Cet étrange retournement avait été dès le XVIII^e siècle mis en lumière par l'Anglais Bernard Mandeville lorsqu'il constatait que «les défauts des hommes, dans l'humanité dépravée, peuvent être utilisés à l'avantage de la société, à la place des vertus morales». (3). De fait, alors que l'empire où chacun avait sa place et sa fonction faisait de la modération et du respect de l'ordre naturel les conditions de la paix et du bonheur humain, voici que la compétition entre producteurs et consommateurs, la rivalité entre nations, la course aux armements qui s'en suit, sont devenus les moteurs de l'économie. La production de masse, la banalisation des produits ou des armes peuvent générer l'uniformité. Qu'à cela ne tienne ! On en inventera de nouveaux grâce auxquels individus et nations se «distingueront» des autres. Et le cercle est sans fin.

*
* *

La nation en politique et la mondialisation en économie s'inscrivent ainsi sur deux trajectoires parallèles mais de sens contraire : la première part du singulier et vise à l'universel sans pouvoir jamais l'atteindre ; la seconde part de l'universel et poursuit le singulier dans une quête indéfinie. Toutes deux ont pour ressort la compétition, cette «destruction créatrice», pour reprendre l'expression de Schumpeter.

Ce défi que la nation lance à ses voisines ou le producteur à ses concurrents s'oppose en tout point à la règle à laquelle obéissait l'empire sédentaire lorsque, affronté à l'usure du temps, il luttait contre la perte et la mort. Pour lui, la mort était l'ennemie de la vie : l'instant présent à peine né s'engloutit dans le passé. Pour la société moderne, la mort est au contraire l'alliée de la vie et sa plus haute manifestation ; le présent ne cesse de ressusciter, magnifié, dans l'avenir.

Entre les deux mondes, l'un clos et l'autre ouvert, entre la vie, miracle précaire à protéger ou au contraire exubérance et dépassement, la fracture est totale. Comme si résonnait toujours à l'oreille de l'homme occidental l'appel

fameux du Deutéronome (30,19) : «Voici que je mets devant toi et la vie et la mort ; choisis la vie». Mais cette fois - et cela change tout -, ce n'est plus un appel que Dieu lance à l'homme ; c'est un appel que l'homme se lance à lui-même.

*
* *

L'empire américain qui s'épanouit au soleil de la liberté a sans doute donné congé aux idoles de l'empire sédentaire - le soleil, la pluie, le fleuve, etc. - nées de la nature auxquelles il rendait autrefois un culte. Mais il a aussi pris ses distances avec son propre Dieu. Il est toujours un nomade mais c'est un nomade nu. Plus exactement, une idéologie, celle du progrès économique, a remplacé les idéologies politiques qui ont ensanglanté le XX^e siècle. Parce qu'elle est ouverte, évolutive, tournée vers l'avenir, elle s'en distingue. Parce qu'elle n'a pour norme, pour fin qu'elle-même, parce qu'elle récusé toute limite, toute régulation venue d'ailleurs et devant laquelle elle aurait à s'incliner, elle les rejoint. La tyrannie du bonheur n'est pas moins impérieuse que celle du salut. Or faire d'un relatif un absolu, c'est très précisément le propre de l'idolâtrie. Et celle-ci est à peine moins ravageuse que le dieu-soleil des Aztèques qui exigeait son tribut de larmes et de sang.

C'est ici qu'il convient de se souvenir du destin de l'empire des steppes. Sans référence religieuse digne de ce nom, fondé sur l'homme et lui seul, son courage, son endurance, ses talents qui étaient grands, c'est-à-dire fondamentalement laïque, il n'a survécu qu'en se dotant, si l'on peut dire, d'un supplément d'âme. Il a emprunté son Dieu à l'Islam ; il lui est même arrivé de lui adjoindre les divinités tutélaires des empires qu'il avait conquis. Livré à lui-même, condamné à la pauvreté spirituelle des origines, que serait-il devenu ?

C'est très exactement la question que pose aujourd'hui le destin des Etats-Unis d'Amérique et de l'économie-monde qu'ils entraînent derrière eux.

Maurice BLIN

(3) Bernard MANDEVILLE : *La fable des abeilles ou les vices privés font le bien public.*

Nouvelle économie, vieille politique

par Charles DELAMARE

La «nouvelle économie» n'est pas tombée du ciel. La réalité que l'on affuble de cet adjectif, c'est l'ancienne économie, continuée par d'autres moyens. Les règles établies par les auteurs classiques depuis Adam Smith prévalent encore aujourd'hui, contrairement à l'opinion exprimée récemment par quelques journalistes américains.

En ce printemps 2000, elles risquent de se rappeler au souvenir des imprudents, avec pertes et fracas. Les signes de surchauffe se sont multipliés aux Etats-Unis depuis six mois. Le marché du travail y a atteint et dépassé le niveau du plein emploi. Les prix à la consommation ne cessent d'augmenter : la dépréciation annuelle de la monnaie est passée d'un rythme de 1,50%, à mi-1999, à celui de 2,2%, bientôt de 2,5%. Quand la croissance s'emballa, ce qui est le cas, l'inflation revient au galop. Elle n'est contenue en Amérique, difficilement, que par un recours massif aux importations du Japon, de la Chine et de l'Europe. D'où la montée du déficit de la balance commerciale. D'environ 10 milliards de dollars par mois il y a un an la différence négative entre import et export est passée en avril à 30 milliards de dollars. Les Etats-Unis pour couvrir celles-ci font appel chaque jour à un milliard de dollars de financements étrangers

sur le marché mondial des capitaux. Pas étonnant que l'Euro soit affaibli ! Les disponibilités de l'Union européenne sont siphonnées par les emprunteurs américains qui offrent pour celles-ci 2 % d'intérêts de plus que dans la zone euro.

Une correction paraît inévitable. Elle sera d'autant plus brutale qu'elle sera moins rapide. La vieille économie lancera ses ruades en plein dans le flanc de la sémillante «nouvelle». Cela fera mal. Les bourses internationales enregistreront l'incident. Elles en multiplieront les conséquences au risque de répandre l'effolement chez les épargnants.

On aurait tort néanmoins de nier la réalité du changement et du progrès. Il est d'origine technique. Une nouvelle vague d'innovations a déferlé sur le monde capitaliste comme autrefois celle du chemin de fer, de l'électricité, de l'automobile, de l'ordinateur. Chacun admet que la vie quotidienne est et sera transformée par Internet. Une nouvelle ère s'ouvre : celle de l'information générale, universelle, obligatoire, industrielle, intellectuelle et ludique. Cette innovation qui porte non plus sur la consommation de nourriture, de textiles ou de kilomètres, mais sur la consommation d'idées aura trois types de conséquences.

Le «Panmarché»

La première est le «Panmarché». Toutes les activités humaines rentrent dans un marché mondial unifié, parce qu'elles sont connues, appréciées, désirées par tous les hommes disposant d'un ordinateur, bientôt d'un simple téléphone portable. Il ne faut pas en conclure que l'on va vers un avilissement des biens les plus nobles, culturels, religieux, philosophiques, caritatifs. Il s'agit en fait de proposer à l'échange financier mais aussi intellectuel et moral tout ce que les êtres humains depuis l'origine des temps veulent faire connaître à leurs congénères. Communiquer est le propre de l'homme. L'effet sera, naturellement, important, décisif même en matière économique. La comparaison entre les prix des divers articles que nos paysannes de grands-mères effectuaient scrupuleusement sur un tout petit nombre de ces derniers en faisant plusieurs fois le tour du marché installé au chef-lieu de canton, une fois par semaine, peut s'établir instantanément pour tout, absolument tout, ce qui est à échanger dans le monde entier. Cette comparaison générale, clé de l'accès au meilleur rapport qualité prix, entraînera une réduction massive des rentes de situation, des surcoûts liés à l'ignorance des meilleures occasions, un accroissement considérable de la productivité des acheteurs et par conséquent des producteurs. D'où la remise en jeu de moyens de paiement, immenses, autrefois stérilisés. Ils vont se porter vers des acquisitions nouvelles, vers des investissements tendant à faire fructifier les acquis de l'information. Le niveau de vie va franchir un nouveau seuil, positif évidemment.

La deuxième conséquence se rapporte à l'organisation du travail. Dans l'entreprise le processus de simplification est largement entamé par ce que l'on appelle «Intranet». Chaque membre d'une société commerciale va recevoir directement les instructions de sa direction, les renseignements de ses collègues, les commandes des clients. La structure hiérarchique est en train d'exploser à peu près partout. A quoi correspondait-elle ? Pour une grande part à la multiplication et à la transmission des ordres, venus d'en haut et des informations collectées de l'extérieur. On ne commande bien qu'à sept personnes à la fois, disait Napoléon. Il résultait

de cette remarque de bon sens, à l'époque et après lui, l'édification de pyramides gigantesques, où le pouvoir d'un chef, d'un sous-chef ou d'un petit chef se mesurait à sa capacité de retenir l'information, de ne la distiller qu'au moment, dans la forme et dans la quantité qu'il jugeait opportun. Ce système de commandement est en voie de disparition.

A l'extérieur de l'entreprise le processus, moins avancé, est analogue. Le client choisira directement de plus en plus ce qu'il souhaite acheter sans se déplacer, la palette de ses choix étant ouverte jusqu'aux confins du monde. Dans l'un et l'autre cas on assistera à une diminution, probablement à une quasi-disparition des intermédiaires de tous ordres : contremaîtres, ingénieurs de fabrication, grossistes, guichetiers de banque, gérants de magasins (petits, grands ou hyper). En contrepartie les fonctions d'entrepôt et de livraison, y compris l'équipement en moyens de transport mieux adaptés, se développeront au point de poser de nouveaux problèmes à la circulation. Celle-ci, la matérielle, aura du mal à s'adapter à l'immatérielle, la circulation des idées. Mais elle le fera. Les services à la personne se multiplieront, avec un coût du travail qui restera modéré ou bas. Les gains de productivité grâce à l'emploi de machines ne seront en effet qu'exceptionnels. Les salaires s'en ressentiront. Ils ne progresseront pas à un rythme soutenu.

La troisième conséquence est liée à l'observation précédente. La civilisation judéo-chrétienne s'incarnait dans des structures consolidées au fil des siècles : l'Eglise, l'Université, la démocratie. Ces institutions avaient comme caractéristique principale le fait qu'elles servaient d'intermédiaires : avec Dieu, la connaissance, la souveraineté. Il va arriver aux membres de ces corps vénérables la même mésaventure qu'aux cadres petits et moyens dans l'industrie et le commerce. L'information généralisée crée un circuit court et direct qui rend inutile une grande partie des fonctionnaires civils et religieux en charge de l'intermédiation.

Si toutes ces fonctions disparaissent, il est prévisible que leurs titulaires perdront leur emploi après avoir perdu leur utilité. Que l'on songe à l'amer destin d'ici l'an 2010 des 200.000 employés de banque qui en France

seront en grande partie remplacés par la banque électronique ! L'énumération des métiers en cause serait longue : représentants de commerce, secrétaires de direction, professeurs d'Université, inspecteurs et percepteurs des contributions, postiers, banquiers, vendeurs dans les grandes surfaces, etc.. Un «massacre» des emplois se prépare qui sera de même type que celui connu depuis 30 ans par notre agriculture.

Le paradoxe du progrès

Loin de faire peser la menace d'un chômage en augmentation, l'évolution actuelle, «la nouvelle économie» contribue au contraire à faire reculer celui-ci maintenant et dans une perspective à moyen terme. N'est-ce pas un paradoxe ? Pas du tout, si l'on se réfère à l'expérience que nous a déjà apportée maintes fois l'économie de marché. Des nouveaux métiers naissent au fur et à mesure que les anciens disparaissent. L'investissement se porte vers les moyens de production à mettre en place. Ce mouvement représente un chiffre d'affaires considérable et fait appel à de nouveaux agents. C'est ce qui explique la passion dévorante des investisseurs pour ce secteur de la Bourse auquel on a donné le nom de «Nasdaq» ou de «Nouveau marché». Un foisonnement désordonné qui appelle des corrections, des chutes brutales, des redémarrages foudroyants, un afflux de capitaux vers l'innovation. L'engouement pour les valeurs de la révolution informatique rappelle celui qui avait saisi la bourgeoisie il y a cent cinquante ans au moment de la construction des lignes de chemin de fer, avec ses réussites et ses scandales. Les mécanismes intellectuels et financiers sont les mêmes, mais l'éventail des investisseurs (et des spéculateurs) s'est incroyablement élargi, grâce à l'enrichissement général que le capitalisme a suscité depuis ses premiers pas.

On pourrait craindre un recul de l'activité lorsque la planète sera entièrement «internétisée». D'ici là, et ce n'est pas demain, les esprits entreprenants auront découvert une autre série de besoins, si les politiques, poussés par les perdants à ce jeu, n'ont pas agi à contre-courant pour stériliser l'invention et l'initiative. Tel est

le pari du libéralisme ! Tel est aussi le défi lancé aux responsables gouvernementaux.

Le défi politique

La gestion de la Cité tout autant que celle de l'entreprise est mise en question par la communication universelle et le «Panmarché». D'abord parce que le cadre de l'action politique est bouleversé. On emploie encore de nos jours le terme de «Cité» parce que la démocratie est née en Grèce il y a 2.500 ans au sein d'organismes de ce type, d'étendue fort restreinte. Il a fallu aux temps modernes, inventer dans la douleur le parlementarisme pour transposer ce régime politique dans l'Etat-nation. Comment franchir une nouvelle étape ? Comment instaurer un gouvernement mondial soutenu par une opinion et une citoyenneté également mondiales ? La solution à ce problème n'est pas en vue. Au sein de l'Union Européenne elle est à peine ébauchée (et souvent débauchée, quand on considère les conséquences du coup de force médiatique contre l'Autriche, à propos d'une élection parfaitement régulière). Ce qui est sûr, c'est qu'aucun gouvernement n'a plus le droit de s'exonérer d'une mise en harmonie de ses méthodes avec la réalité mondiale. L'action politique s'abaisserait à l'insignifiance si elle ne tenait pas compte du puissant mouvement d'intégration humaine que représente le mondialisme. Est-ce trop demander à des professionnels de la vie publique dont l'horizon paraît borné par les perspectives municipales, cantonales, tout au plus nationales ? L'obsession des échéances électorales qui envahit les médias à la manière d'événements sportifs sans portée historique dissimule la considérable perte d'influence, réelle et rapide de l'action politique logée dans les cadres préétablis de l'Etat-Nation.

Pour résoudre le problème posé il est risible d'organiser des défilés «contre le mondialisme» de la Bastille à la Nation et de brandir des calicots portant fièrement : «Non aux marchés ! Non au F.M.I. !». Cette réaction, parfois incompréhensible, est encore plus réactionnaire que celles des canuts de Lyon qui, au début du XX^e siècle, brisèrent les machines à tisser inventées par Jacquard. Ils n'avaient l'expérience ni du progrès technique, qui a multiplié la prospérité, ni du désastre communiste qui eut justement la

prétention d'abolir les mécanismes du marché. Il est piquant d'entendre les malédictions rituelles proférées contre «l'ultra-libéralisme» dans un pays comme la France dont 53 % du P.I.B. est collectivisé sous forme d'intervention budgétaire ou de sécurité sociale, obligatoire et bureaucratique. Est-ce à dire que le rôle d'un pouvoir étatique, démocratiquement établi est devenu inutile ou même nuisible ? Ce serait le cas si les institutions et les hommes ne savaient pas s'adapter aux réalités nouvelles ou, même, essayaient selon une manœuvre réactionnaire classique de les nier ou de les combattre.

La tentation constante, quoique plus honorable, pour nos gouvernants est de revenir au «keynésianisme». D'abord parce que les interventions dirigistes correspondent à leur inclination naturelle. Au début de son septennat, Jacques Chirac prit l'initiative, déconcertante par les temps qui courent, de convoquer à Paris tous les Préfets pour leur enjoindre de relancer l'expansion et de combattre le chômage. Ensuite parce que le mélange des genres entre politique et économique a permis à la première de se nourrir grassement aux dépens de la seconde, en plaçant ses obligés à des postes où ils n'ont guère d'autre compétence que la fidélité à leur parti. L'exemple d'une telle «mixité», chère à François Mitterrand, a été poussé à l'extrême pendant des décennies en Autriche et en Italie. D'où les récentes réactions de rejet du corps électoral dans ces deux pays sous l'influence du mondialisme. Parce qu'au milieu d'une concurrence sans frontières, s'exerçant de façon de plus en plus rude, les accommodements d'après-guerre s'avèrent profondément défavorables d'abord aux entreprises, en début de compte aux travailleurs et en fin de compte à tous les citoyens.

La politique doit se rajeunir sérieusement, profondément, pas seulement en plaçant quelques dames à sa devanture ! La France dans l'Union européenne se distingue par le poids relatif de ses prélèvements obligatoires, supérieurs de 6 à 7 points de P.I.B., (pour un résultat similaire en matière de services publics) par

rapport à la moyenne pratiquée dans tous les autres pays de l'Union Européenne. Si ce pourcentage ne parle pas suffisamment, il convient de le traduire en monnaie. Il représente environ 500 milliards de francs, soit à peu près le même montant que celui consacré à la modernisation, c'est-à-dire à l'investissement ! L'Etat abdiquerait-il son rôle s'il orientait ces moyens nouveaux vers la préparation de l'avenir plutôt que vers la défense d'intérêts corporatifs, «d'avantages acquis», comme on dit ? Evidemment non. Il serait redevenu au contraire ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : un arbitre puissant et écouté. Il en va de même pour le levier principal ouvrant les coffres contenant le trésor du futur : l'éducation nationale. Les conservatismes divers ont brisé ou enlisé les tentatives de modernisation entreprises depuis des années par des ministres de l'Education Nationale conscients de leur devoir depuis Monory et Bayrou jusqu'à Allègre. Qui gagne dans l'immédiat ? Qui perdra dans les années à venir ?

Chacun le sait. Mais en raison des vieux réflexes politiques, commandés de manière obsédante par les échéances électorales, les voies de la réforme restent fermées après quelques pas timides dans sa direction.

Il ne faut pas se dissimuler que ce qu'on appelle «la nouvelle économie» agira impitoyablement contre cette vieille manière de pratiquer la politique. Le mal de l'Euro n'a pas d'autre cause.

N'était-il pas lucide cet homme d'Etat soviétique qui écrivit un jour de 1989 à Berlin sur un Livre d'or que celui qui voit passer l'Histoire et ne la comprend pas, est vite rejeté par elle ?

La lucidité ne suffit pas, comme Gorbatchev l'a expérimenté. Il faut déployer en outre et surtout courage et ténacité. L'Etat moderne, l'Etat nouveau (1), tel que l'a défini en 1994 le Club France-Forum, constitue la vraie réponse à «l'économie nouvelle».

Charles DELAMARE

(1) Pour un Etat moderne : Y. Cannac, M. Crozier et M. Drancourt - voir France-Forum, avril-juin 1994.

La création d'une Agence européenne d'armements : un objectif accessible et significatif pour l'Union européenne

par René FOCH

A l'exact milieu du siècle, le 9 mai 1950, Robert Schuman proposait «de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune ouverte à la participation des autres pays d'Europe».

France-Forum, dans son n° 261-262 de mai-juin 1990 (p.44), rappelait que cette initiative avait été l'un des évènements majeurs du XX^e siècle.

La philosophie de cette déclaration tenait en une phrase simple : «L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait». La première de ces réalisations fut la Communauté du charbon et de l'acier, puis vinrent le Marché commun, le Marché unique, la monnaie unique enfin : l'Euro. Sur le puissant socle économique ainsi créé il apparaît maintenant nécessaire et possible d'édifier une Europe politique. Successivement Jacques Delors, Valéry Giscard d'Estaing, Helmut Schmidt et, plus récemment, Joschka Fischer, ministre en exercice des Affaires étrangères allemand, ont proposé de constituer, entre les Etats européens qui en ont la volonté politique une union de nature fédérale. Cette Fédération d'Etats, estime le Ministre allemand, pourrait être constituée par étapes au cours des 10 ans à venir. Mais l'histoire n'attend pas. Comme l'a rappelé notre ami et collaborateur René FOCH dans un précédent article, «L'Europe après le Kosovo» (France-Forum, n° 325, 3^e trimestre 1999), c'est tout de suite que l'Europe est confrontée à la nécessité de développer une politique étrangère et de sécurité commune et d'aborder enfin les questions militaires. Le chantier a été ouvert. L'article qui suit décrit les organes mis en place et les concentrations qui se sont déjà réalisées dans le domaine des industries d'armements. Il est temps de créer une Agence européenne d'armements pour contrôler une industrie européenne des armements en voie d'unification accélérée. En même temps que va s'ouvrir le grand débat dont l'Europe a besoin pour définir son avenir institutionnel il faut continuer d'avancer pas à pas pour forger les réalités sur lesquelles se fondera la Fédération européenne de demain.

En 1950, la plupart des membres actuels de l'Union Européenne se retrouvaient déjà dans deux organisations internationales, l'une politique - le Conseil de l'Europe -, l'autre économique - l'Organisation Européenne de Coopération Economique (OECE).

Nombre de propositions constructives virent le jour dans le cadre de ces organisations : par exemple l'idée d'une politique agricole commu-

ne ou d'une Association euro-africaine formulée par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, ou celle d'un abaissement des droits de douane avancée par certains pays du continent dans le cadre de l'OECE. Toutes ces initiatives se heurtaient à l'opposition des Britanniques et des Scandinaves et, comme il s'agissait d'organisations intergouvernementales soumises au veto de chacun, les militants européens pouvaient bien se réunir au Congrès

de La Haye, il ne se passait rien.

C'est alors que Jean Monnet intervient. Américains et Anglais voulaient supprimer les plafonds imposés à la production allemande de charbon et d'acier. C'était là, cinq ans après l'armistice de 1945, une décision inacceptable pour le ministre des Affaires étrangères français, Robert Schuman. Monnet lui propose non de résoudre ce problème, en effet insoluble en ces termes, mais de le changer. Comment ? En mettant en commun la production de ces deux produits, alors essentiels, et en créant, pour assurer la gestion du «pool» ainsi créé, des institutions nouvelles : une Haute Autorité du charbon et de l'acier, un Conseil des Ministres, une Assemblée, une Cour de Justice.

Les années ont passé, le charbon et l'acier ont perdu leur importance, l'héritage institutionnel demeure : la Commission a pris la place de la Haute Autorité de la CECA mais, pour l'essentiel, c'est sur la base de ce schéma institutionnel que s'est développée depuis un demi-siècle la Communauté économique européenne (CEE), devenue l'Union Européenne (UE).

Parmi les leçons que l'on peut tirer de cet éclatant succès on peut retenir celle-ci : constatant que les progrès de l'intégration européenne étaient bloqués par l'exigence du consensus, Jean Monnet qui a eu l'idée fondatrice, Robert Schuman qui en a assumé la responsabilité politique, n'ont pas essayé de progresser sur un vaste front avec la totalité des pays de l'Europe occidentale, ils ont concentré leur action sur un secteur assez limité pour pouvoir le modifier, assez important pour que sa transformation entraîne des conséquences dans l'ensemble de l'économie européenne. Puis, lorsque l'expérience s'est avérée un succès, les hésitants de la première heure ont rejoint.

Or voici que l'intégration européenne aborde un secteur nouveau où une action déterminée permettrait de donner à l'Europe la dimension politique qui lui manque encore, c'est le secteur de la politique étrangère et de la défense.

Au lendemain du choc qu'a représenté la guerre au Kosovo et la révélation de la faiblesse militaire européenne, l'Europe a enfin décidé de mettre en chantier une politique étrangère et de sécurité commune. Derrière les procédures, sur

quelle réalité peut s'appuyer cette PESC ?

D'abord sur la puissance économique : lorsque l'Union Européenne fournit à la Russie par différents canaux l'essentiel de l'aide extérieure que reçoit ce pays, lorsqu'elle négocie avec la Chine l'entrée de celle-ci dans l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), l'Union Européenne, grande puissance pacifique, fait une politique étrangère fondée sur l'usage en temps réel de ses ressources économiques.

De même les négociations d'élargissement constituent un volet essentiel de la politique étrangère commune que mène l'Union Européenne.

Mais la possession de la force militaire est la deuxième composante indispensable à toute politique étrangère. Son usage peut être virtuel, c'est le cas de la dissuasion, ou réel, comme on l'a vu au Kosovo.

La force militaire nécessite des états-majors, des hommes, des armes. Les états-majors se mettent en place. Pour ce qui est des hommes on est en train de passer aux armées de métier, seules utilisables dans les conditions modernes. Restent les armes. La diminution des budgets de défense, le coût croissant des systèmes d'armes modernes ont amené les industries de l'armement, désormais privatisées, à des restructurations qui ont donné naissance à des firmes géantes. C'est ainsi que, dans le domaine aéronautique, face au bloc britannique, le B.A.e systems, est apparu un bloc continental résultant du mariage d'Aerospatiale Matra et du groupe allemand Dasa auxquels sont venus se joindre le groupe espagnol CASA et maintenant les Italiens de la Finmeccanica. L'ensemble a pris le nom de European Aeronautic Défense and Space Company (EADS). Avec un chiffre d'affaires de 22 milliards d'Euros et un effectif de 96.000 personnes le nouveau groupe occupe la troisième place mondiale pour l'aéronautique, les missiles et les satellites, derrière Boeing et Lockheed.

Voici qui change complètement la relation entre les Etats acheteurs d'armement et les industriels, désormais privés, regroupés dans une société géante. On peut même se demander si ces grands groupes ne pourraient pas mettre

en concurrence les Etats pour l'établissement de leurs sièges sociaux, de leurs centres de recherche ou de production - comme on commence à le voir dans le domaine de l'aéronautique civile au sein d'Airbus. Face à une production en voie d'intégration accélérée, il est donc urgent que les gouvernements harmonisent leurs commandes pour se donner les moyens d'un dialogue et d'un partenariat équilibrés avec l'industrie.

C'est ce que quatre Etats ont entrepris sur un plan technique. Il s'agit d'une initiative franco-allemande à laquelle se sont joints les Britanniques et les Italiens. Ils ont signé le 9 septembre 1998 une convention créant l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR). Ces quatre pays représentent plus de 80% de la production d'armements en Europe. Il faut souligner que l'Angleterre, qui ne participe ni à l'Euro ni à l'espace Schengen, joue ici un rôle essentiel.

L'OCCAR dispose de la personnalité juridique, ce qui lui permet, par délégation des Etats membres, de passer les contrats nécessaires, d'avoir son propre personnel et ses propres règles de gestion financière.

L'OCCAR comprend un Conseil de surveillance où chaque pays membre délègue le Ministre de la Défense ou son représentant. Les décisions sont pour l'essentiel prises à l'unanimité.

L'administration d'exécution comprend une section centrale située à Bonn, constituée de divisions chargées notamment de la préparation de l'avenir, des acquisitions, des contrats, des finances et de l'administration, ainsi que des divisions de programme dont chacune se voit affecter un ou plusieurs programmes.

L'OCCAR va d'ici peu gérer quelque 26 milliards d'Euros (1), soit 171 milliards de Francs.

L'OCCAR est appelée à se développer géographiquement et la Belgique et les Pays-Bas ont déjà déposé leur candidature, mais la France fait valoir qu'il convient de renforcer l'OCCAR avant d'envisager une extension qui pose nombre de problèmes.

Déjà à quatre, à plus forte raison le jour où le nombre de parties prenantes sera plus élevé, il

sera difficile de maintenir le principe de l'unanimité. A l'intérieur des grandes orientations décidées à l'unanimité, les choix techniques devraient être décidés par des votes majoritaires comme dans toute société anonyme.

Comment mesurer le poids de chaque partenaire ? On pourrait choisir comme critère le volume des matériels commandés. Ce système permettrait de faire une place aux pays européens non producteurs dès lors qu'ils achèteraient du matériel européen - faute de quoi le risque est grand qu'ils continuent de privilégier des matériels américains. Pour le moment l'OCCAR est simplement chargée de réaliser sur une base multilatérale des projets bi ou trilatéraux déjà décidés ou qui le seront à l'avenir. La prochaine étape devrait être «de parvenir à une expression commune des besoins militaires, condition sine qua non d'une véritable Europe de la Défense» comme le réclame à juste titre le rapport d'information présenté à l'Assemblée Nationale par Alain Barrau, député (document n° 2254).

Mais le choix d'un système d'armes est un choix qui doit être pris au niveau politique. La décision, par exemple, de doter la Royal Air Force de fusées air-air européennes plutôt qu'américaines, ou encore la décision de doter l'Europe de ses propres satellites de détection ou au contraire de continuer à s'en remettre aux satellites américains, sont manifestement des décisions politiques.

Pour l'instant il s'agit de mettre en place l'OCCAR telle qu'elle est prévue et de la faire monter en puissance. Mais, lorsque les décisions le justifieront, le Conseil de surveillance pourrait se réunir au niveau des Ministres de la Défense, éventuellement en présence des Ministres des Affaires étrangères, voire au niveau des chefs de gouvernement. L'on pourrait alors donner à cette entité technique une dimension politico-économique en en faisant une véritable Agence Européenne d'armements, dont la création est d'ailleurs mentionnée dans les textes européens.

(1) Jean-Yves HELMER - *La DGA: évolution et perspectives*, Revue Défense nationale, Octobre 1999.

Cette nouvelle institution prendrait place à côté des organes dont le Conseil Européen d'Helsinki a décidé la création:

- un Comité politique de sécurité
- un Comité militaire
- un Etat-major de l'Union Européenne

En apparence ces organes joueront le même rôle que les organes correspondants à l'OTAN. La différence, et elle est de taille, est la présence à l'OTAN des Etats-Unis qui en assurent de facto la direction. Dans le cadre européen aucun pays européen ne peut revendiquer une position de leadership comparable mais la concertation préalable entre les pays qui ont des moyens militaires permettrait d'arriver plus facilement à des positions communes au sein des organes de l'Union Européenne.

L'organe directeur de l'Agence Européenne d'armements permettrait aux responsables politiques au plus haut niveau de se réunir

- d'abord pour constituer un organe de décision commun face au pouvoir des industriels désormais regroupés,
- ensuite pour dégager des orientations générales qui seraient alors discutées dans les

Comités plus haut mentionnés et finalement arrêtées par le Conseil Européen.

Il s'agit en quelque sorte de constituer au sein des organisations plus larges de l'Union Européenne un centre de gravité indispensable à leur bon fonctionnement.

Le problème est de définir ce noyau en termes politiquement acceptables pour tous les Etats membres. Les exigences objectives de toute action dans le domaine militaire offrent une solution.

Il faut poser en principe que tous les Etats membres ont vocation à participer à l'action de l'Union dans le domaine militaire dès lors qu'ils en ont la volonté politique et s'en donnent les moyens matériels et d'abord financiers.

De même que la Communauté Européenne du charbon et de l'acier a été la matrice d'où est sortie la Communauté Européenne puis l'Union Européenne, de même l'Agence Européenne d'armements peut constituer demain une pièce essentielle d'une Europe politique qui se donnerait enfin les moyens d'assumer ses responsabilités.

René FOCH

Dieu et la science selon Claude Tresmontant et le Père Teilhard de Chardin

par Jean-Yves CHEVALLIER

*Notre collaborateur et ami Jean-Yves CHEVALLIER vient de publier **De la métaphysique biblique à la philosophie chrétienne - Itinéraire de Claude Tresmontant**, (276 p., éd. François-Xavier de Guibert, 3, rue Jean-François Gerbillon 75006 Paris), ouvrage consacré à la pensée de cet universitaire, disparu au printemps 1997 «après une vie de labeur intense tout entier donné à l'étude de la parole de Dieu».*

Né dans une famille communiste (à 10 ans, il vendait l'Humanité dans la rue le dimanche), converti au protestantisme puis au catholicisme, il soutient en 1962 à la Sorbonne sa thèse de doctorat d'Etat sur la Métaphysique du christianisme et la Naissance de la philosophie chrétienne, accompagnée de l'édition de la Correspondance Blondel-La Berthonnière, «deux grands esprits qui traversèrent, non sans épreuves, la crise du Modernisme». Il enseignera en cette même Université, pendant une vingtaine d'années, la philosophie des sciences, puis la philosophie médiévale.

Dans ses nombreux ouvrages, il eut le souci «d'intégrer les connaissances que nous sommes en train d'acquérir par les sciences de l'Univers et de la Nature et les connaissances qui nous sont communiquées par la Révélation» - oeuvre tout à la fois de philosophe, de théologien et d'exégète -, l'exégèse devenue l'essentiel de ses derniers travaux, alors que les premiers étaient de philosophie.

Le titre du livre publié en 1986 - l'Histoire de l'Univers et le Sens de la Création - à laquelle déjà J.-Y. Chevallier avait consacré une étude, opportunément reproduite en annexe de l'ouvrage sous revue, est explicite quant à l'axe des recherches de C. Tresmontant, «La soumission au réel qui caractérise sa pensée et détermine sa méthode lui faisait rejeter toute velléité d'idéalisme». Dans cet esprit, il a tenu à apporter, sa contribution, qui ne fut pas mince, à la construction d'une «philosophie chrétienne» qu'il concevait, selon J.-Y. Chevallier, comme «le vaste effort de l'intelligence et du coeur qui tout au long de l'histoire du christianisme, depuis le discours de Paul à Athènes jusqu'à nos jours, a été fait pour rendre compte «à sa manière et dans son langage, c'est-à-dire rationnellement, de l'expérience que constitue le christianisme» (p. 252).

*France-Forum avait eu le privilège de publier à l'avance (n° 309-310 - avril-juin 1996) sous le titre «Quelle philosophie ?» l'introduction du livre qui paraît aujourd'hui. Nous devons de nouveau à la courtoisie de l'auteur et de son éditeur, que nous remercions très vivement, l'autorisation de reproduire ci-dessous, en bonnes feuilles, de larges extraits d'un chapitre «**Dieu et la science**» de sa Deuxième Partie intitulée «La Problématique et le Choix métaphysique», venant après «Exigences et essence de la philosophie chrétienne» et avant «L'Histoire et la Théologie».*

S'il y a une philosophie de Claude Tresmontant et si cette philosophie est une philosophie chrétienne, c'est bien parce que ces deux termes Dieu et la Science, constamment rapportés l'un à l'autre, jalonnent sa réflexion au panorama de laquelle il ne faudrait qu'ajouter le terme de l'Écriture (c'est-à-dire de la Bible) pour qu'elle soit représentée dans toute son étendue.

Entre Dieu et la Science, il y a le Réel qui est cela même que la science s'efforce de connaître. Mais le réel est encore une notion assez abstraite, de même que celle de création qui signifie que le réel est ce qui est en tant qu'il a été créé, en tant qu'il est : créature et non pas créateur de soi-même. Ce qu'il importe de savoir pour que la science intervienne, c'est *en quoi* consiste le réel, ce qui est, tout ce qui est nous est *donné* à voir et à connaître. Or, ce qui nous est ainsi donné, c'est l'univers. Et l'univers est la totalité de ce qui existe dans l'espace et dans le temps, mieux encore la totalité de l'espace et du temps conjugués, de sorte que le commencement du temps est aussi celui de l'espace et vice versa.

L'univers ne montre pas Dieu. Si l'univers montrait Dieu c'est que Dieu serait l'univers ou serait *dans* l'univers. Or, il y est transcendant, le créateur n'étant pas lui-même sa création ni sa créature. En réalité ce que montre l'univers, c'est qu'il y a un être auquel l'univers doit d'exister et qu'on ne connaîtrait pas s'il ne se révélait comme tel. Le problème de la Révélation, nous l'avons vu, est philosophiquement celui de l'authenticité de cette révélation, laissant entier son contenu même qui appartient à la théologie - et encore, selon nous, à la mystique. Néanmoins, pour respecter le sens des mots et la propriété de termes aussi forts, on ne saurait confondre révélation et apparence. C'est Dieu qui se révèle et est révélé, cependant que l'univers se montre ou apparaît. La preuve de l'existence de Dieu résulte d'une spéculation et non d'une vision, la connaissance scientifique appartient à cette connaissance spéculative qui va de la physique (au sens aristotélicien du terme, de *nature*) à la métaphysique.

La connaissance de cette connaissance, pour

parler comme Edgar Morin, est constante dans la pensée et l'œuvre de Claude Tresmontant. Elle est présente à sa philosophie de la création initiée avec son premier ouvrage : *Essai sur la pensée biblique* et depuis constamment tenue à jour.

Il nous paraît indispensable pour un tel sujet de dire quelques mots d'un petit ouvrage publié en 1953 : *Introduction à la pensée de Teilhard de Chardin* parce que justement le père Teilhard de Chardin, c'est *Dieu et la Science*, c'est la synthèse géniale qui donne le sens de la création et renverse l'esprit de la proposition qui tendait à faire de la science le juge de Dieu pour en faire une forme de la contemplation de Dieu.

L'*Introduction à la pensée de Teilhard de Chardin* doit être regardée comme ce qu'elle est précisément : une sorte de *guide* dont le dessein est de faire connaître l'essentiel d'une pensée et d'une œuvre au sujet desquelles on ne pouvait, à l'époque, laisser dire n'importe quoi. Dans ce petit livre Claude Tresmontant ne joue certes pas les redresseurs de tort, pas plus qu'il ne polémique avec les adversaires du Père Teilhard. Il fait mieux que cela puisqu'en présentant ce qui constitue la «vision du monde» du savant jésuite et la réflexion qui l'accompagne et que l'on pourrait désigner du nom de philosophie (car c'est bien d'une philosophie qu'il s'agit) il extrait cette réflexion du «milieu humain» mais «trop humain» où elle se trouvait aux prises avec l'incompréhension et l'injure pour la situer dans la seule lumière de l'intelligence où elle a sa place. Après avoir lu le *Teilhard* de Tresmontant et reconnu l'œuvre singulière d'un homme qui est à la fois un savant et un penseur chrétien, on pourra s'attarder davantage dans les sillons, les trouées et les plissements de cette œuvre exceptionnelle avec les études magistrales d'Emile Rideau et Henri de Lubac, par exemple.

Rappelons... que les philosophes et les théologiens ont souvent parlé du «gouvernement divin» et de la Providence. Mais les savants? La finalité dans la science a toujours passé pour une hérésie alors que le déterminisme y exprimait la loi de nécessité, mais l'évolution des êtres

vivants constatée comme une donnée permanente de l'histoire naturelle a ouvert de nouvelles perspectives à la réflexion philosophique sur le réel ou encore l'univers et par conséquent la création. «L'évolution biologique, découverte au siècle dernier, écrit Tresmontant, a enseigné à la Philosophie ce que signifie le temps. L'Evolution en son sens plénier - c'est-à-dire étendue à l'ensemble du réel - signifie que le réel n'est pas apparu d'un seul coup, instantanément, mais qu'au contraire, la réalité est en train, progressivement, de s'inventer depuis quelques milliards d'années. Le concept d'Evolution signifie que nous nous trouvons, non pas placés dans un cosmos achevé, mais entraînés dans un processus de cosmogénèse» (*Introduction à la pensée de Teilhard de Chardin*, éd. Seuil, p. 26).

Teilhard est un savant paléontologue. Il étudie les fossiles et pour cela il va les chercher et il entre dans l'histoire de la terre qui n'est pas, ô paradoxe, celle de la terre et des morts, mais celle de la terre et de l'apparition des êtres vivants.

Un fossile c'est un objet, mais un objet désigne un être dans l'espace et cela ne suffit pas pour montrer que cet objet est apparu et n'a pas existé de toute éternité puisque c'est un fossile. L'appeler *phénomène* le marquera du signe du temps. «Le point de vue auquel se place Teilhard de Chardin est le point de vue scientifique, phénoménologique» (*Ibid.*, p.19). «Rien que le phénomène, d'abord... - Mais tout le phénomène aussi» dit Teilhard en présentant *le Phénomène humain*, un de ses plus fameux ouvrages au titre suffisamment explicite (*Ibid.*, p. 21). «Il s'agit, écrivait M^r Bruno de Solages cité par Tresmontant, regardant l'ensemble du réel, du point de vue objectif qui est celui de la science, d'en présenter un exposé systématique et d'en dégager les lois et postulats essentiels jusques et y compris l'existence de Dieu. Aristote lui-même n'a-t-il pas introduit, dès le VII^e livre de sa *Physique*, la démonstration de l'existence du premier moteur immobile ?» (*Ibid.*, p. 24). Et, pour rester dans cette comparaison, de même qu'Aristote avait fait bouger l'Être-nature immobile et monolithique de Parménide en donnant au *mouvement* sa place

essentielle dans la Nature ou le Réel, de même Teilhard voit le *phénomène* se produire dans un temps qui est histoire et qui, impliquant le changement, mais un changement spécifique, a pour nom *évolution*. On pourrait donc parler à propos de Teilhard d'une «phénoménologie de l'évolution» sauf à l'enfermer dans un appareil épistémologique qui n'est jamais pour lui qu'un point de vue et un point de départ pour sa «vision du monde». D'ailleurs l'Univers est pour Teilhard le Phénomène spatio-temporel dans sa totalité. Pour lui l'Evolution est comprise et même enserrée entre le Temps et l'Histoire (les majuscules ont chez Teilhard une valeur poétique et il y en a beaucoup). Chez Teilhard, dit Tresmontant, l'Evolution n'est pas identifiable au «transformisme». Elle n'est pas non plus une «théorie scientifique». «Elle signifie que l'Univers est un phénomène temporel : c'est-à-dire que l'Univers est en train de naître tout autour de nous, et d'être créé. Le concept scientifique d'évolution est l'envers expérimental du concept de création : à partir du réel, au niveau scientifique nous constatons que l'univers n'est pas une «chose posée là» mais une série de choses qui sont en train d'être créées les unes à partir des autres. Comment a-t-on pu opposer la notion métaphysique de création à l'idée scientifique d'évolution ! - sinon par une double confusion : en supposant gratuitement que la création doit être une opération instantanée ou en introduisant subrepticement dans le concept scientifique d'évolution une thèse métaphysique qu'il ne comporte pas par soi : à savoir l'autonomie ontologique de cette genèse. Au niveau des phénomènes où nous nous trouvons placés en science, tout ce que le concept d'évolution nous indique c'est la temporalité de la création qui est en train de s'effectuer sous nos yeux. C'est exactement ce que pensait Teilhard. «L'Evolution, écrivait-il, n'est point «créatrice» comme la science a pu le croire un moment : mais elle est l'expression, pour notre expérience dans le Temps et l'Espace, de la création». (*Ibid.*, p.27-28).

Le propos de Teilhard est sans ambiguïté. Il énonçait dans *Esquisse d'un Univers personnel* (1937) : «Nous nous trouvons en face d'un problème de la nature : découvrir, s'il existe, le sens

de l'Evolution. Il s'agit de le résoudre sans quitter le domaine des faits scientifiques». (*Ibid.*, p. 30). A sa manière, Teilhard refait une nouvelle *Histoire Naturelle*. Elle lui semble devenue nécessaire du fait de ce qu'il nomme «l'envahissement graduel, irrésistible de la Physico-chimie par l'Histoire». «Les premiers éléments de la Matière échangeant leur condition de quasi-absolu mathématique pour celle de la réalité contingente et concrète; la Physique et la Chimie, ces départements du Calcul, faisant peu à peu figure de chapitres préliminaires à une «Histoire naturelle du Monde»... Quel renversement dans notre représentation de l'Univers!» (*Le groupe zoologique humain*, cours professé à la Sorbonne en 1949 *Ibid.* p.27). Le sens de l'Evolution est donné par un développement de complexité croissante. Ce sens est exprimé par la loi de *complexité - conscience* (cf p. 33 à 45) et aboutit à l'Homme qui est un des sommets de la création. L'homme animal et l'homme psychique n'est toutefois par le terme de l'évolution. «Certes, comment Tresmontant, depuis l'Homme, la Vie a cessé d'inventer des espèces nouvelles. Mais l'Evolution se continue, sur un palier nouveau, selon des modalités nouvelles, dans l'anthropogenèse encore inachevée. L'anthropogenèse continue la biogenèse laquelle poursuivait l'oeuvre de la cosmogenèse. C'est là une thèse scientifique d'une importance considérable pour le philosophe ; elle ne signifie rien de moins que ceci : la création, en l'Homme et avec l'Homme, se continue. C'est l'enseignement constant de la Sainte Ecriture, de saint Jean et de saint Paul. Teilhard, sur le plan scientifique, nous montre comment l'oeuvre de la création se continue sous nos yeux par la genèse de l'Homme» (*L'Evolution continuée Ibid.*, p.47).

L'Evolution a pour Teilhard un caractère irréversible. «Ce que l'étude de la réalité physique nous enseigne, c'est que, pour être cohérent, l'univers doit être de structure irréversible. Pour «sauver les phénomènes» il faut admettre que l'Univers ne débouchera pas sur le néant» (Chap. *Le Pas de la Réflexion Ibid.*, p.57). La Création dont l'évolution représente une «structure» va dans le sens du salut impliquant donc unité et convergence. Mais «cet optimisme cosmique de Teilhard, observe Tresmontant, n'exclut pas la conscience aiguë, on peut même dire la hantise, des risques d'échec qui sont afférents à une évolution devenue réfléchie et hominisée» (*Ibid.*, p.61). «Chez Teilhard, l'Un - une unité de complexité et de synthèse - est un terme, à la fin du processus créateur». A la différence de l'évolution bergsonnienne «l'Evolution teilhardienne, bien loin de retomber matérialité, converge au contraire par en haut, attirée par un sommet de personnalisation et d'unification» (Chap. *La convergence de l'évolution, Ibid.*, p. 64-65). Convergence qui se fait «par en haut et qui est orientée vers une unité personnelle et transcendante» (*Ibid.*, p.64). C'est par en haut et c'est au terme de la Création que se trouve le foyer de Convergence - point Oméga. Il marque «un seuil de maturation du processus cosmique tout entier» écrit Tresmontant qui cite ensuite un texte de Teilhard qu'il faut lire parce qu'il résume bien (avec le caractère *audacieux* qui caractérise la pensée et le style du Père et qui est aussi une des caractéristiques de la sainteté), cette phénoménologie de l'histoire qui aboutit à la «formation de la Noosphère» (Cf Chap. *Le point Oméga, Ibid.*, p. 75).

Jean-Yves CHEVALLIER

«Les enfants du Sillon»

L'héritage de Marc Sangnier 50 ans après sa mort

A l'occasion du cinquantenaire de la mort de Marc Sangnier (à la Pentecôte 1950) et sur proposition du Secrétariat pastoral d'études politiques (SPEP), *France-Forum* a participé, aux côtés des hebdomadaires *Réforme*, *La Vie*, *Témoignage chrétien*, du club *Témoin* et des *Chrétiens pour une nouvelle gauche*, à l'organisation et aux débats d'une rencontre ayant pour thème *Les enfants du Sillon - L'héritage de Marc Sangnier. un ferment pour demain ?*, qui a eu lieu le 1^{er} avril 2000.

Les communications et discussions de la matinée ont permis de revenir, de manière très approfondie et documentée, sur le contexte politique et religieux des années 1910 (Emile Poulat), l'évolution des relations de Marc Sangnier et du Vatican (Yves-Marie Hilaire, universitaire), la personnalité et les origines familiales du premier (Olivier Prat, secrétaire de l'Institut Marc Sangnier), l'interprétation canonique et juridique de la lettre de condamnation et de la lettre de soumission de Marc Sangnier (Olivier Echappé, ancien vice-doyen de la Faculté de Droit canonique et juridique de l'Institut catholique de Paris).

Occasion de mesurer une nouvelle fois l'exceptionnelle envergure d'un militant totalement désintéressé (il a englouti sa fortune dans son aventure), inventif (il a créé, pour l'éducation, la formation, le loisir, de multiples institutions qui ont rencontré un grand succès, marqué son époque et même encore, dans le domaine rural, la nôtre), peut-être par dessus tout prodigieux

«éveilleur» et entraîneur d'hommes. Plusieurs intervenants ont attesté, à travers souvenirs familiaux ou personnels, des enthousiasmes et engagements qu'il avait suscités et de l'émotion qu'avait soulevée l'annonce de sa condamnation.

Certes Marc Sangnier ne nous a pas légué de doctrine, encore moins de programmes politique, économique ou social. Il n'était ni politologue, ni économiste, ni technicien du social. Il a même pu lui arriver, faute d'analyse suffisamment approfondie de la situation et des réalités, de se méprendre gravement en telle ou telle occasion.

Sa singularité est ailleurs. En cette période des débuts du XX^e siècle où le conflit entre l'Eglise catholique et la République française semblait avoir atteint son paroxysme, Marc Sangnier enracine au plus profond de sa foi son engagement dans la vie publique en faveur de la démocratie, car celle-ci est, à ses yeux, «l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civiques de chacun» - phrase placée à juste titre en exergue de cette rencontre. (1) Après la condamnation du Sillon, il se soumet, mais se serait estimé coupable «de se retirer dans l'inaction» : il fonde sans tarder un quotidien et une ligue qu'il ne craint pas d'intituler respectivement «La Démocratie» et «La Jeune République».

(1) En omettant toutefois d'y faire figurer l'adjectif «civiques», au risque d'accroître indûment la signification et la portée de la phrase originale.

Son originalité, et son importance historique, sont en définitive, comme le notait Etienne Borne à l'annonce de son décès, de s'être élevé contre «le lieu commun... à la vie dure» selon lequel «la spiritualité et la politique forment deux mondes radicalement différents» et dans la logique duquel «Hegel, qui a eu une postérité nazi et une postérité marxiste, enseignait que le *Pater*, prière privée valable, si elle était articulée par tout un peuple deviendrait un vertige de suicide, car le pardon et la charité ne sont pas des vertus civiques» (*La Route des Jeunes*, N°11, juin 1950).

Continuer ce combat est certainement l'un des premiers devoirs de ceux qui se veulent aujourd'hui les héritiers de Marc Sangnier. Ce ne sera jamais facile, même si, comme l'a bien montré Olivier Echappé, pour les catholiques en tout cas, la doctrine de l'Eglise sur le sujet - au terme d'un siècle ou presque de réflexion et d'échanges dont de nombreux documents, ouvrages et encycliques, et surtout le Concile de Vatican II, ont révélé la richesse - est aujourd'hui à mille lieues de ce qui, d'ailleurs après bien des divergences et des hésitations, avait motivé la condamnation de 1910 - à l'évidence devenue «caduque», comme disait Arafat à propos de tout autre chose.

Car, faisant part très librement et authentiquement de leurs expériences respectives d'observateurs ou d'acteurs de la vie politique et sociale, les chrétiens organisateurs de cette rencontre n'ont pu que révéler une fois de plus, l'étendue de leur ambition et les difficultés rencontrées pour se maintenir à sa hauteur.

Chacun a tenu à préciser sa dette envers Marc Sangnier. Michel Cool, de *Témoignage Chrétien*, l'a dépeint comme un homme de subversion et, non sans quelque gourmandise, s'est délecté des innombrables «ruptures» dont, au long des décennies, cette revue a été le facteur, depuis celle, radicale, d'avec le régime de Vichy qui avait motivé sa création dans la clandestinité. La démocratie est aujourd'hui à réinventer et les chrétiens ont à prendre place dans ce combat.

Pour Rémi Hebding, de *Réforme*, l'apport essentiel de Marc Sangnier a été de souligner la continuité existant entre la tradition chrétienne

et l'idée neuve de démocratie, et de démontrer par son exemple que des principes moraux devaient être la base des engagements politiques.

Pour Jean-Pierre Mignard, du club *Témoin*, la «deuxième gauche» a hérité de Marc Sangnier d'être non étatiste et particulièrement attachée, - et c'est l'une de ses originalités au sein de sa famille de pensée politique - à la sauvegarde et à la restauration de la valeur unique de l'individu en tant que personne. Mais Jaurès ne se plaçait-il pas dans la même optique lorsqu'il invitait un Congrès socialiste réticent à considérer comme une «cause du prolétariat» la défense de l'officier et riche bourgeois Dreyfus, au seul motif qu'il était «victime d'une injustice».

Bernard Soulage, secrétaire national du *Parti socialiste*, reconnaît que de telles préoccupations ont contribué à éclairer une gauche fortement marquée par le marxisme et le léninisme, tout en soulignant la nécessité démocratique de maintenir des clivages et de prendre en compte le profond attachement de l'électorat de gauche à sa tradition politique.

Pour Anne-Marie Idrac, vice-présidente de la *Nouvelle UDF*, il faut aujourd'hui déplacer les lignes et aller vers de nouveaux clivages en s'en tenant fermement, à la suite de Marc Sangnier, à quelques principes. La fin ne justifie pas les moyens. Face aux dérives actuelles il faut réintroduire de la politique, de l'humain, de la liberté dans les processus majeurs de décision. Les hommes ont le droit d'agir sur leur destin. D'où la nécessité de faire avancer la solution des grands problèmes d'aujourd'hui : la gouvernance mondiale, la solidarité, la participation, la décentralisation... Un regret, celui de constater aujourd'hui un certain vide à cet égard au sein du monde politique, puisque le seul acteur notable de changement - Nicole Notat - appartient au monde syndical.

Au terme de ces débats, prévaut une fois de plus l'impression que toute tentative de définition précise d'une ligne politique sangnieriste serait vaine. Le fondateur du Sillon était d'abord un mystique, singulièrement charismatique : il n'est pas surprenant que des mouvements et des hommes, occupant des places différentes sur l'échiquier politique, puissent légitimement

revendiquer son héritage, à partir du moment où leurs engagements publics et sociaux s'enracinent dans - et découlent de - leurs convictions de chrétiens. Ce qui devrait logiquement en garantir le sérieux, les préserver de tout dérapage sectaire ou totalitaire, mais ne les dispense pas d'un effort d'analyse et de discernement,

face à la réalité qui est celle d'un monde imparfait et non pacifié.

Il revenait à Jacques Mallet d'apporter à cette rencontre la note de *France-Forum* dans une intervention dont de larges extraits sont publiés ci-après.

Jean AUBRY

Evangile et vie publique : l'enseignement et l'exemple de Marc Sangnier

«Enfants du Sillon» : s'il est un homme qui mérite ce titre c'est bien André Diligent qui a conclu le débat historique de la matinée, du plus haut intérêt.

C'est, je crois, une bonne idée d'avoir placé cette rencontre sous l'égide de quelques revues où s'expriment, en quelque sorte en indivision, la richesse et la diversité de l'héritage spirituel et politique du «Sillon».

La revue *France-Forum* a quelques titres à se prévaloir de cet héritage, qui est celui du catholicisme social et de la démocratie «d'inspiration chrétienne», ouverte à toutes les confessions, à toutes les bonnes volontés, à tous les humanistes, fussent-ils agnostiques. Cette revue a été fondée en 1957 par Etienne Borne, grand philosophe personneliste, Joseph Fontanet, Jean Lecanuet, membres du MRP, où Marc Sangnier avait vu à la Libération l'aboutissement de ses espérances près d'un demi-siècle plus tôt. Elu par acclamation président d'honneur du MRP en 1945 - son premier président était Maurice Schumann, ancien de la Jeune République - il a été élu et réélu triomphalement député MRP de Paris en octobre 1945 et en novembre 1946 (2).

Permettez moi d'ajouter que j'ai aussi une raison personnelle de me réjouir de participer à ce débat parce que, jeune étudiant à Paris, j'ai rencontré un des compagnons et fidèles disciples de Marc Sangnier et cette rencontre a été importante pour l'orientation de ma vie.

Je suis de ceux qui pensent que notre réunion est utile aujourd'hui au tournant du XX^e et du XXI^e siècle (le mouvement du «Sillon» est né de même en 1899 au tournant du XIX^e et du XX^e). Bien que le monde ait beaucoup changé, com-

plètement changé depuis cette époque, je crois que son message peut être un «ferment pour demain». Marc Sangnier a été en effet un homme d'avant-garde, un grand précurseur, qui aujourd'hui encore peut guider notre action, au delà des frontières entre les partis,, dans trois domaines essentiels : la démocratie, la transformation de la société, l'organisation internationale et l'Europe.

1 - Nul n'a fait plus que lui, comme l'a dit Edouard Herriot, pour réconcilier le catholicisme et la République. On a peine à mesurer aujourd'hui le courage qu'il a fallu à Marc Sangnier pour mener, au lendemain de l'affaire Dreyfus, un combat presque désespéré entre la droite conservatrice, où se réunissait la grande masse des catholiques, et une gauche anticléricale ou révolutionnaire, pour se dire à la fois «passionnément catholique et ardemment démocrate».

Cette réconciliation est chose faite. Les problèmes qui subsistent en ce qui concerne la laïcité et l'enseignement ne sont que résiduels. Nous avons la République mais la démocratie reste à faire, si l'on retient la définition avant tout morale qu'il en a lui même donnée : «la démocratie est l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civiques de chacun». Il a dit encore que son objectif était «une participation chaque jour croissante de tous les citoyens à la direction des affaires publiques».

(2) *France-Forum* (n° 301-302 d'avril-juin 1995 et 311-312 de juillet-septembre 1996), à l'occasion du centenaire de la fondation du «Sillon», créé en 1894, avait fait écho au Colloque alors organisé par l'Institut Marc Sangnier, reproduit plusieurs des contributions auxquelles il avait donné lieu (dont celle de Jean-Marie Mayeur) ainsi qu'une étude d'Etienne Borne de 1981 sur «le philosophe du Sillon», Maurice Blondel.

Cette «démocratie de participation», dont le «Sillon» offre déjà l'exemple, est plus exigeante que la démocratie représentative. Elle exige le développement de «l'éducation populaire», à laquelle Marc Sangnier a consacré tant d'efforts avec ses universités et ses instituts populaires, nous dirions aujourd'hui le développement de la formation continue et de l'éducation permanente pour dégager, comme il le souhaitait, de nouvelles élites issues du peuple. Elle exige aussi une décentralisation des responsabilités beaucoup plus hardie qu'elle ne l'est actuellement. Plus profondément, elle exige, aux yeux de Marc Sangnier, qu'on mette au service de la démocratie toutes les forces morales et spirituelles, et d'abord la foi chrétienne, faute de quoi la démocratie, c'est à dire le libre choix de l'intérêt général au dessus de l'intérêt particulier, ne serait qu'une chimère.

2 - Le message économique et social de Marc Sangnier va très au-delà du catholicisme social de l'encyclique «*Rerum Novarum*», point de départ de l'action du «Sillon», action qui a été sociale avant d'être politique. Cette encyclique

coïncide avec les vingt ans de Marc Sangnier...

Au-delà de la législation et des réformes sociales, nécessaires et urgentes, qu'il réclamait et qui depuis lors se sont beaucoup développées, Marc Sangnier avait pour ambition de réaliser une transformation profonde, complète, de l'économie et de la société. Grâce notamment à l'essor du syndicalisme et de la «coopération», chère à Charles Gide, il voulait mettre fin progressivement et sans violence aux rapports actuels entre le capital et le travail au profit du travail. Le salariat devait être dépassé comme la féodalité l'avait été.

Ce socialisme autogestionnaire, proche, me semble-t-il, de l'inspiration proudhonienne, rejoint les utopies socialistes du XIX^e siècle. Il est à l'opposé du collectivisme et de l'étatisme d'un socialisme d'inspiration marxiste. A ses yeux c'est l'homme qui importe, non la classe sociale.

Aujourd'hui le capitalisme, sous sa forme la plus libérale, a triomphé. La mondialisation, avec les nouvelles technologies, le répand rapi-

dement sur tous les continents, avec ses chances et ses risques. Quelle serait la réaction de Marc Sangnier face à cette situation ? Il dénoncerait sans doute les dangers d'une science sans conscience et d'un libéralisme débridé, la puissance incontrôlée des marchés financiers. Il engagerait un combat pour de nouvelles régulations de l'économie, pour le renforcement des organisations internationales et des solidarités afin de maîtriser la mondialisation et de réduire les inégalités sociales qui se creusent, bref d'assurer en priorité le «développement humain» et ce que l'on appelle aujourd'hui le «développement durable». Et dans l'entreprise, il plaiderait pour une nouvelle organisation des rapports entre les salariés, le management et les actionnaires, ces nouveaux rois de l'économie.

La vision économique de Marc Sangnier est généreuse, trop générale, mais c'est une vision tournée vers l'avenir. L'utopie peut être créatrice. Elle transforme les esprits et par là fait bouger les structures.

3 - Enfin, dernière vision d'avenir de Marc Sangnier, à laquelle il a consacré toutes ses forces entre les deux guerres: le combat pour la paix, la réconciliation franco-allemande et l'union de l'Europe, conçue comme une étape vers l'organisation du monde.

Cette action s'est apparemment soldée en 1939 par un échec tragique. Mais les graines qu'il a semées ont germé au lendemain de la guerre. Ce sont les héritiers spirituels de Marc Sangnier qui ont fait l'Europe, je pense en particulier à Robert Schuman.

Aujourd'hui, la réconciliation franco-allemande a été réalisée. C'est là un acquis d'importance historique. L'Europe économique et monétaire a été faite, mais l'Europe tout court, l'Europe des personnes et des peuples, reste à faire. C'est, je crois, ce que nous rappellerait Marc Sangnier. Il nous demanderait de donner une âme à l'Europe. Il ne se satisferait pas d'une Europe qui vit désormais «comme si Dieu n'existait pas».

Je reprendrai en terminant la conclusion d'Etienne Borne dans un numéro spécial du journal des jeunes du MRP «La route des

jeunes», consacré à Marc Sangnier au moment de sa mort. (Georges Bidault alors président du Conseil avait prononcé un beau discours dans le cadre des obsèques nationales de Marc Sangnier). Dans ce numéro, on pouvait lire également un grand article d'un de ses plus proches compagnons, Maurice Coquelin.

«Certes, écrivait Etienne Borne, et on l'a assez dit, aucun catholique, aucun démocrate, n'a fait autant que Marc pour rapprocher l'Eglise et la République. Mais là n'est que l'aspect de son action le plus spectaculaire, le plus visible aux yeux de l'historien. Ce que Marc Sangnier a fait de plus profond, de plus substantiel, c'est inventer un type d'homme nouveau qui s'essaie à vivre une vie publique en chrétien dans la lumière et la ferveur de l'Évangile. C'était un lieu commun chez beaucoup, et qui a la vie dure, que la spiritualité et la politique forment deux mondes radicalement différents. Marc Sangnier est grand parce que, à la fois par instinct et par raison, il a choisi délibérément l'autre route... Son nom est désormais le centre de ralliement de tous ceux qui pensent que le machiavélisme, erreur morale, est par surcroît une hérésie politique et qui tentent d'agir selon cette pensée, ce qui est le plus difficile mais à la longue le plus efficace. Marc, figure évangélique, Marc, citoyen engagé, ne sont qu'un seul et même Marc. Un demi-siècle d'histoire lui a donné raison... Et toute l'espérance de la civilisation est entre les mains de quelques idéalistes qui se veulent fidèles à l'inspiration chrétienne et à l'esprit démocratique, c'est-à-dire à l'exemple de Marc».

Sur ce point Marc Sangnier rejoint Emmanuel Mounier pour qui «le spirituel commande le politique et l'économique. Il doit garder l'initiative et la maîtrise de ses buts, qui vont à l'Homme par dessus l'Homme, et non pas au bien-être».

Le monde contemporain a plus que jamais besoin de prophètes. Mais, dans le tumulte des médias, peut-il encore les entendre ? Et s'il les entend, les écouter ?

Jacques MALLET

Alexandre Marc, prophète du fédéralisme européen

par Bernard VOYENNE

Nombreux sont les lecteurs de cette revue, au moins parmi les plus anciens, qui connaissent le nom et l'oeuvre d'Alexandre Marc. Ils apprendront avec tristesse que ce survivant de la grande époque européenne s'est éteint presque centenaire, le 29 février dernier, à Vence (Alpes-Maritimes) où il était retiré. Au nom de ses admirateurs, et à l'attention des générations nouvelles qui demandent à être informées, *France-Forum* tient à honneur de rendre hommage à ce prophète infatigable de l'idée fédéraliste sous tous ses aspects et ses multiples dimensions.

De son nom Alexandre Marcovitch Lipiansky, il était né à Odessa le 19 janvier 1904, fils unique de parents issus de l'intelligentsia juive émancipée. Très tôt, le jeune garçon participe aux événements de 1917 dans les rangs des socialistes révolutionnaires : nous tenons de sa bouche le récit de l'épisode dramatique au cours duquel, résidant alors à Moscou, il n'avait dû qu'à son jeune âge d'échapper à une exécution sommaire. Expérience précoce qui le marquera pour la vie. Elle ne fera que renforcer sa détermination de lutter contre l'injustice et l'absurdité d'un prétendu ordre social qui fait s'affronter les hommes au lieu de les rassembler.

Comme tant d'autres, les Lipiansky doivent finalement s'expatrier et, après une fantastique errance à travers l'Allemagne, se retrouvent en 1919 à Paris où les accueille une partie de leur

famille déjà sur place. Un environnement tout nouveau se présente au jeune homme, qu'un premier séjour en France avait initié à la langue et aux idéaux d'une patrie que, d'emblée, il reconnut pour sienne. Après de bonnes études, tant littéraires que scientifiques, au lycée Saint-Louis puis à l'École libre des Sciences politiques, Alexandre Lipiansky réussit - en dépit des faibles ressources de sa famille - à aller compléter sa formation philosophique en Allemagne. Il y suit en particulier les cours de Husserl, qui le déçoivent. Simultanément, les premières manifestations de l'idéologie nazie, découvertes par hasard, vont le marquer non moins que ce qu'il avait vu au cours de la révolution russe.

Impatient d'agir, mais sans savoir encore sous quelle forme, celui que ses camarades tiennent alors pour un dandy d'allure romantique participe aux débuts d'un modeste club, comme il en fleurissait au cours de ces années, intitulé du «Moulin vert» parce que ses réunions avaient lieu dans la rue du même nom. Curieusement, bien que toute préoccupation religieuse lui apparût alors comme un signe d'obscurantisme, il propose parmi les sujets d'étude une recherche sur l'oecuménisme. Cette orientation, peu fréquente à l'époque, le conduira à une réflexion approfondie sur les courants antagonistes qui déchiraient l'Europe et la précipitaient de nouveau vers la guerre. Au cours de l'année 1931 le groupe donne naissance au

Cercle de l'Ordre nouveau, dont le manifeste est presque entièrement rédigé par Marc. A la différence d'innombrables textes du même genre, celui-ci mérite de ne pas tomber dans l'oubli, puisqu'on y trouve le premier emploi de l'adjectif «personnaliste» pour désigner un courant de pensée qui répudie l'individualisme ambiant sans verser pour autant dans le culte du collectif. Une telle profession de foi contient en germe ce qui deviendra bientôt le fédéralisme, dans l'acception englobante que lui donne la pensée de Marc.

Le groupe Ordre nouveau s'exprime, à partir de 1933, dans la revue du même nom qui rassemble une pléiade de personnalités remarquables, au premier rang desquelles figurent Denis de Rougemont, Daniel-Rops, les mathématiciens Claude Chevalley et Henri Cartan, le pasteur Roland de Pury, avec quelques autres de même stature. Toutefois Marc reconnaîtra dès leur première rencontre la primauté intellectuelle d'Arnaud Dandieu. Ce bibliothécaire à la Nationale, encore presque inconnu, s'apprêtait à publier *La Révolution nécessaire* (écrite en collaboration avec Robert Aron), qui l'imposera immédiatement en tant que chef d'école.

Sa mort brutale, à peine âgé de 36 ans, au printemps de 1933 et à la veille de la sortie du premier numéro de la revue, plonge l'équipe, Marc en particulier, dans un abattement proche du désespoir. D'un commun accord, on décide néanmoins de poursuivre l'entreprise. Chacun y contribua, mais c'est en grande partie grâce à la bouillonnante activité d'Alexandre Marc, sous son nom ou de multiples pseudonymes, qu'en une quarantaine de numéros aux dimensions réduites et aux très faibles moyens, *L'Ordre nouveau* dut d'être un laboratoire d'idées d'une étonnante richesse. On y trouve déjà l'essentiel de ce qui sera développé et amplifié par le fédéralisme dit «intégral» : le double secteur de l'économie (l'un planifié, l'autre entièrement libre), l'idée du service civil qui vient de Dandieu et celle, toute «marcienne», du minimum social garanti. Ensemble cohérent qui reste toujours novateur aujourd'hui.

Dans le domaine intime, le choc provoqué par la mort d'Arnaud Dandieu va transformer la vie de Marc en profondeur. Menant à son terme le cheminement amorcé quelques années plus tôt

après la lecture des *Confessions* de saint Augustin, il demande et reçoit le baptême dans l'Eglise romaine, en tant que couronnement de ses engagements philosophiques aussi bien que politiques. Presqu'en même temps, sur une impulsion subite, il renonce au célibat tenu jusque-là pour le seul état de vie compatible avec sa vocation et propose le mariage à une

Alexandre MARC

jeune protestante cévenole, Suzanne Jean, qui partageait ses convictions militantes. A travers les aléas d'une vie plus que difficile, elle sera à ses côtés en toute circonstance et lui donnera quatre enfants.

Le couple n'a pas la moindre ressource régulière. Pendant quelque temps, Alexandre participe au démarrage de la revue *Esprit* auprès d'Emmanuel Mounier. Mais, à la fois trop proches et trop différents, les deux hommes se sépareront vite. La collaboration avec les éditions du Cerf créées et animées par les dominicains «de la Tour-Maubourg», notamment aux hebdomadaires *Sept* puis *Temps présent*, se poursuivra par contre jusqu'à la guerre et reprendra après 1945.

*
**

En 1934, les Marc prennent le parti risqué de quitter Paris pour s'installer dans les Cévennes, puis à proximité d'Aix-en-Provence sur le chemin cézannien de la montagne Sainte-Victoire. Cette migration obéit au mot d'ordre, écologiste avant la lettre, de *L'Ordre nouveau* : «N'habitez pas les villes !», mais fut aussi en partie motivée par la présence de Maurice Blondel dans la capitale universitaire provençale. L'auteur de *L'Action* est en effet le seul philosophe vivant avec lequel Marc se sente en étroite affinité. C'est également dans ces années précédant immédiatement la guerre que la longue méditation d'une oeuvre qui lui était chère entre toutes aboutit à la rédaction de son livre *Péguy présent*. Publiée seulement en 1941, cette violente dénonciation des tares de la III^e République suscitera quelques malentendus.

Vigoureusement hostile aux accords de Munich dans lesquels il a discerné tout de suite la source des futures capitulations, et déjà admirateur d'un certain colonel Charles de Gaulle, Marc s'est à la déclaration de guerre engagé dans l'armée française en dépit de sa situation de famille et du fait qu'il ne fût pas encore naturalisé. Dès sa démobilisation il entre - moralement et bientôt physiquement - en Résistance. Au début de 1943, l'imminence d'une arrestation le contraint à prendre avec femme et enfants le chemin de la Suisse. C'est de là, hébergé dans un couvent de religieuses, que Marc va nouer ou renouer les contacts qui, dès avant la Libération, ont préparé la mise sur pied de l'Union européenne des fédéralistes (U.E.F.). Le congrès constitutif se tient à Montreux au mois d'août 1946 et Marc, en toute justice, est élu comme premier secrétaire général. Parus peu après, en 1948, ses livres *Principes du fédéralisme* (co-signé avec Robert Aron) et *A hauteur d'homme : la révolution fédéraliste*, donnent au mouvement son armature théorique et connaissent le succès.

En mai de la même année se réunissent à La Haye, dans la somptueuse Salle des Chevaliers du Parlement néerlandais, les états-généraux de l'Europe dont l'UEF avait été l'instigatrice. Avec son ami Denis de Rougemont, Marc y est le porte-parole des opposants à «l'unionisme»

flou des churchilliens. Devant les principaux dirigeants de l'époque, cette aile marchante défend l'urgence d'une Constitution fédérale, avec un exécutif doté de moyens suffisants, un parlement élu et une cour des droits de l'homme. En avance d'un demi-siècle, le projet n'a pas cessé d'être actuel.

Ce sont les mêmes idées-force qui inspireront la Campagne européenne de la Jeunesse, la bataille autour de la Communauté européenne de Défense et le Congrès du Peuple européen, toutes actions auxquelles Marc sera étroitement mêlé. Pourtant, sans jamais baisser les bras, il est de plus en plus conscient du trop petit nombre de cadres et de militants acquis à l'idée fédéraliste. C'est pourquoi, prenant à partir des années 60 ses distances avec l'action purement politique, il fonde le Centre international de formation européenne (C.I.F.E.) que vont bientôt compléter l'Institut européen de Nice, le Collège universitaire d'études fédéralistes d'Aoste, les éditions et la revue *L'Europe en formation*. Dans l'esprit de Marc, ce sont les premiers jalons de l'Université pleinement internationale dont il avait tracé le plan dix ans auparavant. A ce jour, plus de 20.000 jeunes gens de tous pays et continents y ont complété leur formation supérieure sous le signe du fédéralisme.

Jusqu'à son dernier souffle ou peu s'en faut, Alexandre Marc a communiqué, à ces institutions qui lui devaient tout, l'élan de ses convictions intactes et d'une activité intellectuelle toujours en mouvement. Apôtre d'une seule idée, il a su former une équipe qui poursuit dignement son oeuvre ainsi qu'un réseau d'universitaires et de chercheurs capables d'en étendre le rayonnement. Plusieurs thèses importantes lui ont déjà été consacrées. Pourtant, bien qu'il soit mort à l'aube de sa quatre-vingt-dix-septième année, l'initiateur de cet ensemble n'en a vu que les premiers fruits. Du moins les graines n'ont pas cessé d'être fécondes et la forte personnalité qui les a semées reste présente pour longtemps.

Bernard VOYENNE

En l'an 2000, comment être chrétien dans le siècle ?

La 74^e session des Semaines Sociales de France

(25-28 novembre 1999)

Annouçant naguère (1) le programme des futures Semaines Sociales, nous avons noté que Jean Boissonnat et son équipe ne craignaient pas de «marcher au canon» : de fait, alors que, pour beaucoup, nous sommes entrés, dès avant la fin du 2^e millénaire, dans «l'ère post-chrétienne», il était prévisible que ce ne serait sans doute pas une tâche facile d'aborder en novembre 1999 le thème «L'Évangile, les chrétiens et les enjeux de société». (2)

Nous ne croyions pas si bien dire. Soucieuses d'une bonne connaissance du terrain sur lequel elles allaient s'avancer, les Semaines ont lancé, au long des deux années précédant la session, débats, questionnaires (s'adressant à des chrétiens et des non-chrétiens), enquête qualitative approfondie par un cabinet d'études spécialisées, et, pour coiffer le tout, un sondage réalisé par ISL auprès d'un échantillon de 2 000 personnes pour, notamment, savoir quelles étaient les attentes de la société à l'égard des chrétiens. Or, à la question : «Qu'est-ce que vous attendez des chrétiens ?», la réponse majoritaire a été : «On n'attend rien de vous». 54,2% (contre 34,4 % d'avis contraire) de ces sondés dont pourtant 70% se déclaraient chrétiens ne pensent pas que les Églises chrétiennes puissent jouer un rôle dans l'avenir pour le respect de la personne humaine ; 29,6% estiment que les chrétiens sont mal placés pour exprimer les trois valeurs associées au christianisme que sont la tolérance, le partage des richesses, le refus de l'exclusion (contre 24,8 % d'avis contraire et 25 % estimant que ces valeurs sont maintenant répandues dans toute la société).

Le contexte est donc encore plus défavorable que ce que pouvaient imaginer les plus pessimistes, ceux qui, en réponse à la question controversée de savoir si, dans un pays comme la France, à ce stade d'un recul amorcé depuis les débuts de la «modernité», les chrétiens sont demeurés majoritaires ou déjà devenus minoritaires, tiennent pour vérifiée cette seconde hypothèse.

Saluons les Semaines Sociales d'avoir eu le courage de se livrer au seuil de leurs débats à cet effort de lucidité et, avant de tenter de dire quelque chose, se mettre «à l'écoute de la société», une société elle-même en proie aux affres de mutations extraordinairement rapides, parfois brutales, bouleversant paysages, décors et repères familiers, et nous confrontant, sur toute l'étendue du champ social, économique, politique, scientifique, et donc aussi philosophique et métaphysique, à des problèmes et des défis entièrement nouveaux. Ce n'est évidemment pas la première «crise de modernité» de l'Histoire. Mais en a-t-il existé beaucoup d'aussi tapageuses et ravageuses ?

Et saluons aussi les Semaines de ne pas s'être dérobées devant l'obstacle en assignant à cette 74^e session, solennisée pour la circonstance (du 25 au 28 novembre, 2 500 participants y ont été dénombrés), la gageure de jauger cette modernité, et de définir la bonne manière de la vivre à la lumière d'une Parole deux fois millénaire, celle de l'Évangile. Elles ne se sont, il est vrai, pas

1) *France-Forum*, n° 320 - 2^e trimestre 1998.

2) Semaines Sociales de France - Paris - Maison de la Mutualité 1999 - «D'un siècle à l'autre - L'Évangile, les chrétiens et les enjeux de société» (408 pp. Ed. Bayard).

engagées à la légère : intense et longue préparation collective, choix d'intervenants aux savoirs, compétences, expériences, nationalités, religions divers, ont assuré la richesse, l'intérêt, mais aussi l'originalité et la liberté des exposés et débats. C'est dire à quel point s'impose une lecture attentive de ces Actes dont nous pouvons garantir qu'elle sera stimulante souvent, et parfois décapante.

Dans cet ensemble foisonnant, deux types d'interrogations et de tentatives d'élucidation nous ont semblé particulièrement significatifs.

En premier lieu, a été réaffirmée avec force **la nécessité de l'engagement social des chrétiens**. La Lettre de **JEAN-PAUL II**, adressée au président des Semaines Sociales et reproduite en exergue du livre publié, l'a rappelé sans ambiguïté : «La construction du monde présent et la revitalisation des liens sociaux sont une responsabilité confiée aux hommes de Dieu ; ... l'édification de la cité terrestre est une préparation active à l'avènement d'un monde nouveau, signe du Royaume à venir» (p.16). Et de citer l'exhortation post-synodale aux fidèles laïcs : ceux-ci ne peuvent «absolument pas renoncer à la participation à la *politique*, à savoir à l'action multiforme, économique, sociale, législative, administrative, culturelle, qui a pour but de promouvoir, organiquement et par les institutions, le bien commun» (p.15). «Tel le prophète (*Isaïe*), les chrétiens engagés dans la vie sociale sont appelés à être des veilleurs au sommet de la muraille...» (p.18).

Mais personne peut-être n'a défini aussi clairement et brièvement que **Michel BERTRAND**, président du Conseil national de l'Eglise réformée de France, la difficulté - de principe - de ce rôle : «..... aucune Eglise n'a de compétence particulière, de l'ordre d'un savoir universel, dans le domaine social, culturel, économique, politique... les Eglises ne peuvent se poser en autorité morale ultime et prétendre imposer leurs vérités, leurs valeurs, leur morale, à l'ensemble de la communauté humaine». Mais «on ne saurait pour autant reléguer la foi dans la seule sphère individuelle ou privée et expulser les Eglises hors du champ social. La théologie chrétienne s'enracine en effet dans la Parole d'un Dieu qui s'est incarné dans l'histoire» (p.82).

D'où l'intérêt de la fresque dressée par l'historien **Etienne FOUILLOUX** relatant les péripéties de l'évolution du catholicisme social en France depuis le milieu du XIX^e siècle (pp. 108-119) - domaine que les lecteurs de *France-Forum* ont été à plusieurs reprises appelés à explorer, sous la conduite notamment de René Pucheu (d'ailleurs cité dans cet exposé) - et des observations et questions pertinentes qu'elles lui ont suggérées.

D'où le souci des Semaines de consacrer un chapitre à la question si actuelle «Vivre humainement (noter la «laïcité» de la formule, de nature à satisfaire Michel Bertrand) dans un capitalisme généralisé» (pp. 145-166), opportunément suivi d'un autre, comptant près du double de pages (pp. 167-205), «Les leçons des crises vues par des acteurs» (dont notamment **Michel CAMDESSUS**, fort de son expérience récente de directeur général du FMI). Ainsi ne s'est-on pas contenté, comme trop souvent, de déplorer sans nuances la domination croissante d'un capitalisme de plus en plus mondialisé et dominé par la finance : on a tenu à examiner aussi concrètement que possible, avec des experts confirmés, le meilleur parti à tirer d'une telle évolution et les innovations juridiques et institutionnelles qu'elle requiert.

Mais alors, objectera-t-on, le débat ne se réduit-il pas, bien loin du sujet, à des considérations strictement «techniques» ? C'est bien sûr le risque. Aussi tout au long de la session, l'accent a-t-il été mis avec insistance sur l'arrière-plan et les motivations profondes des analyses et des choix proposés. Très explicitement, Michel Camdessus s'est référé à ses «convictions chrétiennes» (pp. 204-205). Au terme de son exposé, il avait d'ailleurs cité le Père Teilhard de Chardin (qui, décidément, en ces temps de mondialisation et de développement fulgurant des réseaux de communication couvrant la planète, fait aujourd'hui un retour en force) (3) suggérant que «c'est Dieu lui-même qui attire les hommes et les atteint à travers le processus unificateur de l'Univers» (p.185). N'avait-il pas aussi insisté sur la nécessité pour tout homme de se comporter en «intendant avisé de la création tout entière» ?

3) Voir dans ce même numéro de *France-Forum* l'étude sur «Dieu et la science» de J.-Y. Chevallier.

Telle a été la note fondamentale résonnant tout au long de ces journées. Entendue chez le Père VALADIER dans son dialogue avec Marcel GAUCHET sur raison et foi : «Devant tous les grands défis mondiaux qui nous attendent. Il faut pouvoir dire... qu'échec ou mort ne sont pas la seule issue possible... La foi sera provoquée à rendre hommage à la source de toute vie, à Celui qui nous a confié la lourde responsabilité de travailler à la maturation secrète du Royaume dans l'histoire». Comme chez sœur Geneviève MEDEVIELLE, professeur de théologie morale à l'Institut catholique de Paris, dans son exposé très dense «Aux sources de l'engagement social des chrétiens» (pp. 55-76) : «Il n'est pas question de repli identitaire coupé des appels du monde qui conduirait finalement à diaboliser les évolutions du monde présent.. le Dieu auquel nous croyons a remis entre nos mains la Création, nous a donné une raison capable d'en déchiffrer le sens et a mis en nous par l'Esprit une attente qui nous permet de le trouver... notre vie et notre salut se jouent aujourd'hui de manière énigmatique dans nos décisions concrètes... voir la foi (non) comme une simple idée, un idéal, une idéologie, ou une source de normativité spécifique au christianisme, mais comme un acte par lequel l'homme répond librement du don de grâce qui lui est fait en Jésus-Christ. Une réponse active qui pose des signes efficaces du Royaume qui vient» (pp. 61-62)

Reste que les chrétiens ne sont pas seuls à prétendre se mettre au «service de la personne et de la société en manque de solidarités, de morale, de valeurs et de raison» (Car la raison elle-même est aujourd'hui en crise). C'est «affaire d'humanité et non spécifiquement de christianité». D'où «l'écartèlement des communautés chrétiennes entre une laïcisation extrême de l'agir et une spiritualisation extrême de la foi» (José DE BROUCKER, membre du Conseil des Semaines Sociales, p.369). Il en découle le deuxième point fort de ces Semaines, l'insistance mise à souligner *l'importance du dialogue*.

Comment la foi peut-elle être «source d'invention pour nos temps incertains et pluralistes» ? Le dialogue s'impose à tous les stades pour le chrétien qui veut traduire sa foi en actes dans la vie sociale, faire de sa foi un acte. Sœur

Geneviève Médevielle l'avait rappelé : au départ - «la foi n'est pas appel à l'uniformisation, mais à la communion» - et à l'arrivée - au contact des réalités «... il faut accepter à la fois d'être tous en recherche, contraints d'inventer ce qui n'existe pas et, à ce titre, accepter le risque de tâtonnements pluriels» (p.72). Les solutions politiques, économiques, sociales ne sauraient «se déduire» directement et de manière simpliste de la foi trinitaire. Le dialogue est donc nécessaire, pour commencer au sein de sa communauté, de son Eglise, entre Eglises, et pour finir, sur le terrain, avec les autres acteurs de la vie sociale afin de venir à bout de la complexité des situations du monde réel. D'autant qu'aujourd'hui, comme l'a fait apparaître l'échange Marcel Gauchet-Père Valadier, foi et raison sont l'une et l'autre en crise. Ni dans l'un ni dans l'autre domaine, le dogmatisme, l'arrogance, ne sont plus de mise.

Sans doute, à travers ces dialogues convient-il de tenir compte des acquis légués par les recherches, débats et dialogues antérieurs. Mais le monde change, des questions nouvelles surgissent et les réponses qu'elles appellent restent à inventer. Le Père CALVEZ, auteur du livre «Les silences de la doctrine sociale catholique» (publié en 1999 aux éditions de l'Atelier), a insisté sur l'urgence et l'importance du travail qui reste en ce domaine à accomplir. Michel Camdessus par exemple avait noté que le chapitre «Mondialisation» de ce corps de doctrine restait à écrire.

Fondamentalement - et François DESOUCHES a eu raison d'en faire le point d'orgue (p.386) de sa note «Les nouveaux enjeux de société», tels qu'ils lui paraissent émerger des travaux de la session - le dialogue est l'une des réponses à cette exigence chrétienne essentielle qu'est l'accueil de «l'Autre», (particulièrement soulignée dès la session de 1997 sur «L'immigration, défis et richesses»).

«Après la laïcité combat, puis la laïcité neutralité, nous devons faire vivre une laïcité dialogue» a conclu Jean BOISSONNAT. Ce ne sera pas facile dans une France qui se situe désormais à des années-lumière, non seulement du Royaume Très Chrétien, mais même du regain de vitalité du catholicisme français constaté après la Seconde Guerre mondiale et de sa per-

cée spectaculaire d'alors dans quelques secteurs - armée, corps médical, Université, monde rural et même, pour une brève période, institutions politiques (cf. l'exposé d'Etienne Fouilloux, p. 122). Aussi, s'adressant aux jeunes chrétiens de l'aube du XXI^e siècle, dont dépend en grande partie que ne soit pas interrompue la transmission du message deux fois millénaire, le prési-

dent des Semaines Sociales a-t-il tenu à rappeler, efficace antidote à un possible découragement et argument de poids dans les débats à venir, que «le chrétien n'est pas seulement un homme qui croit en Dieu. C'est aussi quelqu'un qui sait que Dieu croit en l'homme».

Jean AUBRY

Les catholiques, une minorité ?

A propos de l'article de Danièle Hervieu-Léger
«Repenser la laïcité et le dialogue interreligieux»

par Bruno BÉTHOUART

Notre ami Bruno Béthouart, professeur d'histoire contemporaine, enseigne la sociologie électorale et religieuse à l'Université du Littoral Côte d'Opale (département «Histoire») de Boulogne-sur-Mer. Lors du colloque «Regards sur le MRP» du 10 décembre 1996 (France-Forum - 2^e trimestre 1997), il s'était vu confier le rapport sur «le MRP et la politique sociale». Notre revue a par ailleurs rendu compte (4^e trimestre 1996 et 3^e trimestre 1999) de ses livres : «Jules Catoire : un homme, une action exemplaires» et «Des syndicalistes chrétiens en politique (1944-1962). De la Libération à la V^e République».

La lecture de l'étude de Danièle Hervieu-Léger, «Repenser la laïcité et le dialogue interreligieux», présentée aux Semaines Sociales de 1997 (et reproduite dans notre numéro du 3^e trimestre 1998), a inspiré à Bruno Béthouart des commentaires qui ouvrent un débat auquel les Semaines Sociales de 1999 redonnent une grande actualité.

Dans cette étude Danièle Hervieu-Léger, sociologue de profession, livre son diagnostic sur la situation des groupes religieux en France et fait quelques propositions, qu'elle estime liées à ce tableau, en vue de repenser la laïcité et d'établir sur de nouvelles bases le dialogue interreligieux.

Le thème de la laïcité est débattu sans cesse depuis la Révolution française, il fait partie d'une certaine spécificité française, notamment dans ses manifestations à caractère outrancier.

Tout homme de bonne volonté qui cherche à apaiser le débat, à lui redonner une place essentielle mais dénuée de toute agressivité, en tenant compte de la diversité des croyances religieuses et des opinions philosophiques, doit être salué comme un ardent promoteur de l'harmonie d'un pays dont la lente homogénéisation n'a jamais pu - heureusement - réduire sa diversité. Les remarques que la sociologue porte sur le prétendu retour du religieux chez les jeunes musulmans, qui correspond davantage à une recons-

truction de leur identité sur une base individualiste avec des recomposants extraits de la tradition musulmane, pourraient également s'adresser à un certain nombre de jeunes catholiques, protestants ou juifs, qui pratiquent aussi cette démarche, typique des consommateurs de «grandes surfaces». Enfin la mise en évidence de la crise des grandes institutions, qui servaient de repères - pour faire court - avant 1968, a déjà été soulignée à maintes reprises et correspond indéniablement à une réalité dont le pendant naturel est l'émiettement individualiste ou le risque du repli communautaire.

Ce qui paraît par contre assez déroutant, voire tendancieux, dans cette présentation relève d'un constat fait par Danièle Hervieu-Léger et qui, selon elle, semble aller de soi alors que, dans sa présentation même, il n'échappe pas à certaines contradictions et s'appuie sur une approche du fait de la pratique religieuse qui pourrait faire penser à une démarche néo-janséniste. Comment, en effet, en simple logique mathématique, affirmer que «le catholicisme s'impose de moins en moins, dans la France d'aujourd'hui, comme la religion dominante» et constater quelques lignes plus loin «qu'ils (les catholiques) étaient 67 % en 1994», chiffre inférieur aux données proposées par Gérard Cholvy pour 1997 dans son ouvrage *La religion en France du XVIII^e siècle à nos jours* chez Hachette, excellente synthèse du fait religieux en France ? L'affirmation du caractère minoritaire de l'Eglise catholique ne s'appuierait-elle pas en réalité sur un certain nombre de présupposés : un «vrai» catholique ne serait-il pas un catholique uniquement pratiquant ? ou encore, un «vrai» catholique ne serait-il pas encore plus précisément un catholique certes pratiquant mais surtout militant, si possible dans un mouvement d'action catholique ? Depuis la fin du XIX^e siècle, l'Eglise en France a retrouvé un élan grâce à cette prise en main par les laïcs du champ apostolique, sous la conduite, surtout aux origines, de prêtres pionniers. Il en est résulté, de 1900 à 1970, un printemps saisissant sur le plan de la pratique religieuse qui s'est maintenue longtemps à un niveau important (25/30 % de pratique), mais surtout un engagement des catholiques dans la République, notamment après 1945, dans des mouvements d'inspiration chrétienne comme le MRP, dans

un choix individuel d'engagement patriotique comme chez le général de Gaulle, aussi catholique pratiquant que fermement attaché à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Un simple regard sur les personnalités politiques françaises, les responsables d'associations, notamment caritatives ou culturelles, tant au plan national que régional et local, fait apparaître la présence de citoyens, formés par les mouvements d'Eglise, à des postes de responsabilité sans qu'ils ne fassent état de leur conviction.

Aujourd'hui cependant la dynamique de l'action catholique s'est, au fil du temps, évanouie dans les sables de la spécialisation par milieux sociaux. La militance et la pratique ne concernent plus qu'une minorité de catholiques. L'immense majorité ne se sent pas concernée, ne veut pas participer. Faut-il les en blâmer, faut-il, parce qu'ils refusent de s'engager, de pratiquer régulièrement, considérer qu'ils ne sont plus catholiques ? Toute la question est là. L'enjeu est considérable puisque la réponse conditionne les conclusions de l'*audit* et oriente les remèdes.

Le regard sur l'histoire du fait religieux en France depuis la Révolution permet de relativiser le caractère «totalement» nouveau de la situation actuelle en matière de pratique religieuse. Certes, la société de consommation, la modernité (qu'il faudrait redéfinir plus précisément, si du moins l'entreprise était possible, eu égard au contenu totalement hétéroclite d'un tel concept), le relativisme ont effectivement contribué à la remise en cause d'un attachement régulier aux pratiques religieuses : la désaffection est réelle, sans qu'il y ait lieu pour autant d'évoquer la déchristianisation, souvent annoncée comme probable - voire inéluctable - dès les années cinquante par certains pasteurs soucieux de mobiliser les militants. Certes, la masse des catholiques ne souhaite plus s'engager à la manière des générations précédentes, ne veut plus pratiquer régulièrement, mais de quel droit, sur quelles bases (à moins de se référer à des critères puritains, voire néo-jansénistes) ne pas tenir compte du souhait d'identité religieuse d'un citoyen français affirmant, sans y être contraint en aucune manière, son attachement à l'Eglise catholique dans sa réponse à un sondage.

Cette différence d'appréciation sur la situation religieuse en France ne remet absolument pas en cause les propositions de Danièle Hervieu-Léger sur la laïcité, la nécessité d'un dialogue interreligieux mais elle implique des approches différentes des solutions : le caractère majoritaire de la religion catholique, même s'il est sans cesse contesté de fait par les incessantes évocations médiatiques des rébellions internes au corps ecclésiastique, à caractère traditionaliste ou progressiste, étouffé par l'évocation des nouvelles croyances, des sectes, de l'intégrisme dévastateur, ne peut être remis en cause puisqu'il procède du choix démocratique des Français. Il s'avère, d'autre part, tout à fait essentiel à l'équilibre et à l'identité des « minorités » au sens strict et non péjoratif du terme. Un protestant pour entrer en dialogue avec un catholique doit trouver en lui la différence qui lui permet de se trouver « lui-même » ; les différences fondamentales entre les chrétiens et les juifs ne peuvent faire oublier le patrimoine commun vétéro-testamentaire ; le monde musulman partage avec les catholiques le monothéisme et le sens de la transcendance, mais son approche des rapports entre Dieu et l'histoire est totalement différente. Enfin, comment les Français athées et ceux qui ne savent pas ou ne veulent pas apporter de réponse personnelle à la ques-

tion de Dieu pourraient-ils vivre leur conviction ou leur neutralité sans disposer d'un pôle d'opposition, certes pluriforme, certes moins soudé, mais réel et autour duquel s'organisent des différences ?

Une entreprise menée sans conteste de bonne foi, qui consisterait à dévaloriser au-delà de la mesure un des fondements de l'identité française et européenne actuelle, ne peut rendre service à quiconque, qu'il appartienne à cette maison ou non. Il est important d'éviter les excès en tout genre : du triomphalisme d'hier n'est-on pas passé à une forme de misérabilisme à l'égard de l'Eglise susceptible de nuire à l'identité des citoyens de ce pays qui ont besoin, en matière religieuse comme dans le domaine politique ou culturel, de repères clairs et mesurés tenant compte, au-delà des présupposés idéologiques et religieux, des « réalités » ? L'indifférentisme religieux gagne incontestablement du terrain, surtout au sein de la communauté catholique. Faut-il accompagner le mouvement ou proposer des réponses qui, comme à l'époque de la Renaissance, puiseraient dans des périodes antérieures des éléments de renouveau réellement adaptés aux mentalités contemporaines ?

Bruno BÉTHOUART

Vient de paraître

POLITIQUES & CHRÉTIENS

J E A N L E C A N U E T

par
Nadine-Josette Chaline

Témoignages de François Bayrou
et de Dominique Baudis



BEAUCHEESNE

Introduction

Dans les bouleversements des années 1940, une nouvelle génération découvre la politique. Parmi ces jeunes se détache Jean Lecanuet. Agrégé de philosophie - titre dont il a rêvé durant toutes ses études - il rencontre par la Résistance, alors qu'il venait d'être nommé dans le Nord, des hommes et des femmes engagés dans le combat politique. Le jeune professeur est très soucieux de ne pas être simple

spectateur de la reconstruction du pays à l'issue des dures années de guerre. Issu d'une famille normande très catholique et ouverte aux problèmes sociaux, il milite très rapidement au sein de la démocratie chrétienne, qui connaît alors en France son apogée en ces mois suivant la Libération.

Jean Lecanuet ne reste pas longtemps simple militant : gravissant rapidement tous les échelons du mouvement, il devient président du M.R.P. En cette période qui voit l'arrivée sur la scène politique de nouveaux visages, il est l'un des plus actifs, tant à Paris dans les instances nationales qu'à Rouen, sa ville natale, où il est élu conseiller municipal puis conseiller général et député ou sénateur au gré des consultations électorales. Cependant c'est l'élection présidentielle de 1965, la première au suffrage universel, qui le fait véritablement connaître en mettant le général de Gaulle en ballottage. Désormais Jean Lecanuet appartient au cercle des hommes politiques les plus en vue, accumulant les mandats.

Démocrate-chrétien, il rêve de constituer en France un grand parti de gouvernement situé au centre. Toute son action politique va dans ce sens. L'échec des négociations avec Gaston Defferre puis la volonté de François Mitterrand d'engager les socialistes dans une union de la gauche avec les communistes en font le rassembleur de ceux qui refusent l'alliance avec les marxistes et des opposants au gaullisme. L'exercice est difficile. Il s'y efforce tant à Rouen qu'à Paris, en fonction des circonstances, à travers le C.D.S. et l'U.D.F. Le Centre ne pouvant être, selon lui, que « le sel de la terre » (1), il va s'employer à rechercher la « terre » susceptible de recevoir ce « sel », se retrouvant ainsi au cœur de la vie politique française de 1965 à sa disparition.

1) Lettre de Jean Lecanuet du 6 août 1988. Archives Jean Lecanuet.

Conclusion

Chrétien et politique : les deux termes se rejoignent chez Jean Lecanuet qui incarne bien la démocratie chrétienne à la française, c'est-à-dire très différente de celle qui existe en Belgique ou en Allemagne. Dans sa famille, il a puisé sa foi et la volonté de concilier démocratie, progrès social, réforme et modération. Ses études l'ont confirmé dans son attachement à un humanisme chrétien qu'il peut désormais mieux formuler. La guerre, enfin, lui fait rencontrer ceux avec qui il va travailler. Il participe dans l'effervescence de la Libération, aux débuts du M.R.P. D'abord simple militant, il gravit rapidement tous les échelons en ces années de grand renouvellement du personnel politique jusqu'à devenir président du mouvement en 1963 à 43 ans. Mais le M.R.P. n'a plus les scores des années glorieuses. Avec ses amis, il va lui falloir tracer de nouvelles voies.

Sa candidature lors de la première élection présidentielle au suffrage universel, en 1965, le fait connaître sur le plan national. Responsable de la mise en ballottage du général de Gaulle, il se retrouve sur le devant de la scène mais se fait aussi de solides inimitiés dans le monde gaulliste. Il a rêvé d'un grand parti nouveau où se rejoindraient démocrates-chrétiens et socialistes. Cependant l'échec de la grande Fédération avec Gaston Defferre lui a appris combien grands étaient les obstacles sur la route d'un tel projet.

Son refus du marxisme - constamment affirmé - l'a éloigné de toute alliance avec les communistes, son électorat s'y serait d'ailleurs difficilement prêté. S'opposant tout à la fois à l'extrême-gauche et au gaullisme, il lui faudra attendre 1974 pour revenir au pouvoir, lorsque se réalise, au plan national, le regroupement qu'il s'emploie à faire à Rouen. Le centrisme

doit trouver sa voie entre le gaullisme et le nouveau parti socialiste de François Mitterrand. Avec l'U.D.F., Jean Lecanuet tente de le réaliser et pendant dix ans s'évertue à maintenir l'unité du groupe. Faute de pouvoir rassembler ceux qui, selon lui, auraient dû naturellement se retrouver pour un véritable programme social, il s'est rallié à une entente U.D.F.-R.P.R., telle qu'il la pratiquait dans sa ville et dans son département où, dès 1977, il présenta des listes communes à la mairie comme lors de l'élection sénatoriale. Ce qui est bon pour Rouen l'est pour la France, telle fut toujours sa conviction.

Résumant lui-même son engagement politique, il affirme en 1989 : «J'ai toujours servi deux causes : Rouen et l'Europe». (1) L'Europe lui semble le remède à nombre des maux dont souffre notre temps. Ce thème est présent dans toutes ses campagnes, dans tous ses discours. Cependant, cet attrait pour l'Europe ne se fait jamais au détriment de l'amour de son pays. Dans la ligne de Robert Schuman, Jean Lecanuet est certainement l'homme politique français qui incarne au plus haut point l'idéal européen. Le thème de l'Europe se retrouve au fil de tous ses discours, de son entrée au parlement, en 1951, à la défense du traité sur l'Union européenne à la veille de sa disparition.

Une société libre où l'homme est responsable dans une France forte et une Europe solide, tels étaient ses buts. La situation particulière de la France, héritière d'un passé marqué par les luttes entre cléricaux et anticléricaux et où le phénomène gaulliste constitue une particularité très forte de même que la présence d'un parti communiste longtemps puissant, fait que la démocratie chrétienne y a pris un visage différent. Jean Lecanuet l'a incarné dans toutes ses difficultés.

1) Paris-Normandie, 3 janvier 1989

Le Dictionnaire du sens interdit

par André LE GALL

SARTRE (J.-P.) «Je subissais l'influence écrasante de Sartre qui voyait dans toute critique de fond sur la Russie soviétique une arme offerte aux réactionnaires et aux Américains. *Il ne fallait pas désespérer* Billancourt disait-il». Ce journaliste de gauche qui passe aux aveux en novembre 1978, a relu ce qu'il écrivait sous la surveillance de Jean-Paul Sartre. Méritoire effort, redoutable épreuve pour quiconque écrit. Peut-on écrire innocemment ? Personne n'a à s'instaurer en juge de personne. Paix aux âmes des vivants et des morts.

Reste à savoir ce qui a pu faire qu'un homme de culture et de talent comme Jean-Paul Sartre se soit institué le gardien d'un système d'oppression et d'extermination comme le régime soviétique. Et pourquoi toute une partie de l'intelligentsia française a accepté son magistère.

On a exhumé récemment (1) un long texte de Jean-Paul Sartre paru en 1946 sous le titre *Ecrire pour son époque*. Il s'agit d'une prise à partie de la littérature de l'intemporel, celle qui, n'étant écrite pour aucun temps, prétend pouvoir se lire en tous temps. La passion pour les grands hommes, pour les grands livres, la dévotion scolaire pour les figures, pour les statues du passé a fait passer cette idée qu'il faut écrire pour l'avenir, pour ceux qui viendront après nous et qui - c'est l'implicite - seront nos juges. Ce tribunal-là, Jean-Paul Sartre a tout à fait raison de le récuser. L'histoire jugera dit-on. On le dit comme ça, en passant, comme une évidence. Cette révérence à l'histoire n'est qu'une prostration devant une idole grande dévoreuse

d'hommes. Au nom de l'Empire millénaire, au nom des lendemains qui chantent, le XX^e siècle aura beaucoup sacrifié à l'idole. L'idole est insatiable.

Il faut écrire pour le lecteur inconnu, celui qui, aujourd'hui ou demain, ouvre par hasard le livre et comprend aussitôt que c'est à lui qu'on parle, personnellement, dans le silence. Il suffit qu'il y en ait un, ou qu'il vienne à y en avoir un, un jour, qui ait l'attention fixée par ce qu'il lit. C'est pour ce lecteur -là qu'on écrit.

Jean-Paul Sartre a raison de récuser les oeuvres conçues pour les futurs manuels scolaires. L'oeuvre est pour son temps. Elle est réaction aux événements, aux hommes de son temps. Mais Jean-Paul Sartre ajoute : l'absolu est dans ce qui se vit dans l'instant. Là nous sommes déjà un peu en alerte. «Vous détestez les huîtres et c'est un absolu». Ah bon ? Mais c'est la suite qui achève de mettre en éveil : «vous entrez au Parti communiste et c'est un absolu». Le glissement des huîtres au Parti communiste aurait peut-être valu quelques problèmes à l'auteur s'il avait vécu dans le périmètre de souveraineté du maréchal Staline, alors dans sa pleine gloire. Au contraire, à Paris, passer des huîtres au Parti communiste, c'était familiarité, signe de liberté de pensée. Et, en effet, en 1946 pas mal d'esprits, très distingués et surdiplômés, s'assujétissaient, par esprit de servitude volontaire, à l'absolu du Parti communiste, entamant de longues carrières, parfois

1) *Le Monde* des 16 et 17 avril 2000

psychiquement dépressives, assez souvent socialement fructueuses.

Mais Jean-Paul Sartre ne tombe pas dans cette trappe. Il entend être libre de ses mouvements, libre de soutenir le camp qu'il aura choisi. Quel camp ? Le même que celui du Parti communiste. Celui de l'Union Soviétique. Soutien un peu critique, un peu distancié, plus ou moins critique, plus ou moins distancié selon les époques. Soutien ferme dès les temps staliniens, les pires. Avec Merlau-Ponty, Sartre publie en janvier 1950 un article dans *les Temps modernes* : «L'URSS se trouve *grosso modo* située dans l'équilibre des forces du côté de celles qui luttent contre les formes d'exploitation de nous connues». (2)

Grosso modo.

C'était le temps où David Rousset, sous les injures et les calomnies, faisait défiler ses témoins dans le procès qui l'opposait aux *Lettres Françaises*. Ces témoins-là, pour beaucoup anciens communistes, savaient que le goulag ne se confondait pas avec le Club Méditerranée. Mais, *grosso modo*, ils avaient tort. La preuve : la meule historique allait les écraser impitoyablement. Les prudences - quelle saveur dans ce «de nous connues» ! - les précautions céderont avec l'âge jusqu'à laisser passer l'inénarrable.

«Un anticommuniste est un chien» avait décrété le maître. Quel hommage à ceux qui n'ont cessé d'aboyer, que cet inoubliable témoignage de cécité que Jean-Paul Sartre nous livre en juillet 1954, au retour d'un de ses voyages en URSS : «Le citoyen soviétique possède à mon avis une entière liberté de critique» (3). Ça ne s'invente pas. Moment d'absolu sans doute ? Oui. C'est ce que nous explique par avance Jean-Paul Sartre en 1946. «L'époque a toujours tort quand elle est morte, toujours raison quand elle vit». Comme si Jean-Paul Sartre ressentait un sourd malaise à l'idée qu'on vienne un jour le relire, comme s'il lui fallait par avance récuser le lecteur à venir. «Les jugements de la postérité n'infirmeront pas ceux qu'on portait sur lui de son vivant». Lecteur, passe ton chemin. Il n'y a rien à voir. Ben si ! Il y a à voir ce spectacle étrange d'un esprit parmi les plus vifs errer autour des grands espaces de la terreur sovié-

tique, ignorer l'horreur insulaire de l'oppression castriste, ne pas voir la dictature féroce et méticuleuse que le communisme promet aux peuples d'Indochine, tenir que *grosso modo* l'avenir de l'humanité est de ce côté-là. Ce qui fascine un peu c'est l'enchaînement des raisonnements. Les rigueurs logiques qui font d'un agrégé de philosophie surdoué un censeur des censeurs du maréchal Staline. Il est vrai que le maréchal Staline, linguiste distingué à ses heures, était en ce temps-là, l'humaniste en chef, le chef des humanistes. Ne lui devait-on pas cette parole véritablement historique : «l'homme est le capital le plus précieux»? Cent millions de victimes planétaires disent les pessimistes, pour le système communiste. Pas plus de quatre-vingt millions rétorquent les minimalistes. Ça fait tout de même du monde.

Pourquoi ce magistère sartrien ? Le texte de 1946 nous le laisse soupçonner. Il passe là-dedans toute une vie de la pensée, des associations d'idées, des exemples à foison, une effervescence où l'indiscutable fait passer en contrebande le très discutabile. Le *projet d'émanciper les nègres* figure parmi les *transcendances réelles*. On nous dit aussi : *Vous allumez votre pipe et c'est un absolu*. Au même titre que ce : *vous entrez au Parti communiste*, qui lui aussi est un *absolu*. Tout cela roule vite, se bouscule, une chose chasse l'autre, les associations ont des allures de démonstrations, le texte est plein de vie, d'énergie, d'autorité, il entraîne. Quand on ne sait pas la suite, il s'impose comme une évidence. Comme un pouvoir. A qui ? Pas à François Mauriac, Eugène Ionesco, Jean Anouilh ou Albert Camus, non, mais aux pratiquants de la plume quotidienne et hebdomadaire, à ceux qui finissent pas constituer l'opinion. Ainsi s'établit le règne. Pendant un certain temps. Après ? Après le temps est passé. Il aura été vécu comme un *absolu*. Alors ? Alors conclus toi-même, lecteur, pour ton propre compte.

André LE GALL

2) Jean SÉVILIA. *Le terrorisme intellectuel*, Perrin, Paris, 2000, p. 29

3) *Ibid.*, p.31

La Vie Littéraire

par Philippe SÉNART

Michel Morht : Tombeau de La Rouërie - Les chroniques de **François Mauriac**. - Y a-t-il un siècle de **Sartre** ? - La marche au sud de **Christian Dedet**. - **Pascal Quignard** : Terrasse à Rome - **Robert Sabatier** : Le sourire aux lèvres. - **Roger Grenier** : Le Veilleur. - **Solange et Pierre Deyon** : Le duc de Rohan, huguenot de plume et d'épée.

M. Michel Morht a eu l'honneur, il y a quelques années, d'inaugurer une statue de La Rouërie sur une place de Fougères avec l'ambassadeur des Etats-Unis qui, le 21 janvier 1993, avait déposé une gerbe de fleurs sur la place de la Concorde à l'endroit même où Louis XVI a été exécuté. Cette double manifestation exprime la reconnaissance de l'Amérique envers la France royale qui l'a aidée à conquérir son indépendance. Le marquis de La Rouërie est mort le 30 janvier 1793 de l'émotion causée par la mort du Roi. Sur son tombeau, quelque part dans la forêt bretonne, il y a, à moitié effacée, cette inscription : «Le mal qui l'emporta fut sa fidélité». C'est la fidélité qui marque de son signe toute l'œuvre de M. Michel Mohrt. Voilà pourquoi il peut dire, dans le livre qu'il vient de consacrer au souvenir de La Rouërie (1) et auquel il attribue une valeur testamentaire, que celui-ci a été le compagnon de toute sa vie. En écrivant une esquisse de biographie de La Rouërie, c'est sur lui même que M. Michel Mohrt a écrit.

«La Rouërie avait tout pour me plaire». Bretons tous deux, étudiants en droit à Rennes où le jeune gentilhomme s'est battu avec ses camarades pour les libertés de son pays lors de la réunion des Etats de Bretagne en 1788, l'un soldat des gardes françaises, l'autre officier au

Royal-Piémont en 1790 sur le front des Alpes, fixant leurs regards, dès leur enfance, au-delà de la mer, derrière la ligne d'horizon, sur le lieu magique de toutes leurs rêveries, vers lequel La Rouërie a cinglé, un fier matin, pour aller fonder la liberté américaine et où M. Mohrt a été attiré à son tour pour aller y respirer l'air plus pur du large, ils ont suivi les mêmes routes, jusque dans le beau désespoir, pour servir les causes perdues, où M. Mohrt fait escorte à tous les réprouvés de l'Histoire, se battant avec les Vénètes contre Jules César, avec les Jacobites à Culloden et sur les rochers de Kilmarnock, avec les émigrés du Grand Corps à Quiberon contre Hoche.

Collectionneur, enfant, de petits soldats de plomb, M. Michel Mohrt a été, nous dit-il, toute sa vie, «fasciné par les destins militaires», celui du futur général Moreau qui se battait déjà à Rennes avec les étudiants en droit aux côtés de La Rouërie et qui prendra les armes contre Napoléon dans la campagne de Russie lorsqu'il est rentré de son émigration aux Etats-Unis, comme celui de ce Bargemont auquel son camarade Jean Bassompierre, combattant, avec M. Mohrt, de *La Campagne d'Italie*, a servi de modèle et qui a commandé la division

(1) Gallimard.

Charlemagne sur le front de l'Est contre le bolchevisme. M. Mohrt épingle dans son livre l'image symbolique d'un autre de ses camarades, le petit-fils du maréchal Foch, qui se battait aux côtés des Russes, faisant prisonnier Bassompierre qui se battait aux côtés des Allemands, l'un décoré de la Croix de fer, l'autre du Drapeau rouge. C'est en pensant, dit-il, à Bassompierre, et aussi à tous les soldats perdus, du chouan Cadoudal au communard Rossel et au commandant Hélie de Saint-Marc, qu'il a écrit ce livre sur La Rouërie.

«Il fallait un chef en Bretagne», écrit M^{me} Anne Bernet dans son *Histoire générale de la Chouannerie* qui vient de paraître (2), ouvrage désormais indispensable à tous ceux qui se passionnent pour la guerre civile que ne cessent de se livrer les Français depuis qu'ils existent et qui fait s'écrier au vieux duc d'Esgrignon sortant de son «cabinet des antiques», à Alençon, dans le roman de Balzac, pour voir passer Charles X et sa suite sur la route de Cherbourg dans le fatal été 1830 : «C'est la revanche des Gaulois sur les Francs». Gaulois contre Francs, Armagnacs contre Bourguignons, ligueurs contre huguenots, maintenant «aristocrates» contre «patriotes». Fouché peut dire : «La France renferme deux nations aux prises l'une avec l'autre». Roi médiateur, Louis XVIII déclarera : «Tous mes efforts tendent à faire que deux peuples qui n'existent que trop finissent par n'en former qu'un seul». Belle parole qui n'a été qu'un vœu pieux ! Nos amis, les présidents Jacques Bonin et Paul Didier, ont écrit sur cette «histoire de deux peuples» un livre dont j'ai rendu compte en son temps ici même (3). Revenu d'Amérique, sans avoir pu retrouver en France le grade de général que lui avait décerné Washington, sans doute La Rouërie a-t-il pu dire comme le capitaine Maurin dans *La campagne d'Italie* : «Il n'y a plus d'armée». «Héros désœuvré», ainsi que l'a nommé M. Christian Bazin dans une biographie publiée en 1990 mais qui n'a rien perdu de son intérêt (4), combattant toujours pour la défense de la liberté, il fonde en 1791 l'Association bretonne. C'est une association «simplement défensive des honnêtes gens contre les factieux, les brigands et les malfaiteurs». La Rouërie est allé à Coblençe recevoir des Princes mandat d'en prendre la tête. En 1791, la guerre à l'Europe n'a pas encore été

déclarée par la Révolution, et l'on peut aller à peu près librement à Coblençe et en revenir. Montlosier ne nous apprend-il pas que, partant pour Coblençe en pré-émigration, il en avait informé le secrétaire de l'Assemblée qui lui avait proposé un ordre de mission pour couvrir ses frais, comme s'il devait se rendre de Paris à Riom dont il était député.

Désormais, La Rouërie sera le chef dont la Bretagne a besoin. Muni des pouvoirs qu'il avait réclamés, il installe dans toute la province un réseau inextricablement serré de commissaires et de correspondants choisis dans les trois ordres (noblesse, clergé, tiers état). Il organise dans le cadre de cette association défensive une véritable armée secrète qui se soulèvera contre la Révolution le moment venu, lorsque l'armée des émigrés entrera en France, prenant ainsi Paris «en tenaille». La Rouërie se révèle non seulement comme en Amérique un soldat de coups de mains, mais un général en chef. Portait-il les armes contre sa patrie ? Ne peut-il s'écrier comme Chateaubriand : «Que me fait ma patrie, si elle est injuste !», et, dans notre antique constitution, est-ce que le Roi se sépare jamais de la France ? La date de l'insurrection avait été fixée au 10 octobre 1792, elle fut renvoyée au 10 mars 1793. Entre-temps, La Rouërie était mort. Trahis par le médecin de celui-ci, l'espion Chevetel qui jouait le double jeu entre les jacobins et les chouans, les compagnons de La Rouërie montèrent sur l'échafaud. Au premier rang Thérèse de Moelhen, la cousine de La Rouërie, dont Chateaubriand avait remarqué la jeune beauté dans un salon de Fougères et qu'il faut mettre au nombre de ces intrépides femmes dont Barbey d'Aurevilly a conté les exploits dans son *Chevalier Destouches*. La Rouërie, lui, fut déterré et son cadavre eut la tête tranchée. Ainsi il n'échappa pas au sort commun de tous les ennemis de la Révolution.

Vainqueur sur une terre étrangère («l'Amérique est entrée dans l'histoire aux bras de la noblesse de France» a dit Claudel), il est sur sa terre bretonne, encore au service de la

(2) Perrin

(3) cf *France-Forum* n° 167/168 novembre-décembre 1978.

(4) Perrin.

liberté, un vaincu. Ce beau livre («être vaincu, c'est très bon en littérature» dit l'un des personnages des romans de Michel Mohrt) exprime, dans la joie d'écrire, la fidélité nostalgique d'un cœur meurtri, mais d'un esprit fier. Hommage réparateur, il vaut bien la statue de la place de Fougères.

*
**

François Mauriac a toujours, dès son enfance, voulu être «le premier», et il mettait autant d'application dans la rédaction de ses compositions françaises au collège que plus tard il en mettra à écrire ses romans, et, chaque fois, il appelait à l'aide le Saint-Esprit. Devenu journaliste, il reste dans ses articles le même enfant appliqué à son devoir pour être encore le premier. Les chroniques publiées dans *Le Figaro* et *La Table Ronde* entre 1948 et 1955, réunies par le professeur Touzot, avec ses annotations à l'encre rouge, viennent en témoigner (5). Le prix Nobel n'a pas dû faire plus de plaisir à François Mauriac que le prix d'honneur de ses classes enfantines.

Ces années où il écrit *Le Sagouin* et *L'Agneau*, sont celles où il dit que son œuvre est finie, mais «la vie continue». Mauriac ne se résigne ni au silence ni à la solitude. La politique sera le seul moyen de garder avec son siècle la communication dont il a besoin pour continuer à vivre. «Je me détourne, écrit-il dans une chronique de septembre 1955, des histoires de famille, de tous ces médiocres drames cent fois décrits. Le seul drame qui m'occupe est celui du groupe humain auquel nous appartenons... La politique demeure aujourd'hui l'unique tragédie, l'unique roman ». Il craint, dans une vie trop douillette, trop honorée, de n'avoir pas assez souffert. «Être né bourgeois, écrivait-il dans ses *Mémoires intérieurs*, c'est être revenu en douce au paradis terrestre ». Il veut, par la politique, prendre sa part de la souffrance universelle. Il plonge dans les sombres années de l'après-guerre, dans un cloaque de boue et de sang. Sur ce cloaque, règne Sartre. Du rond-point des Champs-Élysées, au siège du *Figaro*, où il a installé son observatoire, Mauriac dénonce « l'excrémentalisme ». Un

jeune homme de vingt ans, Pierre de Boisdeffre, lui écrit pour lui dire que Sartre ne représente pas sa génération. « Voilà, répond Mauriac, le moment, peut-être, de la dernière nausée, celle qui délivre ».

Mais le véritable drame de François Mauriac, le drame de tous les Français, c'est de vivre, dit-il, dans un pays «désenchanté». «Au lendemain de la plus grande catastrophe de l'Histoire, nous avons perdu de vue cette vérité : la table rase nous donnait l'illusion que tout allait être reconstruit à neuf... Et nous revoilà dans les mêmes-ornières». M. Queuille y conduit, d'un pas claudicant, le chariot mérovingien de l'Etat. Le général de Gaulle appelle les Français à se rassembler, mais la «défection» comme au temps de Chateaubriand, permet, cette fois non pas à la gauche, mais à la droite, de prendre les affaires. Un ancien conseiller national de Vichy devient chef du gouvernement. Ce n'est pas seulement contre les existentialistes et contre les communistes que François Mauriac fourbit ses armes, c'est aussi contre «les petits positivistes au cœur sec», comprenons : la postérité maurassienne, au premier rang desquels Roger Nimier. Le cœur sec, Roger Nimier, qui réclamait pour la France « le sourire d'une reine » ? Il y a dans ces chroniques du *Figaro* une «Histoire politique de l'Académie française», écrite en mai-juin 1955, où le principal souci de François Mauriac semble être celui de l'existence dans l'Académie d'une droite «à l'état pur». Décimée à la Libération, elle se reconstitue rapidement sous l'impulsion d'André Chaumeix et de Pierre Benoît. L'un des premiers articles réunis dans ce recueil célèbre le cinquantenaire du «J'accuse» de Zola. Mauriac écrit que «l'Action Française est sortie de l'affaire Dreyfus». Chronologiquement au moins, oui. N'en est-il pas sorti lui-même dans sa longue dispute avec cette droite qu'il connaît trop bien pour avoir été élevé dans son intimité et avec laquelle il n'a cessé d'entretenir un débat historique qu'on pourrait dire familial ?

De ces pages où François Mauriac accumule les noirs orages, semble-t-il à plaisir comme pour y trouver peut-être une justification, émane une douce clarté, et c'est celle de l'enfance vers

(5) Bartillat, (éd. établie par Jean Touzot)

laquelle il est toujours ramené. Nous le suivons à travers ces chroniques dans les chemins qui le conduisent vers « la maison endormie », au bord des vignes et des pins, là où, dans « la chambre de maman », est le premier nid, là où tout lui a été donné, où, comme l'a écrit M. José Cabanis dans son *Mauriac et Dieu* (6), « tout ce qui a nourri son œuvre est déjà acquis, l'enfance et la province, la nature et la grâce, la foi et les tentations, la hantise de la mort. Rien n'y sera ajouté », même pas, lorsqu'il écrit ces chroniques, ce qui apparaît de la confrontation de l'éphémère à l'éternel. « La seule raison que j'ai d'écrire à cette place, dit-il dans *Le Figaro*, le 11 novembre 1952, est de ne commenter l'actuel et l'éphémère que pour aider mes lecteurs... à retrouver au-dedans d'eux-mêmes ce calme, ce silence annonciateur de la paix que le monde ne connaît pas ». C'est la « paix des cimes », ces cimes que l'on aperçoit, paraît-il, de la terrasse de Malagar et qui élèvent dans ce livre qui en a reçu son titre, au-dessus des tumultes de l'actualité, leur symbole vivifiant.

*
**

M. Bernard-Henry Lévy a écrit dans un élan ambitieux *Le Siècle de Sartre* (7). Albert Thibaudet avait centré autour des trois figures de Barrès, de Maurras et de Bergson « trente années de vie française ». C'était déjà toute l'histoire d'un demi-siècle. Sartre est entré dans la littérature en 1938 avec *La Nausée*. C'est seulement dans les années 40-45, au Café de Flore, qu'il installe son influence. Il s'est heurté immédiatement à Camus. Camus a une vocation pontificale. Dans un régime des lettres où l'Eglise est séparée de l'Etat, Camus, c'est le côté de Pierre, Sartre, le côté de César. Il aspire à être un Etat. C'est l'Etat-Flore. Il n'exerce son pouvoir que sur un arrondissement de Paris ; encore lui échappe-t-il un parti important de rebelles, groupé autour d'André Fraigneau, se réclamant de Morand et de Chardonne, qui compte ce qu'il y a de plus brillant dans Paris. Limité à deux ou trois rues, plus quelques bars dont le plus célèbre est le bar du Pont-Royal, il y a dans ce pouvoir, à surface restreinte, une vocation impériale. Contesté à la terrasse de la Rhumerie martiniquaise du Boulevard Saint-Germain, il se fait

acclamer à Cuba. L'aventure intellectuelle de Sartre ne s'en terminera pas moins, dans un livre écrit tout à sa gloire, par un échec, qui n'est sans doute que celui du siècle avec lequel M. B.-H. Lévy a visé à le confondre.

Il y a eu, écrit M. B.-H. Lévy, « une première période sartrienne qui s'appuie sur Heidegger et Husserl et Céline et surtout Nietzsche, pour s'arracher à Gide et à Bergson ». De Bergson à Sartre, M. B.-H. Lévy prend le relais de Thibaudet. C'est la période où Sartre confie à Simone de Beauvoir dans *Les lettres au Castor* : « Nous ne cherchions pas à détruire, nous voulions sagement et patiemment comprendre le monde, le découvrir, pour nous y faire une place ». L'élève de la rue d'Ulm, le petit bourgeois engoncé dans des idées trop raides et des costumes trop étroits, est ébloui par son camarade Nizan qui est inscrit au Parti et qui considère le monde à travers un monocle. Il découvre Heidegger en lisant *Qu'est-ce que la métaphysique ?* et il se précipite sur le livre introuvable de Husserl dont il déchire fébrilement les pages sur le trottoir du boulevard Saint-Michel. Il dira qu'il a eu quelque peine à s'assimiler cette « philosophie barbare ». M. B.-H. Lévy l'accompagne dans ces années en lui demandant qui il est. Sartre pourrait lui répondre : « Je suis le produit monstrueux du capitalisme, du parlementarisme, du centralisme et du fonctionnarisme ». *La Nausée* paraît sous l'invocation de Céline. Le « siècle de Sartre » n'a pas commencé.

Faut-il en dater le commencement, de la défaite ? Lui qui n'osait pas se déclarer marxiste comme les petits camarades et qui ne s'intéressait qu'à l'homme singulier qu'il était découvre, dans la promiscuité puante d'un camp de prisonniers, qu'il est « n'importe qui », « un homme entre les hommes ». Jusqu'alors, il n'avait pas pris, normalien ironique, le monde au sérieux. Il pouvait dire qu'il écrivait des livres sinistres, sans être triste. « Je ne me sens pas ridicule, disait-il. Je m'amuse de moi ». Ces aveux sont ceux de son *Journal de la drôle de guerre*. Ce Sartre qui s'amuse et qui écrit cinq pages, du ton le plus normalien du monde, pour savoir s'il mangera ou non un pain au lait pour

(6) Cf. *France-Forum* - n° 273-274 - octobre-décembre 1991

(7) Grassat

son petit déjeuner par «mortification de bourgeois mobilisé», ne ressemble pas au Sartre «effrayant» de la vieillesse (le mot est de M. B.-H. Lévy), ni encore à celui qui va, après la Libération, s'aligner sur le parti communiste, approuver les verdicts politiques de Prague, se rendre en pèlerinage à Cuba. Il vend les journaux dans la rue, se juche sur un tonneau pour parler aux ouvriers clairsemés de Billancourt. Communiste, puis mao, c'est Sartre saisi par la politique, comme le M. Le Trouhadec de Jules Romains par la débauche. Devant ces scènes, tendons un voile qui n'est pas forcément respectueux.

La littérature pourrait-elle le sauver ? Il en a pris congé dans son livre le plus littérairement achevé, *Les Mots*. Enfant, il avait cru qu'en peignant de vrais objets, avec de vrais mots, tracés par une vraie plume, «il pourrait être vrai». Un jour, il tua dans l'un de ses romans Guillaume II. Le lendemain, il apprit qu'il continuait à gagner des batailles. Il a pressenti, alors, que la littérature n'était que mensonge. Lorsqu'il écrit *Les Mots*, Sartre sait que «la culture ne sauve rien, ni personne». C'est le moment où Simone de Beauvoir déclare dans une phrase fameuse qu'elle a été «flouée». Sartre range désormais la littérature dans ce qu'il appelle le magasin des accessoires.

Le «siècle de Sartre» n'a-t-il pas alors déjà pris fin ? Tard commencé, prématurément achevé, s'épuisant ensuite en de vaines agitations, il aura duré à peine vingt-cinq ans, le temps d'une génération. Il se réduit à une aventure intellectuelle, brillant d'un vif éclat, mais sans lendemain. M. B.-H. Lévy a écrit sur les dernières années de Sartre, pré-retraité de la littérature, des pages qu'on ne peut lire sans tristesse.

*
* *

M. Christian Dedet marche au Sud comme marchait au Nord dans le roman de Jules Verne le capitaine Hatteras. Il est entré dans la littérature sur les traces de Drieu et de Montherlant. Il y avait dans *Le métier d'amant*, son premier roman, un écho de *Rêveuse bourgeoisie*. Dégouté du monde moderne, il y avouait son projet : fuir. *La fuite en Espagne* suivait *Le*

métier d'amant. M. Christian Dedet s'y donnait un air d'Alban de Bricoule, le héros des *Bestiaires*. Mais dans sa marche au Sud, il voulait, voyageur traqué par ses désirs, aller toujours plus loin. L'Afrique, qui était son rêve de jeunesse, le hantait. Écrivain, M. Dedet était aussi médecin. Sur la route de l'Extrême-Sud, aux confins de l'Algérie et de la Mauritanie, il écrivait *L'Exil* et *Le Soleil pour la soif*. Camus lui proposait le modèle du docteur Rieux de *La Peste*. Mais il s'élevait de ce monde contaminé par l'Occident la même puanteur morbide que du pavé parisien où il était revenu dans les journées de mai 68 pour écrire *La Casse*. Au-delà du désert qui, dans *L'Exil*, lui était apparu comme un «enfer», l'Afrique noire, terre peut-être encore vierge, l'appelait. Il en rapportait du Gabon *La mémoire du fleuve*, et ce dernier récit, *Au royaume d'Abomey* (8), a été écrit au Bénin. De cette Afrique montent les voix de sa jeunesse.

Certes, la vague de la Démocratie (dans sa forme totalitaire ou dans sa forme pseudo-libérale) a recouvert le Bénin comme le reste de l'Afrique qui nous fascine mais que nous subjuguons. Les modes européennes ont envahi ce pays. La charmante petite négresse Philomène ne rêve que d'escarpins vernis. La télévision étend son règne. On assiste à des journées «portes ouvertes» où le mystère de l'Afrique est soldé. Une cérémonie du vaudou à laquelle prend part M. Dedet dégénère en grand bazar magico-folklorique. Mais M. Dedet ne s'est enfoncé dans cette profonde Afrique que pour la dépouiller de ces oripeaux de Galeries Barbès, pour la rétablir dans son authenticité, la retrouver dans sa nudité, dans sa pureté. Autre passionné de l'Afrique, M. Jacques d'Arribehaude évoque, dans son *Journal* (9), la «superbe dignité» de ses chefs traditionnels, indifférents à tous les outrages que le monde moderne inflige à leur pays. Ce n'est pas à M. Kérékou, chef de l'État béninois, que M. Dedet a apporté ses hommages, c'est à S.M. le roi Dedjalaqui, héritier, dans son palais qu'on aurait pu croire désaffecté, du pouvoir spirituel du grand roi Oudghbadji dont nous avons tort d'ignorer qu'il

(8) Actes sud

(9) L'âge d'homme

est l'exact contemporain de Louis XIV. «Le public cultivé, écrit M. Dedet, commence à peine à découvrir qu'il a pu exister, aux profondeurs du monde noir, des empires hautement civilisés, producteurs d'arts classiques parvenus à leur perfection». Mais où, dans quel quartier de jungle, trouver ce Versailles ?

La marche au Sud de M. Christian Dedet n'est peut-être que la poursuite d'un mythe. A-t-il réussi dans le royaume d'Abomey à atteindre enfin «le pays où l'on arrive jamais» ? Il y a dans ce livre, chose rare chez un méridional pudique et réservé (attendons son Journal), quelques confidences. Ecrivain qui n'a pas oublié qu'il est aussi médecin, M. Dedet avoue qu'à la fois écrivain et médecin, il a été empêché, dans la voie de ses deux vocations simultanées, d'«aller jusqu'au bout» de l'une et de l'autre, aussi bien en Algérie dans *L'Exil* et *Le Soleil pour la soif* qu'ici, au royaume d'Abomey, où l'explorateur du mystère africain est encore sollicité par les tâches urgentes de la solidarité sociale. L'itinéraire sudiste de M. Dedet est-il condamné à tourner court ? Aller jusqu'au bout ? Ou au-delà, à la faveur de quel dépassement ? M. Dedet a entendu, du fond des forêts équatoriales, l'appel d'une bête légendaire, le mokelé-bembé. Y répondra-t-il pour n'écrire plus, dans un univers chimérique, que des fables ? Ou bien, le Languedocien inquiet qu'il est resté, le cathare brûlé par une foi secrète, cèdera-t-il à l'attraction magnétique de son territoire natal pour découvrir en soi son véritable Sud, le Sud réel, à l'envers des mirages africains ? Je ne désespère pas de le trouver au rendez-vous que je lui ai fixé depuis trente ans que je le lis et le suis.

*
**

Ce récit étrange et fascinant, *Terrasse à Rome* (10), la vie d'un graveur au XVII^e siècle, est écrit en noir et blanc. Il est lui-même comme gravé. Il reproduit la vie de ce graveur en une suite de gravures. M. Pascal Quignard avait écrit dans *Tous les matins du monde* la vie d'un musicien dans un langage lié au silence. Dans la vie du graveur Meaumus, il n'y a aucune couleur. «C'est, dit M. Quignard, la profusion de fards et

celle des teintes qui ont entraîné à leur perte les mortels depuis le premier fruit». M. Quignard, dans tout ce qu'il écrit, veut exténuer la réalité, la vider de ses apparences, la réduire à son essence. Il vise à une réalité immatérielle, à la Réalité éternelle. Il faut pouvoir nommer les choses sans avoir à les décrire. On les crée, on les tire du néant en les désignant de leur seul nom. On ne les voit pas. Elles prennent leur forme dans la splendeur d'une vision intérieure. Jusqu'à son style que M. Quignard veut rendre invisible. «Le beau style, a dit Jules Renard, est invisible». Du *Salon de Wurtemberg* et de *L'escalier de Chambord* à ce dernier récit M. Quignard a appliqué ce précepte. Il en vient à ne plus s'exprimer que par des énigmes. Le visage de ce graveur défiguré par un jet d'acide se tient dans l'ombre. Il est lui-même énigme.

*
**

Après s'être tourné vers son passé pour raconter, des *Allumettes suédoises* aux *Noisettes sauvages*, l'enfance montmartroise et auvergnate du petit garçon Olivier, M. Robert Sabatier se projette ici dans l'avenir. *Le Sourire aux lèvres* (11) est un roman d'anticipation. Mais M. Sabatier n'est en avance sur son temps que de quarante ans. Il imagine qu'en 2040, grâce aux progrès de la médecine, il vit encore et il nous rapporte sur ce demi-vingt et unième siècle un témoignage direct. Est-ce qu'en si peu de temps, la durée d'une génération, le monde aura tellement changé ? Or, d'après M. Sabatier, en 2040 nos enfants habiteront un monde dont nous ne pouvons nous faire une idée. Ce qui fait l'intérêt des anticipations de Jules Verne, c'est qu'elles restent crédibles. Jusque dans *Face au drapeau* où il a eu la prémonition de la bombe atomique et de la possibilité de la destruction de la planète. Il n'y a guère que le *Voyage au centre de la terre* où nous ne le suivons pas. Le monde où nous vivons et dont le génie inventif de Jules Verne risque de faire trembler la base n'est pas pour autant changé. M. Sabatier, lui, s'échappe dans un univers irréel à la *Cyrano de Bergerac* que personne ne lit plus. Il subsiste cependant

(10) Gallimard

(11) Albin-Michel

dans ce nouvel ordre mondial des « rebelles », des « résistants » cantonnés dans sa Margéride natale. Il y a quelques pages qui sentent bon le feu de bois et qui ont le goût de l'omelette au lard. Ce fumet est vite éventé. Ces « rebelles » collaborent, eux aussi, au nouvel ordre mondial en participant, comme nous disons, à des « activités de pointe ». S'il y a dans ce pays une droite conservatrice et une gauche progressiste, elles font toujours la même politique. On renonce à comprendre ou plutôt si, peut-être, et l'on se demande si M. Sabatier n'a pas voulu émettre, sous le couvert d'une anticipation, une opinion critique sur notre époque (?). Mais, de toutes façons, il est bien le seul à se promener dans ce monde qu'il a allègrement chambardé, « le sourire aux lèvres », en curieux, à la bon-papa Duhamel. Nous sommes, nous, beaucoup moins intéressés.

*
* *

Le Veilleur (12), c'est un petit provincial modeste qui a eu, jeune homme, de grandes ambitions, il voulait devenir écrivain, il en est réduit à récrire (*rewriter*, comme on dit), la nuit, à la lueur d'une lampe, dans une agence de presse, les articles des autres. C'est encore autour d'une lampe, sous un abat-jour, dans un entresol ou dans quelque arrière-salle de café - comme si, écrit dans la pénombre, ce roman n'aurait pas dû s'appeler *La Veilleuse* - qu'il rencontre une femme pour revivre ensemble, et essayer de comprendre, une histoire qui est celle d'un petit groupe d'amis et qui pourrait être, emblématique, celle d'une génération, les « vingt ans en 1940 ». L'événement qui marque leur vie semble être la libération de Paris, oh ! simplement d'un arrondissement, et il n'est resté de cet exploit de jeunesse que désillusion, amertume, sentiment d'un ratage général. Comment comprendre, en effet ? Ce sont des fantômes qui traversent ce roman, les vies qui y sont évoquées se déroulent derrière des voiles, dans un arrière-plan feutré, d'où elles ne renvoient, assourdis, que des échos. M. Roger Grenier disperse à la surface de ce récit un nuage de poussière légère, et l'on chercherait en vain une trace sur le sol de toutes ces vies en pointillé. « Ce n'est peut-être pas une bonne chose, fait-il dire à la fin du

roman à son « veilleur », que d'avoir entrepris un bilan. J'ai l'impression que nous avons tous été inutiles ». Un bilan ? Même pas négatif, même pas en creux. Ce roman n'est qu'un souffle.

*
* *

« Le XVI^{ème} siècle qui a produit un si grand nombre de bons capitaines et d'écrivains célèbres a eu comme un dernier rejeton dans le duc de Rohan » dit Sainte-Beuve, qui ajoute : « Il est le dernier grand homme qu'ait eu la Réforme en France ». Mais ce compagnon d'Henri IV, qui s'était distingué sous ses ordres au siège d'Amiens à l'âge de seize ans, a pu écrire que la mort de son roi « a séparé sa vie en deux, celle que j'ai passée heureuse puisqu'elle a servi Henri-le-Grand, et celle que j'ai à vivre, malheureuse, et l'employer à regretter, pleurer, plaindre et soupirer ». N'est-ce pas à ce Rohan-là que M. Pierre Deyon et M^{me} Solange Deyon, professeurs aux universités de Lille et de Strasbourg, ont consacré un très remarquable ouvrage ? (13). L'on en juge par le portrait de l'homme sombre et morose dont s'orne la couverture de ce livre, un Rohan sur le front de qui la Réforme a mis, selon Sainte-Beuve, son « cachet pensif ».

L'ambition du duc de Rohan avait été de servir à la fois sa religion et son roi. L'assassinat de Henri IV remettant en question la trêve, toute politique, de l'Edit de Nantes ravive les craintes du parti protestant qui s'expriment publiquement dans l'assemblée de Saumur dès le mois de mai 1611 et va jeter Rohan, qui y déclare « l'appréhension » que les nouvelles influences qui s'exercent sur le jeune roi lui inspirent, dans la carrière de factions, où la fortune ne lui sourira jamais. Entraîné dans les guerres qui le dressent contre le pouvoir royal de 1621 à 1629, ce n'est pas seulement au roi qu'il s'affronte, mais à son propre parti. Bourgeois et marchands des villes préfèrent en effet leur commerce à la religion, et Rohan incrimine leur « irréligion », mais aussi leur « avarice », et c'est dans le peuple que ce grand seigneur, féodal de tradition, trouve ses principaux appuis. Les Cévennes ont été

(12) Gallimard.

(13) Perrin

pour lui qui y a séjourné fréquemment, un réservoir d'hommes, mais il n'a, aussi bien, à son service que des soldats-paysans qui ne quittent leurs terres que pour y revenir le plus rapidement possible. Entre Nîmes, Anduze, Le Vigan et Meyrueis, il ne livre avec de maigres et incertaines troupes qu'une guerre d'embuscades et d'escarmouches qui préfigure, dans ce quadrilatère sacré, celle des Camisards. M, et M^{me} Deyon n'ont pas tort de relever leurs similitudes. En 1700, les vieux Cévenols se souviennent encore des guerres de Rohan auxquelles leurs pères, sinon eux-mêmes, ont participé. On a beaucoup écrit, romanciers et conteurs, André Chamson tout le premier, sur les Camisards. Rohan a été oublié.

La véritable guerre se déroulait, en fait, loin du réduit des Cévennes, devant La Rochelle qui communiquait avec les Anglais et où le siège avait été mis. «De la prise de La Rochelle, avait déclaré Richelieu, dépend le salut de l'État, le repos de la France et le bonheur et l'autorité du

roi». Quand La Rochelle tomba, Rohan écrivit que «toutes choses lui étaient maintenant indifférentes», Il se retira à Venise, en attendant les ordres du roi à qui il avait fait soumission et qui lui confiera des commandements contre l'Autrichien dans les montagnes de la Suisse, mais il pouvait dire : «Depuis la prise de La Rochelle et la décadence de ceux de la Religion en France, toutes les autres guerres ne me touchent plus», Le «huguenot d'épée» est aussi un «huguenot de plume» comme disent M, et M^{me} Deyon. Il a mis à profit ses «oisivetés» pour y dédier au roi son *Parfait capitaine* et au cardinal un petit traité sur les *Intérêts des Princes et États de la chrétienté* où le militaire cède au politique. Le vieil Horace crie à son fils dans la tragédie de Corneille écrite pour plaire à Richelieu : «Vis pour servir le roi». C'est l'appel que, vaincu, soumis, amnistié, a aussi entendu, fier et libre, Rohan.

Philippe SÉNART

Les livres de nos collaborateurs et amis

Raymond MARTIN

«Déontologie de l'avocat»

Ed. Litec *cinquième édition*

Thierry de MONTBRIAL

«Pour combattre les pensées uniques»

Ed. Flammarion

Quand Rome n'était plus dans Rome

par Raymond MARTIN

A lors que l'Europe s'engage dans une monnaie unique, la Babel bruxelloise croule sous une cohorte d'interprètes, et de plus en plus au fur et à mesure que s'accroît le nombre des Etats membres de l'Union. Il faudrait une langue commune - une vraie langue, et non cet anglais véhiculaire qui sévit sur Internet. Ah, si le latin n'était pas mort ! Pendant des siècles il a tenu le rôle, lorsqu'on ne le parlait plus à Rome. Langue de l'élite, langue des savants, des philosophes et des théologiens, elle dessinait un coin d'Univers, transcendant les idiomes des tribus même après qu'elles soient devenues nations. Rome survivait alors qu'elle n'était plus dans Rome.

D'où venait ce latin ? l'idiome d'une tribu du Latium. Elle fonda Rome, et l'Urbs conquiert de proche en proche les provinces d'Italie, en leur imposant son langage. Le premier monument écrit fut la loi des XII Tables, tout un programme pour celle qui inventera le droit. Puis la ville devint empire, s'étendant des Iles britanniques jusqu'au Pont-Euxin, s'appropriant la Méditerranée, et la langue latine devint la langue de l'empire.

Mais au IV^e siècle l'empire se divisa, Occident et Orient. Rome essaima à Byzance. Un siècle plus tard les barbares campaient dans Rome. Le corps disloqué, il aurait dû s'ensuire que la langue commune se dispersât. Ce ne fut pas le cas.

Byzance survécut un millénaire à la chute de Rome. Le latin y avait englouti le grec. La compilation juridique de Justinien, les *Institutes* et le *Corpus Juris Civilis*, socle du droit savant de l'Europe, fut édifiée à Byzance au VI^e siècle, alors que les Ostrogoths campaient à Rome. Le latin demeura la langue officielle de l'empire d'Orient. Il faut attendre la fin du IX^e siècle pour

que Cyrille, Méthode et leurs disciples créent, à partir du slave parlé dans les Balkans et de l'écriture grecque, le slavon, langue liturgique de l'Eglise orthodoxe.

Nous nous proposons d'esquisser une histoire du latin après la chute de Rome, une longue histoire qui va du V^e au XX^e siècle. Nous datons la disparition ultime du latin du concile Vatican II. La Rome de l'Eglise catholique y abandonnait le latin comme langue universelle. La messe anglaise n'était plus la messe française. Le glas a sonné au dessus de la coupole de Saint Pierre. Si bien qu'il n'est plus possible de présenter le latin à la candidature de langue commune pour l'Union Européenne. Pendant quinze siècles s'est déroulé le fil de la latinité.

On a coutume de diviser l'histoire en périodes qu'on affuble chacune d'un nom : Antiquité, Moyen Âge, Modernité pour la plus simplificatrice. En affinant un peu la division, on distingue le Haut Moyen Âge (V^e au X^e siècle) du Moyen Âge proprement dit (X^e au XIV^e siècle), qu'on fait suivre de la Renaissance qui ouvre la porte du monde moderne. Et puis, en chaussant des lunettes grossissantes, on distingue plusieurs renaissances : la carolingienne, la scolastique, précédant la vraie Renaissance. On peut dans le même mouvement diviser la modernité en périodes : classique, baroque, romantique, scientiste etc. Cette classification peut être didactiquement commode, mais elle n'est qu'une méthode d'exposition et il ne faut pas s'y laisser prendre. L'histoire ne fait pas de sauts, elle ne se découpe pas, elle est linéaire. Elle coule comme un fleuve. Ici des rapides, là des bassins, mais l'eau bouillonnante des rapides est celle apaisée des bassins. Nous serons bien obligés, pour la clarté de l'exposé, de découper le temps en quelques épaisses

tranches marquées par la numérotation des siècles, mais ce ne sera qu'un artifice rhétorique. Nous nous efforcerons de ne pas l'oublier.

Le latin postromain est avant tout une langue écrite. Pour la communication ordinaire les hommes usaient de leur langue provinciale. Langue écrite, donc savante. Toutefois l'évolution n'a pas été homogène suivant les classes du savoir, et nous serons donc amenés à distinguer.

La littérature est le domaine où le latin a le moins bien résisté. Normal, les conteurs s'adressent à la foule et doivent être compris de la foule. Très tôt les langues vulgaires véhiculèrent le poème, qu'il soit épique ou courtois. Le latin ne persista que comme une curiosité d'éru-dit.

Le droit eut une double face : droit savant issu des compilations de Justinien qui s'exprimaient naturellement en latin, droit coutumier d'abord oral qui ne pouvait se parler qu'en langages barbares. L'un rejoignit l'autre et l'expression latine se délita peu à peu quand les langues nationales offrirent un instrument suffisamment performant.

C'est dans la science que la souveraineté du latin s'est affirmée le mieux. Mais il convient de ne pas se tromper sur le mot ; il ne s'agit pas de la science au sens moderne, qu'on peut étiqueter comme expérimentale, plutôt du savoir universel, la philosophie. La philosophie contient la logique, la physique, la théologie et même la musique. Elle est science du tout, de l'être, et les serviteurs de cette science, petit groupe transcendant les frontières politiques et linguistiques, communiquent entre eux et communiqueront des siècles durant en latin. Ils parlent et pensent latin.

Nous suivrons parallèlement les trois courants : littérature, droit, science à travers nos divisions chronologiques, le littéraire nous abandonnant le premier.

I - Du cinquième au dixième siècle

Nous partons du cinquième siècle. L'empire romain d'Occident est passé aux barbares : Francs, Burgondes, Wisigoths, Ostrogoths.

Seules l'Angleterre et mieux encore l'Irlande ont été épargnées par la poussée germanique. C'est à la marge de l'empire déchu que la latinité se conservera dans sa meilleure pureté.

Il ne faut pas se représenter les invasions barbares comme le déferlement d'une armée conquérante qui va imposer au pays conquis son administration, sa culture et sa langue ; encore moins imaginer quelque génocide des habitants en place. Elles s'étalèrent dans le temps et furent plus des infiltrations que des invasions ; elles étaient le fait de bandes peu nombreuses, moins en tout cas que les autochtones ; les envahisseurs ne se mêlèrent pas d'abord aux populations, restant groupés sous la conduite de leur chef de guerre ; ils furent souvent des supplétifs de Rome en vertu d'un traité d'établissement et se paraient volontiers de titres romains ; quelquefois comme les Burgondes, ils s'installèrent sur des terres non en guerriers mais en travailleurs agricoles. Les grandes invasions furent plus des migrations que des conquêtes, encore moins des colonisations. Des populations diverses se superposèrent en une société multiculturelle. La preuve en est la règle de la personnalité des lois. A chaque individu était appliquée sa loi d'origine et non la loi territoriale. Les cadres de l'administration romaine subsistaient, occupés bientôt par l'Eglise catholique ; la langue écrite et véhiculaire restait le latin. Nous allons en fournir des preuves... écrites.

Les rois germains sont plus des chefs de guerre que des chefs d'Etat. Chef de tribu, c'est-à-dire d'un ensemble de guerriers libres et en armes. Il les conduit de place en place ; leur royaume n'a pas de capitale, mais des campements, qui, avec la christianisation, deviendront des évêchés. Ils ne gouvernent pas, mais distribuent à leurs compagnons le produit des rapines, des pillages et d'un semblant d'impôt. Leurs royaumes ne sont que zones d'influence. A leur mort, ils partagent l'héritage entre leurs fils, comme une propriété. L'histoire mérovingienne est une suite de différends successoraux, ponctués d'intrigues, de meurtres, d'enlèvements. Même après la tentative unificatrice de Pépin, Charlemagne et Louis le Pieux, on retombe dans la patrimonialisation du bien public. Elle s'organisera dans la féodalité. La barbarisation du monde romain, c'est d'abord la

disparition de l'État. Toutefois à la base subsiste une structure sociale qui s'appuie sur les «domaines». C'est là que résiste la romanité.

La persistance de ce socle culturel romain a été évidemment plus marquée dans les contrées du sud de l'ancien empire que dans les cercles d'Austrasie ou de Neustrie. La Loire marque en gros la frontière entre le nord et le sud. Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans le détail des variations géographiques. Notre vision sera globale à l'aune de l'Occident latin, et de ce fait simplificatrice, peut-être trop : que l'historien nous le pardonne ! Nous cherchons une constante, et nous y croyons, qui va du royaume des Francs, entre Seine et Rhin, jusqu'aux extrémités méditerranéennes.

Le droit.

La superposition des populations imposait, nous l'avons dit, la personnalité et non la territorialité des lois. A chacun sa loi nationale. Les rois barbares donnèrent donc à leurs sujets latins des codes de droit romain : *lex romana burgondionum*, bréviaire d'Alaric. Ils furent rédigés au début du VI^e siècle.

Les Burgondes ayant poussé vers le sud étaient les plus romanisés des barbares. C'est leur roi Gondebaut qui donna leur code à ses sujets latins. Alaric, roi des Wisigoths, siégeait à Rome. Ces codes sont des compilations des juriconsultes romains - Gaius, Paul, Papinien - et des codes grégorien, hermogénien et surtout théodosien, ainsi que des *novelles* post-théodosiennes. Le bréviaire d'Alaric fut adopté par les Francs pour leurs sujets romains.

Il convient de souligner que ces codes ne doivent rien au *Corpus juris civili* de Justinien, car ils lui sont immédiatement antérieurs. Ils furent par la suite éclipsés par l'œuvre monumentale que Justinien patronna. Ils ne pouvaient rivaliser avec celle-ci, qui devint le droit de la France méridionale et du Saint Empire comme coutume générale.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que les lois écrites destinées aux barbares furent également rédigées en latin. Tel est le cas de la *lex barbara burgondionum*, dite aussi loi *Gombette*, du nom du roi *Gondebaut*. Cette loi est la plus romanisée des coutumes barbares.

Mais la plus germanique des lois barbares, la *lex salica*, celle des Francs, fut aussi rédigée en latin, en un latin mélangé de termes tudesques, en ce qui concerne particulièrement la procédure suivie devant le tribunal (*mallum*, mot d'origine germanique). Cette procédure était très primitive avec les ordalies, le duel judiciaire etc. Ceci démontre que la seule langue écrite était alors le latin, utilisée par les barbares eux-mêmes, à leur propre usage.

La science.

Le mode de vie et la culture des Latins se maintinrent chez une aristocratie qui vit et se défend dans de grands domaines, les *villae*. Nous prenons comme type celui dont Sidoine Apollinaire nous a laissé la description. Il s'agit de la *villa Avitacum*, au bord du lac d'Aydat, en Auvergne, que son épouse Papiantilla, fille de l'empereur Avitus, avait reçue en dot. Elle comprenait deux parts : la *pars urbana*, demeure du maître, et la *pars rustica*, les bâtiments d'exploitation. Tout autour 5.000 hectares de bois, de prés, de cultures. La *pars urbana* comportait tous les raffinements de la romanité tardive : salle à manger d'hiver et d'été, chambres, thermes, piscine, bibliothèque, décorés de mosaïques. Les maîtres de ces domaines se rendaient visite, et allaient quelquefois à la ville, Lyon pour Sidoine Apollinaire, et même Rome. Avec l'insécurité qui s'installait, ces domaines furent entourés de murailles et fortifiés. Ils représentaient des oasis au milieu du désert culturel qui gagnait.

Des érudits de cette époque, nous retenons Boèce. Celui-ci fut ministre du roi des Ostrogoths, Théodoric. Disgracié, il écrivit en prison son œuvre la plus célèbre : «La consolation de la philosophie». On y retrouve les accents de Socrate, Platon, Aristote. Car Boèce connaissait le grec. Il traduisit Porphyre, le Phénicien (né à Tyr en 232 ou 233) dont le petit traité intitulé *Isagoge* allait quadriller la science des siècles suivants. C'était une préface aux *Catégories* d'Aristote, alors placées en tête du cours de logique, l'*Organon*. «On peut dire, en toute vérité, que c'est grâce à Porphyre - et à son traducteur - que les principes de la logique d'Aristote ont pénétré dès le V^e siècle, et bien avant la renaissance de la philosophie d'Aristote, dans le courant de la pensée occi-

dentale». (J. Tricot, traducteur moderne de l'*Isagoge* en français).

Et surtout Boèce systématisa les principes de l'enseignement qui devaient être la base de l'Université de tout le Moyen Âge : les sept arts libéraux, organisés en deux cycles, au premier degré, le *trivium* comprenant grammaire, rhétorique, dialectique, - au second degré le *quadrivium* comprenant arithmétique, géométrie, astronomie (qui versait volontiers dans l'astrologie), musique. Cette organisation des études perdura pendant quinze siècles (ce qui devrait faire réfléchir nos modernes faiseurs de réformes qui se succèdent à cadence accélérée).

La littérature.

De littérature latine originale, il n'y en a plus à proprement parler, et il n'y en aura jamais plus. On fait des vers latins, on en fera jusqu'à Baudelaire, mais ce sont des exercices d'école à l'imitation de l'Antique. La sève est tarie parce que le latin classique n'est plus une langue parlée, il n'est plus le langage du peuple, mais le moyen de communiquer des érudits. Le latin parlé est une langue finissante, la *lingua rustica*, qui va se transformer et se diversifier dans les langues romanes. On peut dater sa fin du concile de Tours en 813 qui recommande aux évêques d'employer les langues vulgaires dans les sermons destinés aux laïcs, recommandation reprise par les conciles d'Arles, Chalon-sur-Saône, Reims et encore Tours. Il est curieux de constater que l'engloutissement du latin parlé coïncide avec ce qu'on appelle la Renaissance carolingienne qui est celle du latin savant. En bref, dorénavant, le latin sera la langue du savoir, du droit et de l'Eglise, et non celle du vulgaire. Or la fiction a besoin, pour s'épanouir, du contact populaire. La littérature s'exprimera dans les langues parlées. Pétrarque se sert du latin pour ses œuvres d'érudition, mais écrit ses sonnets à Laure dans l'italien de Toscane. De ce fait la littérature sort de notre propos.

La période post-antique s'achève par ce qu'on a appelé la *Renaissance carolingienne*. Ensuite viendra le Moyen Âge proprement dit. Cette «renaissance» ne constitue pas une période historique. Elle fut superficielle et ponctuelle, voulue par un roi franc qui rêva de ressusciter l'empire, celui de Rome bien entendu. Les effets

politiques de cette reviviscence de l'empire se prolongèrent très avant dans le temps à travers le Saint Empire Romain Germanique et peut-être au-delà celui des Habsbourg, mais ses effets culturels furent enfermés dans à peine un siècle.

La coutume franque était qu'après la mort du roi, le royaume fût partagé entre ses héritiers, comme une vulgaire propriété, ce qui affirme le caractère patrimonial du pouvoir, bien loin de l'idée qu'on se fait de l'Etat. Une heureuse destinée, quelque peu aidée par des morts providentielles, fit que trois rois se succédèrent sans partage : Pépin le Bref, Charlemagne (*Carolus magnus*) et Louis le Pieux. Il n'en fallut pas plus pour que revivent les fantasmes de l'empire. Charles fut couronné à Rome par le pape, un peu par surprise dit-on, parce que tel devait être le signe et qu'il avait pris son rôle au sérieux. Il rétablit un semblant d'administration avec ses *missi dominici*, surveillant les comtes, sortes de préfets, une capitale fixe, Aix-la-Chapelle, au lieu du campement itinérant, et un gouvernement. Au surplus, pourrait-on dire par coquetterie, il ambitionna de rétablir une culture européenne latine. Il appela à lui l'Irlandais Alcuin, les Italiens Pierre de Pise et Paul Diacre, les Espagnols Théodulphe et Agobard, le Franconien Eguinhard, son historiographe. (C'est ce dernier qui dessina la caricature des derniers Mérovingiens, les rois fainéants se faisant véhiculer dans un charriot traîné par des bœufs, alors que le maire du Palais, Pépin, était aux affaires - caricature passée dans l'histoire des manuels scolaires). Tous ces gens savaient le latin, Charles lui-même se le fit enseigner et s'essaya à l'écrire ; mais il préférait se faire donner la lecture pendant les repas, par exemple les récits antiques ou la *Cité de Dieu* de Saint Augustin.

Le fragile ciment de l'empire de Charles paraît avoir été l'Eglise de Rome. La conversion au christianisme des populations, au besoin par le fer et par le feu, accompagnait les conquêtes territoriales ; c'est ainsi que Charles en usa avec ses cousins les Saxons. L'empire était chrétien et les évêques, son armature, en étaient à la fois les chefs spirituels et temporels. Ils parlaient latin. L'empereur s'intitulait *Carolus gratia Dei rex Francorum atque patricius Romanorum*. Le soubassement religieux de l'empire devait être

encore plus accentué avec Louis le Pieux. L'empereur chrétien était le protecteur des chrétiens et de leur pasteur, le pape de Rome.

Cet édifice anachronique - trop tard ou trop tôt - se délitait très vite après la mort de Louis et le retour au droit successoral germanique du partage égalitaire. Le partage de l'empire, au traité de Verdun, annonçait inexorablement l'émiettement féodal. La patrimonialité du pouvoir politique était juridicisée. Les rois régnaient sur des seigneurs théoriquement leurs vassaux, mais ne gouvernèrent plus, si ce n'est dans leur étroit domaine où ils étaient eux-mêmes seigneurs. Le passage des Carolingiens aux Capétiens ne fut qu'une péripétie dynastique.

II - Le Moyen Âge

Nous datons le Moyen Âge *stricto sensu* entre les 10^e et 14^e siècles, voire le 15^e. Cette époque de vide politique connut une extraordinaire floraison de l'esprit. Aucune autre ne la surpasse en théologie et philosophie, la théologie n'étant d'ailleurs que le prolongement de la philosophie et la philosophie figurant le savoir universel. Une nouvelle méthode de penser s'épanouit et atteint les sommets : la scolastique. Elle utilise évidemment comme véhicule le latin ; pas un latin de cuisine ou un latin rustique, mais un beau latin digne de l'antique, et enrichi de l'apport chrétien. Il ne peut être question que nous retracions les «disputes» qui se développèrent à cette époque entre les maîtres des Universités. Elles furent passionnées et toutes les figures possibles de l'explication du monde et de son au-delà furent essayées et discutées. Elles restent contemporaines. La querelle des Universaux, autrement dit le rapport entre les mots et les choses, continue d'agiter notre temps. Nous ne pouvons en signaler que quelques traits qui nous paraissent les plus significatifs dans la perspective que nous nous sommes fixée : l'universalité de la langue latine dans le monde d'Occident qui accompagne l'universalité du savoir.

Le savoir est universel en sa matière et il se nomme philosophie. Ce nom est devenu pour nous un faux ami depuis l'apparition de la science expérimentale ; il ne désigne plus qu'une marge infime de la connaissance. Il dési-

gnait au Moyen Âge la science. (Nous utiliserons de préférence «savoir» au lieu de «science» pour éviter l'anachronisme). La définition de cette science/philosophie, nous l'empruntons à Thomas d'Aquin : «Il n'y a de science (savoir) que de l'être. La philosophie traite de tous les aspects de l'être, même de Dieu. D'ailleurs une partie de la philosophie est appelée théologie, ou science du divin, comme il ressort du titre VI de la Métaphysique d'Aristote. Par conséquent, nul besoin, semble-t-il, de recourir à une autre discipline que la philosophie» (Somme contre les Gentils, II, 4).

Le savoir est universel en son espace qui est le cercle de l'Europe occidentale. L'Europe du savoir est alors une réalité qui n'a pas besoin d'institutions politiques. Si elle a un socle organique, c'est l'Eglise, car tous les savants sont des clercs. La nation n'a pas été encore inventée. Les clercs vont de ville en ville, de monastère en monastère, d'Université en Université ; il est incroyable qu'ils aient pu autant voyager alors que les moyens de locomotion étaient rudimentaires et les routes peu sûres, et qu'ils aient pu tant correspondre, alors que la Poste n'existait pas.

Thomas d'Aquin, né en Italie du sud, étudia d'abord à Naples, puis alors qu'il n'a que vingt ans, à Paris, puis à Cologne pour y suivre son maître Albert le Grand. Il commence son enseignement à Paris. A l'âge de 45 ans il est appelé à Rome par le pape et devient théologien de la curie pontificale. Il enseigne à Anagni, Orvieto, Viterbe. Le voici après quatre ans à Londres pour assister au chapitre général de son Ordre des Dominicains. Il y demeure cinq ans et revient ensuite à Paris. Il n'y reste que trois ans et, à la demande du pape, s'en retourne à Naples, capitale du Royaume des Deux-Siciles dont le roi est Charles d'Anjou, frère de Saint Louis. Il meurt au monastère cistercien de Faenza le 7 mars 1274 alors qu'il est en route vers Lyon pour le concile. Sa dépouille sera transportée à Toulouse, à l'Université, pour être ensuite transférée à l'église Saint-Sernin lors de la Révolution. Son cas n'est pas singulier, tous les savants du Moyen Âge ont beaucoup voyagé.

Ils ne sont pas entravés dans ce nomadisme géographique par la langue, car ils écrivent tous

dans une langue unique, le latin. Le latin n'est pas seulement une langue, il est la langue par excellence, on pourrait dire par essence. Il fait corps avec la pensée et la logique de cette pensée, la scolastique. Latin et scolastique ne font qu'un comme le corps et l'âme. Ce latin est correct, aux normes de l'Antiquité, mais il n'est pas toutefois celui de Cicéron, encore moins celui de Tacite. Nous le pénétrons plus facilement, nous qui sommes maintenant coupés des humanités. Il semble que ce latin-là se soit rapproché de nous. Que la rencontre du latin et de la scolastique soit miraculeuse, nous en voulons pour preuve que, lors du procès de canonisation de Thomas d'Aquin, ses écrits furent portés à son crédit comme «miracles». (On sait que pour être canonisé il faut avoir accompli un certain nombre de miracles).

La scolastique est la méthode de cette pensée universelle. Ce qui frappe d'entrée le juriste contemporain, c'est sa ressemblance avec la dialectique juridique. Celle-ci peut se résumer en une qualification du réel sous des concepts donnés. Ces concepts sont posés dans des systèmes de normes hiérarchisées, et de là le juriste tire du général une application à un cas particulier. De même la scolastique part d'une série de principes : la cause première (Dieu), la cause efficiente, la cause finale, la nature, l'essence, la forme, le genre, l'espèce, la différence etc. A partir de ces principes qui sont posés, le «philosophe» développe une trame de stricte logique formelle pour parvenir aux démonstrations désirées. A la lecture des grands scolastiques tel Thomas d'Aquin, c'est d'abord la rigueur logique qui frappe l'esprit. Les propositions s'enchaînent avec la précision d'une mécanique. On reste pantois devant tant d'habileté dialectique. C'est à cette méthode que le latin s'adapte d'une façon étonnante.

La philosophie du Moyen Âge se rattache aux Grecs Platon et Aristote. Mais le lien avec cette origine est biaisé. Le passage du grec au latin n'a pas pu ne pas gauchir quelque peu la pensée, d'autant que ce passage se fait à travers des traductions, et d'abord celles dues aux Arabes, notamment Averroès. Thomas d'Aquin n'a jamais su lire Aristote dans le texte. Son traducteur attitré est Guillaume de Moerbeke. Ce n'est qu'au 13^e siècle qu'un théologien de pre-

mier rang, R. Grossetête, traduira directement en latin l'*Ethique de Nicomaque*. Le signifié du concept varie en passant du signifiant grec au signifiant latin. Tout traducteur est confronté à ce fossé qui sépare les langues et le contraint à osciller entre la fidélité et l'interprétation.

Il convient de s'arrêter sur le rapport de cette connaissance avec le réel. Pour la scolastique, le raisonnement est consubstantiel au réel, il est la forme interne de l'être. Et cela vaut aussi bien pour les nominalistes que pour les réalistes. Alors même que le nom n'est pas substance, il représente la substance, et il n'y a pas d'autre voie que lui pour l'atteindre. Connaître c'est dire, et dire dans une langue adaptée à cette fonction, le latin.

Pour *Scot Erigène*, la dialectique n'est pas une invention humaine, c'est un art divin inscrit par le créateur au cœur des choses et que l'homme ne fait que lire, parce qu'il appartient lui-même au créé. «Le premier mouvement va de l'un vers le multiple ; l'unité suprême descend dans les genres, se divise en espèces, les espèces en individus. L'autre mouvement va du multiple vers l'un ; il ramène les individus aux espèces, les espèces aux genres, les genres à l'unité. *Tel est le rythme de la pensée, tel est aussi le rythme de l'univers*». Et tout cela à travers le langage, par le langage. Connaître c'est nommer.

Ainsi est marquée la limite de cette connaissance. Elle est verbale, un jeu de l'intellect qui ne peut satisfaire que les intellectuels. De toute la philosophie, de Grèce, de Rome (si peu philosophique), de la scolastique moyenâgeuse tellement riche et agitée, n'est sorti rien d'effectif. Les savants ont construit, ont habité, ont disputé un univers nominal qui n'a en rien transformé le monde réel (un peu de morale de-ci de-là). La connaissance est restée intérieure à un petit cercle d'érudits qu'il est facile de définir : ceux qui parlent latin entre eux. (Certains l'estiment à 3.000 personnes environ dans toute l'Europe occidentale). La science expérimentale, qui substituera le chiffre au mot, viendra marginaliser cette connaissance. Elle aura pour elle l'avantage de pouvoir transformer le réel. Combien de personnes, en Europe contemporaine, se meuvent dans la philosophie ? Cette vue négative de la scolastique est celle qui est restée, si injustement, alors que les siècles du Moyen Âge furent

ceux de la philosophie reine.

Par ailleurs, comme pour toute méthode, les défauts de la scolastique vont s'aggraver à l'usage. L'instrument de la recherche tourne à la dogmatique. Les grands scolastiques éblouissent par une maîtrise retrouvée du raisonnement ; ils renouent avec la raison des Grecs. Mais les épigones tombent dans la caricature, dans la logomachie, dans le maniérisme. Le commentaire dégénère en glose, puis en post-glose. Discours sur discours à l'infini comme un jeu de miroirs. Le dernier grand scolastique est *Guillaume d'Occam* dont le nominalisme est par endroits tellement moderne. Ensuite la veine est épuisée. Il faut passer à autre chose. Curieusement cette dégradation de la philosophie, aux charnières des 14^e et 15^e siècles, va de pair avec une accumulation de malheurs de l'histoire : pestes, guerres, dépopulation, famines, jacqueries, comme si l'affaiblissement de la vie correspondait à l'affaiblissement de l'esprit. L'Eglise elle-même se déchirait en schismes divers. Cette descente aux enfers pourra accrédi-ter *a contrario* le mythe de la Renaissance.

Le retour au droit de Justinien.

Nous avons vu que le droit des Romains n'a jamais disparu. Les rois barbares ont donné à leurs sujets latins des codes directement dérivés des lois romaines et ils ont même rédigé en latin les répertoires des coutumes barbares (comme ci-dessus indiqué). La personnalité des lois s'imposait par la juxtaposition des ethnies. Elle va s'effacer avec les transformations de la société :

- il se produit fatalement un mélange des races qui rend difficile la détermination de la loi applicable, d'autant qu'il n'existe pas d'état civil organisé,

- les juges connaissent la loi de la majorité des habitants de leur circonscription, mais ne maîtrisent pas celle des minorités,

- les rois barbares et les conciles édictent des *capitulaires* d'application territoriale,

- enfin une osmose des différentes législations se produit par contamination réciproque : ainsi les compositions pécuniaires des Germains sont adoptées par les Romains, alors que l'acte écrit romain pénètre la pratique des Germains.

On peut dire qu'à l'époque carolingienne la territorialité des lois a remplacé la personnalité. Mais la langue du droit, dont la pratique s'est ainsi transformée, reste le latin. Les capitulaires sont rédigés en latin, ainsi que les recueils qui les rassemblent. Quant au droit canonique, inutile de dire qu'il s'exprime en latin. Il n'intéresse pas que les clercs, mais constitue une source importante du droit civil, notamment pour le statut des personnes.

C'est dans ce mouvement d'unification qu'on redécouvre, au 12^e siècle, la source justinienne, le *Corpus juris civilis*. L'initiateur en est Irnerius et le centre se situe à l'Université de Bologne. Il fonde ce qu'on appelle l'école des glossateurs, la glose étant une annotation en marge des textes du *Corpus*. Cet enseignement et cette méthode se répandirent d'abord dans la France méridionale où le droit romain était resté en usage, puis gagnèrent Paris. Le Roi de France pouvait en prendre quelque ombrage, car le droit romain était présenté comme celui de l'Empire et ce roi se prétendait empereur en son royaume. C'est pourquoi, par une fiction politique, le droit romain appliqué dans le sud du royaume était tenu comme une coutume territoriale.

«Dans le premier tiers du 13^e siècle, un des glossateurs, Accurse, a réuni dans un seul livre, *La grande glose*, tout ce que l'école de Bologne avait produit d'essentiel (100.000 gloses). La grande glose (plus tard dénommée *glosa ordinaria*) eut une autorité considérable ; elle constitua un commentaire définitif et cohérent du *Corpus juris civilis*, et en éclipsa le texte : on commenta non le texte, mais la glose». (Maurie, *Anthologie de la pensée juridique*, Cujas 1996, p. 36). Il arriva à la glose ce qui arrivait à la scolastique, la décadence dans le formalisme.

Au 14^e siècle, la méthode d'exposition du droit de Justinien change, notamment sous l'influence de Bartolo. A la glose on substitue la dialectique, c'est-à-dire l'exposé raisonné, à la manière de la scolastique.

Dans la diversité des coutumes, le droit romain de Justinien s'installe comme le droit savant par excellence, le seul droit vraiment *scientifique*. C'est à partir de lui que les juristes

théorisent et même philosophent sur le droit, jusqu'à une époque très avancée de notre histoire. Nous le retrouverons. Sa langue est évidemment le latin. Mais ce latin n'est pas très bon, lourd et pédant, en tout cas pas celui des scolastiques. Ces derniers, et notamment Thomas d'Aquin, ne s'interdisent d'ailleurs pas de s'interroger sur le droit : la loi naturelle et la loi écrite, l'équité, la justice des hommes etc.

III - Renaissance et Réforme

Renaître suppose que quelque chose a été perdu. Ce qui revient est l'Antiquité gréco-latine. Elle aurait donc disparu depuis les invasions barbares. Plusieurs siècles d'obscurantisme auraient recouvert l'Europe jusqu'au miracle de la Renaissance. Le temps de la civilisation aurait alors recommencé. Telle est la fable qui est encore communément reçue comme vérité historique. Nous savons qu'elle est fautive. Le courant ne s'est jamais interrompu et nous avons parlé de l'extraordinaire bouillonnement du Moyen Âge. Le mythe trouve son origine dans l'orgueil même des gens de l'époque.

L'humanisme a été d'abord une critique et une volonté d'effacement de la scolastique déclinante, pour renouer directement avec l'Antiquité et surtout les saintes Ecritures. Les questions restent les mêmes : la connaissance de Dieu, les voies du salut, la spiritualité, le mysticisme. Ce dont on débat : la grâce, les bonnes œuvres, la prédestination, la communion etc. La dispute reste théologique, et même le champ se rétrécit. La théologie du Moyen Âge était un appendice du savoir universel, la philosophie, alors que l'humanisme la recentre sur elle-même ; il y a de ce point de vue une régression. L'œuvre d'*Erasmus* n'a pas le volume et la hauteur de la Somme thomiste. La voie nouvelle va vers un appauvrissement et aussi l'aigreur de la controverse. L'humanisme ouvre la porte à la Réforme. Erasmus est déjà un réformé qui n'ose pas l'avouer.

Le mépris des humanistes pour la scolastique atteint le véhicule du savoir, le latin du Moyen Âge. Selon eux ce latin aurait été altéré et il conviendrait de l'épurer en revenant aux modèles anciens de Cicéron et Virgile. Mais le latin moyenâgeux était une langue vivante.

L'humanisme va en faire une langue embaumée, réservée à une élite étroite d'érudits. Quand ils écrivent en latin, Pétrarque et Boccace sont des imitateurs. Le latin finira par se réfugier à l'école des Jésuites.

Le moine *Martin Luther* est savant en latin et en grec, avec quelques connaissances d'hébreu ; il est docteur en théologie de l'Université d'Iéna. Sa formation est scolastique et non humaniste. Mais il se frotte aux humanistes et notamment à Erasmus. Ce dernier lui ouvre la brèche ; il s'y glisse pour lire directement les saintes Ecritures et va de proche en proche provoquer le déchirement. Celui-ci touche à la langue - c'est plus que symbolique : Luther traduit la Bible en son idiome saxon, d'abord le Nouveau Testament ensuite l'Ancien, et du même coup fonde l'allemand. Il met ainsi les saintes Ecritures, la Révélation, à la portée du vulgaire qui ne sait pas le latin. Pour mesurer la puissance de l'ébranlement, il convient de le rapprocher d'une révolution contemporaine dans la technique de la communication : l'imprimé sur papier, l'apparition du livre.

Au 16^e siècle, le papier n'est pas tout à fait nouveau. Sa mise au point remonte au 11^e siècle. Mais il n'a pas supplanté le parchemin, plus cher, aussi longtemps qu'il n'a pu servir de support qu'à un copiste. C'est sa conjonction avec l'imprimerie qui lui apporte son utilité. L'imprimé permet de multiplier l'écrit et dorénavant importe le prix du support ; le papier chasse alors le parchemin. Le livre sera imprimé sur papier.

Ce qui frappe d'abord, dans cette révolution technique, est la vulgarisation de l'écrit. Celui-ci devient accessible à qui sait lire. On passe de la confidentialité à la divulgation massive (on peut comparer cette révolution à celle du numérique et de la télématique qu'il permet). Mais elle produit un autre effet plus dissimulé.

Le manuscrit était non seulement rare et cher, mais aussi peu fiable. De copiste en copiste s'additionnaient les coquilles, et quand le copiste n'était pas un simple scribe, il se permettait des interpolations. L'imprimé fixe l'écrit. Les humanistes ont travaillé en étroite collaboration avec les libraires/imprimeurs pour établir ce que nous appelons maintenant des éditions critiques

tant des auteurs païens de l'Antiquité que des saintes Ecritures. Erasme a dépensé beaucoup de son activité à éditer, avec Babe de Paris, Manucci de Venise, Frober de Bâle.

Parallèlement la diffusion de l'écrit modifie la façon d'enseigner : de l'oralité on passe à l'écriture. Dans l'Université du Moyen Age, le maître lisait, pour ses étudiants, sa leçon sur son parchemin, puis ils en disputaient. Les étudiants n'avaient pas les moyens de prendre des notes. On sait le décalage qui existe entre expression orale et écrite. L'une est moins précise que l'autre, elle permet la digression et la rhétorique, l'autre exige rigueur et exactitude, elle ne souffre pas la répétition et la contradiction. Tel est le nouveau paysage où la bombe Luther va exploser.

Il est difficile de s'imaginer la passion qu'on a pu mettre au 16^e siècle dans des querelles théologiques. C'est qu'il s'agit alors de l'essentiel, du salut de l'âme pour l'éternité, ce salut qu'on s'efforce de lire directement dans les saintes Ecritures, sans passer par le filtre d'une Eglise. Luther comme les autres, plus que d'autres, est un angoissé et l'angoisse débouche en son paroxysme sur la violence. D'où l'âpreté de la polémique, la fuite éperdue en avant jusqu'à la rupture avec le pape et l'empereur.

Cette polémique s'exprime d'abord en latin, comme il se doit. Mais soudain le moine Martin interpelle directement son peuple en allemand. La théologie descend dans la rue. La rupture est consommée dans l'esprit comme dans la forme. La nation allemande prend figure et se sépare de Rome. Conséquences inouïes d'une controverse sur le salut.

Un effet que Luther n'a pas voulu, qu'il a combattu vigoureusement, mais qui était inéluctable, la transposition de la libération des croyants sur le plan social. Les nouveaux lecteurs de la Bible n'ont pas la patience d'attendre l'avènement du Royaume de Dieu dans l'Au-delà ; ils veulent le fonder ici-bas et tout de suite. Ils se soulèvent contre leurs seigneurs ecclésiastiques et laïcs. Ils trouvent des prophètes qui les conduisent, car la prophétie ne s'est pas arrêtée à l'avènement du Christ ; elle se poursuit à travers ceux qui écoutent Dieu et transmettent sa parole. Les paysans brûlent les

châteaux sous la conduite de Münzer. Le feu prend en Saxe et se répand sur toute l'Allemagne. La répression est à la hauteur des exactions. Münzer est pendu. Luther dont se réclamaient les paysans en guerre n'a pas de mots assez durs pour les désavouer, il les injurie, les voue aux gémonies. Le Royaume n'est pas de ce monde. Les cultes terreux doivent obéir à l'autorité temporelle. Ce sera le grand malentendu du siècle : celui qui prêche la révolte en esprit, celui qui rappelle cette parole de l'Evangile «je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée» ; celui qui a écrit à Spalatin «ne crois pas surtout que la cause puisse triompher sans éclat, sans troubles, sans combats ; tu ne saurais faire une plume d'une épée ni une paix d'une guerre. La parole de Dieu c'est la colère, la violence, la guerre, la destruction» ; celui-ci refuse que d'autres fassent passer la parole en actes. Le malentendu se poursuivra.

Ce que Luther a fait pour les Germains, Calvin le fait pour les Français. Ici la langue qui doit remplacer le latin est toute prête à prétendre à l'universalisme. Il suffit de s'en servir. La Bible a été traduite en français par Lefèvre d'Étaples (le Nouveau Testament en 1524 et l'Ancien en 1530). Calvin publie *l'Institution de la religion chrétienne*, d'abord en latin en 1536, puis en français en 1541. Le dogme calviniste s'affirme français. Si Luther était un romantique, Calvin est un organisateur ; il fonde une Eglise réformée qui concurrencera l'Eglise latine de Rome.

IV - L'âge classique et les Lumières

Philosophie

Le tournant du 17^e siècle marque l'éclatement du latin comme langue universelle du savoir. Toute l'œuvre de Spinoza (1631-1677) est encore écrite en latin, un latin proche du classicisme des humanistes. Pufendorf (1632-1694), le théoricien du droit naturel selon la raison, s'exprime encore en latin. Mais Descartes, pour son *Discours sur la méthode* (1637), abandonne le latin pour le français. «Si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin, qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de

mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens. Et pour ceux qui joignent le bon sens avec l'étude, lesquels seuls je souhaite pour mes juges, ils ne seront point, je m'assure, si partiiaux pour le latin qu'ils refusent d'entendre mes raisons, parce que je les explique en langue vulgaire» (Discours de la méthode, sixième partie). L'abandon du latin va de pair avec celui de l'argument d'autorité. La raison nue épouse la langue de son pays, le français.

L'œuvre de *Leibniz* (1646-1716) se partage entre le latin et le français. L'usage de sa langue maternelle, l'allemand, y est rare. Au seuil des Lumières, le centre de la culture se trouve en France, et la langue française, façonnée par l'époque classique, s'offre comme un substitut du latin. Elle n'en a pas la concision, mais peut rivaliser en précision.

Toutefois *Kant* (1724-1804) va écrire en allemand. Avec lui commence la grande époque de la philosophie allemande.

L'arrivée de la langue allemande dans la philosophie n'est pas sans effet sur le fond du discours. Elle a donné à la philosophie une nouvelle tournure par ses ressources propres : richesse du vocabulaire, possibilité de forger à l'infini des noms composés, substantification des verbes, plasticité de la syntaxe. L'expression y gagne en complexité et profondeur ce qu'elle perd en clarté. La séparation des philosophies allemande et française au 19^e siècle tient, selon nous, aux génies différents des langues. L'universalité occidentale s'est déchirée au 18^e siècle, et avec elle le latin langue du savoir.

Le droit

Aussi longtemps que le droit positif a été éclairé en coutumes, aussi longtemps que le Saint Empire romain germanique a été éparpillé en de multiples seigneuries, le droit romain restait le seul fondement possible d'une «science du droit» à caractère universel. La pratique du droit s'épuisait en des conflits de coutumes ; elle se réduisait en une sorte de droit privé intercoutumier, une discipline semblable à notre droit international privé, sans perspective autre que technique. Une «science du droit» ne pouvait s'ancrer que sur le droit romain. L'approche de ce droit supposait bien évidemment la connaissance de la langue latine. Mais curieusement les

grands commentateurs de ce droit ont écrit en leur langue nationale.

Tel *Domat* (1625-1696) avec ses lois civiles (c'est-à-dire le droit romain) dans leur ordre naturel (1689). Cette mise en ordre des lois romaines (qui est naturelle parce que raisonnable) s'inspire fortement des principes de Descartes : «Le dessein qu'on s'est proposé dans ce livre est donc de mettre les lois civiles dans leur ordre ; de distinguer les matières du droit et les assembler selon le rang qu'elles ont dans le corps qu'elles composent naturellement ; diviser chaque matière selon ses parties ; et ranger en chaque partie le détail de ses définitions, de ses principes et de ses règles, n'avanciant rien qui ne soit clair par soi-même ou précédé de tout ce qui peut être nécessaire pour les faire entendre». Il faut avouer que ce français-là vaut bien le latin.

Tel *Savigny* (1779-1861), son «*Histoire du droit romain au Moyen Âge*» (*Geschichte des römischen Rechts im Mittelalter*), son «*Traité de droit romain actuel*» (*System des heutigen römischen Rechts*), œuvre monumentale en huit volumes. Il y expose quelles sont les règles du droit romain applicables dans l'Allemagne de son temps, Allemagne divisée, il faut le rappeler. Pour lui la source du droit est historique et populaire et le droit romain réalise le mieux cette origine. C'est un enfant du romantisme allemand et sa langue en a l'élégance et l'agrément (elle est *gemütlich*). Comme *Domat*, *Savigny* ne nous fait pas trop regretter le latin.

Le droit romain est toujours plus ou moins enseigné en Europe continentale. Il sert ça et là de référence à la doctrine. La langue des juristes est parsemée d'adages latins. Mais sa présence diminue avec la décadence des humanités dans l'enseignement. Il a perdu sa permanence pour ne plus apparaître que comme un moment de l'histoire. Il fait partie de l'histoire du droit, autrement dit du passé révolu. Avec lui s'estompe une façon de penser le droit, à partir d'universaux. La modernité nous engage dans la manière anglo-saxonne qui fragmente les problèmes en cas.

V - Le latin, langue morte

On peut dire qu'au 18^e siècle le latin est mort comme langue véhiculaire. On l'appellera dès lors une langue morte. Il ne survivra qu'artificiellement à l'École et dans l'Église catholique romaine.

Le latin d'École

Le latin est considéré comme un instrument de formation, principalement par les Jésuites, et ensuite les Maristes, enfin dans les lycées républicains. Il fait partie des humanités avec le grec. Ce rôle a décliné et décline lentement : aux lettres classiques se sont juxtaposées les lettres modernes.

Jusqu'en 1880 figure au baccalauréat une composition latine. Baudelaire obtint au Concours général de 1837 un 2^e prix de versification latine et dans les Fleurs du Mal figure un poème en latin : *Franciscae meae laudes* (Heureuse la Françoise qui était ainsi déclinée).

Dans les Facultés de droit, jusqu'en 1910, l'obtention du grade de docteur comportait une thèse complémentaire en latin. Nous devons ainsi à Jean Jaurès un «*De primis socialismi germanici lineamentis apud Lutherum (sic), Kant, Fichte et Hegel*». Dans les limites de l'ancien empire des Habsbourg, notamment en Hongrie, la discipline persiste jusqu'à la secon-

de guerre mondiale. Et Otto de Habsbourg, député européen, prononça dans cette assemblée un discours en latin. Il se trouva un député italien pour lui répondre dans la même langue. Ce ne sont qu'anecdotes.

L'Église catholique romaine

L'Église catholique romaine a été le dernier refuge du latin ; elle était latine parce que catholique (encore que catholique vienne du grec). Rome se survivait au Vatican. Elle se survivait aussi dans la plus humble des églises de village où le curé disait sa messe en latin et où les fidèles lui répondaient sans trop comprendre. Le concile Vatican II (1962-65) a chassé le latin des églises. Le catholique qui voyage se heurte désormais à l'obstacle de la langue indigène dans ses dévotions. Le catholicisme a perdu un signe de son universalité.

Le pape, dans ses encycliques, s'adresse encore en latin, toutefois pas directement aux fidèles, mais à quelques prélats qui transmettent le message dans la langue nationale de chaque communauté. La foi comme la culture ont définitivement éclaté en nationalités. On peut considérer cela comme une régression de la civilisation occidentale. La langue des marchands, l'anglais, ne remplacera pas la langue des savants, le latin.

Raymond MARTIN

Chroniques d'art

par Jean CHÉLINI

ROME et le Vatican au temps du Jubilé

Avec le Jubilé, Rome, ville jubilaire par excellence (même si en 2000, le pèlerinage peut être accompli en Terre Sainte ou dans chaque diocèse), demeure le centre d'attraction des chrétiens et de tous les hommes soucieux de leur salut. L'éditeur d'art Citadelles et Mazenod saisit l'occasion de publier un merveilleux recueil sur la ville éternelle *Rome*, dirigé par une équipe franco-italienne : Catherine Brice, directrice à l'École Française de Rome, et Claudia Moatti, professeur à Paris VII, pour ce côté des Alpes, et Mario et Matteo Sanfilippo pour l'autre versant (196 p., relié toile dans étui illustré, 500 reproductions dont 400 en couleur, 1 200 F).

Quatre grandes parties se partagent l'ouvrage. Claude Moatti traite de la ville antique jusqu'au IV^e siècle, Mario Sanfilippo décrit l'émergence de la ville chrétienne jusqu'au Quattrocento. Matteo Sanfilippo en part pour étudier la ville des Papes jusqu'au XIX^e, tandis que Catherine Brice conduit le lecteur à travers la capitale de l'Italie depuis les rois de la Maison de Savoie jusqu'à nos jours.

Claude Moatti éclaire son beau texte sur la Rome antique avec des peintures murales caractéristiques et peu connues du palais d'Auguste, de la maison de Livie à *Prima Porta*, de la Villa de la Farnesine, avec des fragments de l'*Ara Pacis* ou des objets rares comme la coupe en argent des squelettes (ceux des grands philo-

sophes !) du trésor de Boscoreale. Les derniers siècles de l'Antiquité sont illustrés par les grandes œuvres architecturales, plus connues, mais combien évocatrices, le Colisée, l'arc de Titus, les statues ou les bustes impériaux d'Auguste en pontife, de Tibère, de Claude, de Néron...

L'éclosion de la Rome chrétienne

J'ai beaucoup aimé les pages où Mario Sanfilippo célèbre la brusque éclosion, au IV^e s, de la Rome chrétienne qui sort de la clandestinité des catacombes ou des sanctuaires cachés dans les maisons privées pour s'installer au grand jour dans des églises neuves ou de somptueuses basiliques érigées par la volonté commune de Constantin, de Sylvestre 1er et de leurs successeurs.

La Rome des Papes... et des Rois

Matteo Sanfilippo évoque ensuite la Rome des Papes de ce Quattrocento éblouissant dont Florence fut la mère, mais dont le mécénat pontifical attira les artistes les plus créateurs. La ville se couvre de palais magnifiques.

De 1871 à nos jours s'est développée la Rome italienne, celle des Savoie, qui a réussi à effacer la vieille Rome pontificale, douce et campagnarde. Rome est devenue capitale d'Etat avec ses ministères, l'énorme pâtisserie du monument à la gloire de Victor-Emmanuel II, le père de l'unité italienne. Mussolini a complété la transformation par des édifices gigantesques «à l'antique», dont le quartier de l'E.U.R. (l'Exposition Universelle de Rome) constitue l'échantillon le plus caractéristique. Un très beau livre, dont ce n'est pas faire preuve de passéisme partisan, que de préférer les pages qui vont de l'Antiquité à l'Ottocento!

Carnets du Vatican

Au moment où j'allais clore cette chronique m'arrive le recueil de Noelle Herrenschildt, *Carnets du Vatican* (Albin Michel, Paris, août 1999) avec une préface du cardinal Jean-Marie Lustiger et des textes du cardinal Paul Poupard. L'entreprise était hasardeuse : refaire en les croquant les scènes de la vie quotidienne que j'ai décrites dans *Jean-Paul II à Rome, le pape de l'an 2000* (Hachette, Littérature, 310 p. 120 F) demandait de la patience et beaucoup de talent. Noelle Herrenschildt a réussi son pari. L'aquarelle rehausse le trait toujours significatif, souvent plein d'humour lorsqu'il évoque des personnages, les cérémoniaires pontificaux.

Ce recueil regorge de trouvailles que les familiers des lieux apprécieront pour la justesse du trait et que les autres découvriront avec ravissement. Comme le conclut le cardinal Poupard: «les carnets du Vatican offrent une remarquable introduction à ce lieu où l'éternité est enclose dans le temps sans être prisonnière!»

2000 ans d'art chrétien

Signalons le beau recueil d'Emile Berthoud, *2000 ans d'art chrétien* (CLD, 475 p., de très nombreux clichés en couleur, 270 F, ce prix très modique pour la qualité du recueil et des reproductions, est dû à la générosité de deux mécènes anonymes). Le plan de l'ouvrage est chronologique. Le lecteur est de ce fait fermement guidé à travers les siècles de l'histoire. Il appréciera au passage des développements rares sur les aspects symboliques de l'art médiéval ou sur la nouvelle iconographie engendrée par la *devotio moderna*.

On retiendra *Les cathédrales d'Europe* d'Anne Prache (Citadelles et Mazenod, 256 p., autant d'illustrations en couleur 450 F). L'auteur, professeur émérite d'Histoire de l'art du Moyen Âge à Paris IV, nous conduit d'une main sûre du Haut Moyen Âge jusqu'au XIII^e s, à travers les cathédrales carolingiennes et romanes vers les chefs d'œuvre du gothique. On prêter attention à des ensembles originaux quasi inédits comme les vitraux de Sienne par Duccio, le cloître gothique de Salisburry, ou l'Évangélaire de Bernulf d'Utrecht. Notons qu'Anne Bernet nous donne un *Saint Ambroise* qui ne vise pas à l'érudition, mais à une peinture vivante et colorée de la figure du grand évêque de Milan, mort en 397 (Clovis, 440 p., 159 F).

L'Orient sacré

Philippe Escolan nous trace un tableau neuf du monachisme syrien qui s'efforça, entre le IV^e et le VII^e s. de modeler les Eglises de la région sur le modèle monastique, car «pour arriver au salut ce qui était important c'était l'ascèse, le célibat, l'expérience de l'Esprit... beaucoup plus les structures et les sacrements de l'Eglise institutionnelle». Un type original d'organisation et

de sensibilité religieuse, *Le monachisme syrien du IV^e au VII^e s., un monachisme charismatique* (Beauchesne, 410 p., biblio, 2 index, 288 F).

Jeanne de la Ferrière traduit et présente *Sophrone de Jérusalem, les fêtes chrétiennes* (Migne, coll. *Les Pères dans la foi*, 230 p., 90 F) Patriarche de Jérusalem en 634, défenseur de Chalcedoine contre les déviations impériales, il dut ouvrir les portes de la ville sainte aux conquérants arabes pour éviter le massacre de la population. Les homélies de Sophrone pour les grandes fêtes de l'année font écho aux controverses de l'époque et aux malheurs des temps, dans une forme merveilleusement poétique et une pensée pleine d'intuitions théologiques.

De la richesse de cet Orient chrétien une équipe d'égyptophiles nous donne un vivant aperçu dans *l'Égypte copte* (Massimo Capuani, Otto Meinardus, Hélène Rutschowskaya, Citadelles et Mazenod, 256 p., 278 illustrations dont 107 en couleur, 94 cartes et plans, 450 F). Les auteurs couvrent les deux millénaires de cette Eglise, fondée par saint Marc et qui malgré l'invasion arabe a survécu en maintenant son identité. Les moines égyptiens ont fécondé l'Orient de leur ascèse mystique, faisant surgir dans les déserts leurs couvents forteresses encore debout aujourd'hui. Une liturgie à la fois sobre et somptueuse, une hymnologie riche et variée, un art de la fresque dont on redécouvre de magnifiques spécimens, des manuscrits précieux, des étoffes chatoyantes témoignent de la vitalité de cette Eglise copte, qui connaît actuellement un renouveau exceptionnel et qui vient de recevoir avec chaleur Jean-Paul II !

Le Moyen Âge occidental...

Dominique Barthélémy qui enseigne l'histoire médiévale à Paris XII consacre une copieuse étude à *L'an mil et la paix de Dieu* (980-1060) chez Fayard, (637 p., textes biblio, cartes, généalogies, index des personnes et des lieux, 170 F). Après une relecture objective de l'an mil, l'auteur souligne les changements dynastiques en France, le développement des provinces féodales. Il s'intéresse aux liturgies d'Aquitaine, aux progrès de la Paix de Dieu et aux débuts de la Trêve de Dieu. Un livre riche et imagé qui nous fournit une représentation

concrète de notre espace régional au XI^e s.

... et ses dérivés

Alain Boureau familier des aspects marginaux de l'histoire de la chrétienté médiévale avec *Théologie, science et censure au XIII^e s, le cas de Jean Peckham* (Belles Lettres, 376 p., 145 F) nous entraîne dans une sombre histoire des relations de l'archevêque franciscain Jean Peckham avec la nature... des cadavres où il ne nous est pas facile de le suivre ni de l'approuver...

Claude Postel se sert d'une plume passionnée pour évoquer les vies parallèles de son homonyme, Guillaume Postel (1510-1581), et du Gallois John Dee (1521-1589) dans *L'Homme prophétique, science et magie à la Renaissance* (Les Belles Lettres, 304 p., 135 F). Au-delà des biographies de ces marginaux de la pensée, ce livre se présente comme une véritable histoire des idées au XVI^e s, des correspondances vitales entre le macocosme et le «petit monde» humain, thème essentiel de la philosophie de la Renaissance.

Les saints

La sainteté retient toujours l'attention des historiens: Michel Tarayre publie une édition de qualité du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais (Librairie Champion, 224 p., 240 F, texte latin et traduction). Ce récit recense un ensemble de miracles opérés par la médiation de la Sainte Vierge, et souligne le développement du culte de Marie au XIII^e siècle. Dans *Les saints de souche royale*, Etienne Lelièvre nous offre deux cents notices de saints personnages appartenant à des familles régnantes, un répertoire précis et très utile notamment pour des figures peu connues en Occident (Fayard le Sarmant, 295 p., 110 F). Breuda Dunn Lardeau dans *le Saint fictif* (Librairie Champion, 256 p., 270 F) essaie d'analyser l'usage de la sainteté médiévale dans la littérature contemporaine qui met en œuvre des saints loin des canons de l'hagiographie classique du Moyen Âge.

Il nous faut lire, le *Saint François d'Assise* de Jacques Le Goff (Gallimard, 220 p., 120 F) pour la richesse de ses études parues par le passé en

français et en italien et rassemblées pour la première fois. Dans ces pages, Jacques le Goff s'est avoué doublement fasciné par saint François, à la fois par le personnage historique, mais aussi par l'homme qu'il a été. Ainsi par deux fois cet immense médiéviste reconnaît avoir cédé à la tentation de la biographie, d'abord avec saint Louis, ensuite avec saint François.

Ajoutons au riche catalogue des vies de saints, le petit ouvrage de Marie-Thérèse Boulenguier et Marie-Françoise Toulouse,

toutes deux religieuses enseignantes de la Congrégation fondée au XVII^e s. par Nicolas Barré, récemment canonisé. Ce livre *Prier 15 jours avec Nicolas Barré* (Nouvelle Cité, 125 p., 75 F) nous aide à découvrir la doctrine spirituelle de ce religieux minime connu jusqu'ici comme un précurseur des frères des écoles chrétiennes. Ses œuvres complètes ont été publiées au Cerf en 1994.

Jean CHÉLINI

Les livres de nos collaborateurs et amis

Marie-Nelly DENON-BIROT

«De la démocratie chrétienne
à Force Démocrate»

Echos d'une mutation politique

Ed. L'Harmattan

Jean-Yves CHEVALLIER

«De la métaphysique biblique à
la philosophie chrétienne»

Itinéraire de Claude Tresmontant

Ed. François-Xavier de Guibert

Pierre de BOISDEFFRE

«George Sand à Nohant»

Ed. Christian Pirot

Nadine-Josette CHALINE

«Jean Lecanuet»

Ed. Beauchesne

Disques

par Marc DARMON

Grands pianistes du XX^e siècle :

Alfred Brendel

3 volumes de 2 CD, PHILIPS 456-727, 456-730, 456-733

Vol. 1 : Haydn, Schubert, Schumann; Vol. 2 : Beethoven (*Variations Diabelli, Sonates n° 29 et 32*)

Vol. 3 : Liszt, Chopin, Brahms, Weber, Mendelssohn

La collection «Les Grands pianistes du XX^e siècle» de Philips est désormais achevée. Les 72 pianistes majeurs du siècle sélectionnés par Philips (peu d'oublis à mon sens, mais tout de même Yves Nat et C. Zacharias) sont désormais tous représentés par un portrait en un album de deux disques (deux albums pour certains d'entre eux et même trois pour les sept pianistes les plus importants). Un total de cent volumes, dont aucun ne déparera la discothèque du néophyte, de l'amateur, ou du spécialiste.

Alfred Brendel est le seul pianiste encore en vie à avoir l'honneur d'être représenté par six disques dans cette collection. Etrange pianiste, dont on est incapable de dire si le compositeur naturel est Liszt, ou, à l'opposé, Haydn, ou, de façon intermédiaire, Schubert, Beethoven ou Schumann. En effet chacun de ces compositeurs est idéalement interprété par Brendel, jamais classique (même dans Haydn!), toujours richement inventif. Et n'oublions pas ses interprétations de Bach et Mozart, elles aussi dignes de l'éternité.

Il est d'ailleurs difficile, malgré l'évolution du style en cinquante ans de carrière, de trouver dans la discographie de Brendel un enregistrement qui n'aurait pas mérité d'être dans la sélection de Philips. Ainsi ses trois «intégrales»

des sonates de Beethoven, ses différentes périodes d'enregistrements de Liszt nous montrent bien des visions différentes, mais toujours passionnantes et même évidentes. Brendel est en train de devenir une légende du piano, à l'image de ses modèles, Cortot, E. Fischer et Kempff, et plus proches de nous comme le sont devenus Richter et Arrau.

Nous avons déjà commenté ici des interprétations présentes dans le premier et le second volume. Le dernier volume contient des enregistrements assez connus de l'artiste mais aussi de vraies raretés. Ainsi, à côté du formidable *premier concerto* de Brahms et du brillant *Konzerstück* de Weber avec Abbado, de la virtuose *Danse Macabre* de Liszt avec Haitink, nous retrouvons par exemple avec surprise, mais plaisir, une incroyable *cinquième Polonaise* de Chopin, complètement métamorphosée, franchement décalée, et qui m'est devenue indispensable.

Félix MENDELSSOHN : 15 Romances sans paroles

Jean-Sébastien BACH : Transcriptions de 4 Chorals par Busoni

Franz SCHUBERT : Transcriptions de 4 lieder par Liszt

Murray PERAHIA, piano

SONY SK 66511

Le nouveau programme de Murray Perahia est original et cohérent. Construit autour de *Romances sans Paroles* de Mendelssohn, il regroupe des transcriptions, donc sans paroles elles aussi, de mélodies de Bach (quatre Chorals) et de Schubert (quatre lieder, dont *le Roi des Aulnes*). Le répertoire est idéal pour Perahia, dont une des caractéristiques est juste-

ment de favoriser autant que possible la ligne mélodique. Dans ce programme où toutes les pièces tentent d'évoquer la voix, le sens de la mélodie est primordial.

La sensibilité du jeu de Perahia, qui nous comblait notamment dans Mozart et Bach (SONY), est ici parfaitement en situation. Naturellement les *Romances sans Paroles* sont magnifiquement jouées, avec poésie mais sans mièvrerie. Nous sommes ici au niveau de l'enregistrement de D. Barenboïm (Deutsche Grammophon). Espérons que Perahia nous donnera un jour les trente autres *Romances*.

Mais la part la plus impressionnante du disque est l'ensemble des transcriptions par Busoni et Liszt. Les Chorals de Bach sont joués avec une grande lisibilité, une totale indépendance des mains, et donc des voix. Comme le faisait Dinu Lipatti il y a cinquante ans, Perahia brode la mélodie d'une façon étonnamment expressive sur un accompagnement rythmique dont la force hypnotique ne faiblit pas tout au long de l'exécution.

La cinquantaine de transcriptions virtuoses par Liszt de lieder de Schubert ont déjà fait l'objet d'enregistrements très réussis. Notamment le disque de Jorghe Bolet (Decca) enregistré au début des années quatre-vingt était magnifique, virtuose et poétique à la fois. Perahia se concentre, lui, sur la mélodie et l'expression. En jouant sur des plans différents et donc en permettant de distinguer parfaitement, comme tout au long de ce disque, chant et accompagnement, Perahia éclaire ces œuvres et en fait redécouvrir toute la richesse. Les quatre mélodies qu'il a choisies sont merveilleusement restituées. J'ai gardé le meilleur pour la fin, comme l'a fait l'ar-

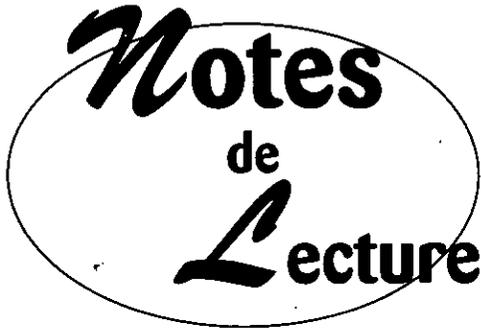
tiste : les quatre minutes du *Roi des Aulnes* sont tout simplement le plus beau moment de piano que j'ai entendu depuis longtemps.

Jean-Sébastien BACH : Sonates pour viole de gambe et clavecin BWV 529, 1027, 1028, 1029

Jordi SAVALL, viole ; Ton KOOPMAN, clavecin
Alia Vox AV9812

Jordi Savall a fondé sa propre maison de disques, Alia Vox. Il dispose ainsi d'une complète liberté de choix de programmes et d'artistes. Après quelques disques d'œuvres rares, Savall s'offre, dans un répertoire connu et sans risques, des retrouvailles avec le claveciniste Ton Koopman. Ce duo qui nous a laissé des disques inoubliables (Couperin, Marin Marais... tous chez Auvidis) se retrouve pour des sonates habituelles (BWV 1027, 1028 et 1029), les artistes ont ajouté une transcription par Savall lui-même de la cinquième sonate en trio pour orgue (BWV 529).

Sur de magnifiques instruments (violes du XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, clavecin début XVIII^e), les deux artistes restituent parfaitement l'esprit différent de ces quatre pièces. Notamment la similitude de la troisième sonate avec les *concertos brandbourgeois* est saisissante dans cette version. Dans une très belle réalisation et avec une prise de son de grande qualité, c'est un disque qui tient parfaitement ses promesses.



L'Instant éternel de Michel Maffesoli **(Le retour du tragique dans les sociétés post-modernes)**

Avec «l'Instant Eternel», Michel Maffesoli, figure de proue de la sociologie du quotidien, nous gratifie d'un nouveau livre, en ce début d'année 2000.

Parmi ses essais les plus connus, citons «la Violence totalitaire» qui fit date en son temps (et que les Editions Desclée de Brouwer viennent de rééditer dans la collection «Sociologie du Quotidien») et «le Temps des Tribus», publié plus récemment.

Avec «l'Instant Eternel», Michel Maffesoli semble confirmer l'inflexion qu'il avait déjà donnée à son œuvre dans son précédent essai : «Du nomadisme» (1). Il s'investit désormais dans une sorte de sociologie de l'âme. Car c'est bien l'âme de nos sociétés contemporaines qu'il regarde vivre et ausculte avec toute l'acuité de l'observation sociologique, comme pour mieux être à l'écoute des passions, des pulsions qui la travaillent. Le nomadisme était l'une de ces pulsions. L'instant éternel en est une autre, provo-

quée par la prise de conscience de l'humaine finitude. A l'instar de Montaigne, qui se proposait de jeter sur lui-même un regard sans concession, sans complaisance aucune, comme pour mieux pénétrer l'intimité de son être propre, au terme d'une démarche introspective, Michel Maffesoli nous invite à sonder avec lui, sans rien abdiquer de notre lucidité, l'âme de nos sociétés post-modernes. Celle-ci est le reflet du destin collectif, le produit de l'agrégation sociale de nos individualités, du «je» et du «nous».

Ce livre, d'inspiration nietzschéenne, en a aussi quelques accents : l'auteur de «la Naissance de la tragédie» est omniprésent, tout au long de l'ouvrage, qu'il soit cité ou que le lecteur averti retrouve sans difficulté la thématique chère au grand philosophe allemand, çà et là. Michel Maffesoli a également contracté une dette de plume à l'égard d'un autre auteur, ibère celui-là : Miguel de Unamuno, passé à la postérité pour avoir écrit «le Sentiment tragique de la vie».

L'alliance de mots (l'instant éternel) constituant le titre choisi pour cet essai est aussi sa principale clé de compréhension et donc ce qui en fait l'intérêt. C'est ce paradoxe même qui est constitutif du tragique, plus précisément du tragique existentiel. Le temps est humainement compté. Dès lors, le désir se manifeste de faire de l'instant un moment d'éternité, c'est-à-dire quelque chose de définitivement en suspens, que rien ne puisse altérer, s'offrant à toutes les jouissances, dans la durée absolue. Le présent est là, qu'il faut saisir, et même littéralement empoigner pour en retirer la quintessence, la substantifique moëlle («Carpe Diem» disaient les Anciens). Hélas ! le temps est mouvement. Nul ne saurait en interrompre la course effrénée, en stopper l'élan, bref le mouvement. Tout passe donc..... et l'homme trépassé. L'instant défile, et de l'éternité il ne reste plus qu'un désir inassouvi, telle une épave sur le sable mouillé. Le temps nous emmène (et nous emporte) dans ce mouvement irrépressible, sa fuite en avant. Mais il ne s'interrompt que pour chacun d'entre nous, il n'a de fin qu'individuelle, lorsque l'heure a sonné. La vie n'est jamais qu'une longue marche vers la mort qu'elle nous offre en point de mire. De ce point de vue, la vie n'est que la mesure d'un temps qui passe, individuellement. La mort referme la parenthèse de ce temps-là.

La tension entre l'être et le temps reste entière, note l'auteur. Elle est même le principal ressort du tragique. Car le tragique fait partie intégrante de la condition humaine, il est cette condition même. L'homme n'est pas maître de lui-même, de son destin, et Michel Maffesoli de souligner: «c'est cela qui constitue ce sentiment tragique de la vie nous faisant emprunter des chemins qui étaient, pour partie, déjà tracés, et dont nous ne sommes pas les auteurs» (p.23). Les Grecs, auxquels Nietzsche vouaient une réelle admiration, ont les premiers appréhendé ce tragique comme une donnée immédiate de la conscience, une catégorie fondamentale de l'expérience humaine. Mieux que quiconque, ils ont su regarder le fatalisme droit dans les yeux et lui donner une expression littéraire, avec le théâtre de Sophocle et d'Euripide, ou encore avec la philosophie (stoïcisme, scepticisme, cynisme...). L'homme ne peut échapper à une vie qu'il doit finalement vivre, c'est ainsi qu'il est purifié par le destin. Et l'auteur de noter, s'ins-

pirant d'un propos de Malraux : «La vie ne vaut peut-être rien mais, on le sait, rien ne vaut la vie. Voilà le paradoxe que nous force à penser le tragique» (p.27). C'est, par voie de conséquence, ce qui en fait cet instant éternel, revendiqué par tout un chacun. Rappelant le rôle du «Daïmon» dans la tradition grecque, l'auteur observe que beaucoup plus de choses dépendent de la nécessité que du caractère propre de l'individu: «C'est cela même qui s'exprime, de diverses manières, dans les tragédies: on est plus agi que l'on n'agit vraiment par soi-même. Le destin est là, tout-puissant, impitoyable, qui, malgré la volonté du sujet, oriente dans le sens de ce qui est écrit» (p.38). Ce qui est en jeu dans ce retour du destin, ce n'est ni plus ni moins que la négation de l'idée même de libre arbitre. Selon cette vision négatrice, la décision (qu'elle soit le fait de l'individu ou des groupes sociaux) ne saurait guère avoir de prise sur l'Histoire, l'homme étant condamné à subir au nom d'un destin qui lui a été tracé à l'avance. Pour qui considère que la vie n'est qu'un cycle, cet avènement du cyclique accentue la force du destin.

Le propre du destin consiste à intégrer, à vivre l'idée de la mort prochaine, de l'inachèvement et de la précarité de tout un chacun et de chaque chose. C'est, à n'en pas douter, ce genre de considération qui conduisit Nietzsche et Simmel à transformer le «vivre plus» en «plus que vivre», au nom de la fugacité de l'instant qui passe, éphémère. Aussi comprend-on mieux pourquoi Simmel, en particulier, se focalisait sur la vie dans son immédiateté, sur cette vie qui devait être impérativement vécue «ici et maintenant». Michel Maffesoli le souligne: «(...) tragique est l'acceptation du destin, la reconnaissance de l'existence pour ce qu'elle est: précaire, finie, toujours soumise à l'inexorable loi de la mort de toute chose et de tout un chacun. Vivre au présent, c'est vivre sa mort de tous les jours, c'est l'affronter, c'est l'assumer» (p.72).

Comment l'homme peut-il assumer ce qu'il est, faire face sereinement à l'idée de sa propre finitude pour qu'elle ne lui gâche pas jusqu'au vécu de l'instant présent? A cette interrogation lancinante, il nous propose une réponse faisant un emprunt à la «métaphysique de la tragédie», chère au philosophe Georg Lukács : «(...) l'acceptation du destin, l'affirmation de ce qui est,

la nécessité de s'accommoder au monde en tous ses aspects : tout cela demande une âme bien trempée. Une âme capable de reconnaître que la logique interne de la vie est une chaîne hiérarchique où dans le tout naturel et social chaque partie ne vaut rien en elle-même, mais uniquement lorsqu'elle est en relation avec les autres» (p. 198)

Seule cette âme bien trempée est en mesure de saisir «l'instant étincelant de perfection» (Goethe), l'instant d'existence plénière, expression d'un tragique esthétisé par l'artiste ou, tout simplement, l'hédoniste, le bon vivant. L'intensité du tragique trouve à s'exprimer pathétiquement dans les comportements humains: si la mesure de l'amour est d'aimer sans mesure, la mesure de la vie est alors de vivre sans mesure. Mais l'âme bien trempée ne doit pas être seulement capable de vivre intensément. A l'occasion, elle doit aussi être capable de résister à la tentation de vivre intensément, pour apprendre à vivre modestement. Il lui faut parfois savoir rendre compte du plaisir, même relatif, qu'il y a à vivre en situation précaire. C'est principalement cette aptitude-là qui révèle, chez le sujet, ce que Max Weber appelait «la grandeur d'âme». Michel Maffesoli estime alors le moment opportun pour appeler ses contemporains à cet élémentaire bon sens: «Il est bon parfois de se souvenir que la vie se suffit à elle-même, qu'elle n'a pas besoin de finalité» (p. 151).

La finitude humaine est la chose la mieux partagée en ce bas monde, mais la vie n'est pas

pour autant réductible à la vie. Elle a quelque chose de plus, de différent, un petit supplément d'âme faisant que chaque vie détient sa parcelle d'originalité et n'est par là en tout point comparable à aucune autre. Quelque part, la vie est transfiguration de la vie; c'est par la transcendance que la vie accède enfin à l'éternité. Cette éternité dans le temps, éternité au présent, éternité de l'instant, est par conséquent le produit d'une immortalité de la vie, appréhendée comme une expérience collective, à partir de nos petites morts quotidiennes. C'est peut-être là, en dernière analyse, le secret de la vie, ce qui amène l'auteur à nous prodiguer cet ultime et salutaire conseil: «(...) dire oui, tout de même, à la vie!» (p. 234).

Ne doutons pas un instant que ce livre soit appelé à s'inscrire dans la durée, pas seulement par ses qualités d'écriture, mais aussi et surtout parce que les questions qu'il aborde resteront longtemps d'actualité, au moins tant qu'il y aura des hommes. C'est assurément-là ce qui lui confère ce petit parfum d'éternité. Souhaitons-lui le destin qu'il mérite....

Christian SAVÈS

Paris, Denoël-Essais, 2000, 249 pages.

(1) Michel Maffesoli : *Du nomadisme (Vagabondages initiatiques)* ; Paris, Le Livre de Poche - biblio essais, 1997. J'avais rendu compte de cet ouvrage pour les lecteurs de France Forum, dans le n° 321 de la Revue (3^e trimestre 1998).

Mémoires d'outre-siècle d'André Mandouze Tome 1 : D'une Résistance à l'autre

André Mandouze fut un champion de la «*Gauche du Christ*» - pour reprendre un titre de J. Duquesne ou de G. Suffert - au cours des «années noires», pendant celles de la Quatrième République et de la Cinquième, dans l'Eglise de Pie XII, de Jean XXIII et de Jean-Paul II.

A certains moments, une figure quasi emblématique.

Voici qu'André Mandouze a publié, il y a quelques mois - déjà -, un premier «*panoramique*» de sa vie ardente. Il s'étend jusqu'en 1962. La suite donnera lieu à un second tome.

Le volume dont il s'agit ici et maintenant relate :

- les deux rencontres décisives de la jeunesse : celle avec la J.E.C. (Jeunesse Etudiante

Chrétienne) et l'irrésistible Père (jésuite) Dieuzayde, celle de «l'École» (de la rue d'Ulm, Normale Sup)

- les années lyonnaises ou l'entrée dans la «première Résistance» avec *les Cahiers de Notre Jeunesse*, *les Cahiers de Témoignage Chrétien*, *les Courriers de Témoignage Chrétiens* - chers à Henri Bourbon qui en fut un dynamique diffuseur -, l'amitié avec Gilbert Dru etc.

- les lendemains de la Libération, André Mandouze dirigeant le nouvel hebdo, *Témoignage Chrétien*, puis participant activement à la revue *La Quinzaine*, suivie, après les foudres ecclésiastiques, du *Bulletin*. Ces publications étant soutenues par l'importante *Ella Sauvageot* qu'André Mandouze nomme «la Patronne». C'est dire la puissance de cette *E. Sauvageot* !

De ces tribunes et d'autres, André Mandouze put avec entrain et verve anathématiser les cathos bien pensants ainsi que fulminer contre les institutions catholiques en général, l'Épiscopat et Rome en particulier.

- «la seconde Résistance» qui commence dès janvier 46 : la lutte contre le colonialisme sur la terre algérienne puisque André Mandouze est nommé à la faculté d'Alger.

Cette «résistance» durera jusqu'en 1962. Elle atteindra son apogée quand André Mandouze sera jeté en prison par le gouvernement Guy Mollet : Ainsi, ce que de Gaulle refusa à Sartre, Guy Mollet l'accorda à André Mandouze !

Après l'indépendance, elle l'amènera à être nommé, en 1963, premier directeur de l'Enseignement Supérieur dans la nouvelle République algérienne. Toutefois, cette expérience est pour le tome 2.

Ce livre, rédigé en écriture «universitaire» - André Mandouze l'avoue lui-même - plutôt que dans la tonalité de mémoires, a des airs de rapport d'activité. En fait, on a souvent l'impression de consulter un dossier de Mandouze sur Mandouze.

Le style d'imprécateur d'André Mandouze ? Abandonné ! Et André Mandouze en souffre. De-ci de-là il le laisse entendre. Voire il l'avoue.

En tout état de cause, j'en conviens, c'est moins l'Histoire que l'homme André Mandouze qui m'intéressait en parcourant - de près - ces pages. Qui est-il cet homme de légende - ou presque ?

«Si la notion d'intellectuel engagé a un sens, André Mandouze en est une parfaite illustration» ainsi dit le «*Dictionnaire des intellectuels Français*». C'est très mal définir cet homme, ce me semble.

André Mandouze, «*intellectuel engagé*»? C'est faiblement parler. André Mandouze, intellectuel, certes. Mais, en plus et essentiellement, intrinsèquement, *militant fracassant*.

Quand il s'apprêtait à intervenir aux congrès d'*Esprit* ou à la Mutualité, l'auditoire retenait son souffle. Car, celles et ceux qui avaient déjà eu l'occasion de l'entendre ou de le lire en étaient sûrs et certains : ça allait barder ! Des têtes allaient, sinon tomber, du moins être proscrites !

Au fil des pages de ce livre, j'ai cru comprendre la cause de l'émotion qui saisissait les uns et les autres. On sentait que l'on allait ouïr - fût-ce implicitement - le grand cri d'André Mandouze : «*Mort aux Bourgeois !*».

Comme *Caton l'Ancien* n'en finit jamais de fulminer : «*Carthago delenda est*», André Mandouze n'en a jamais fini de lancer cette condamnation inexpiable, au fil de ses *résistances*. (p.146-7).

Bien sûr, ce titre, publié dans *Témoignage Chrétien* le 12 janvier 1945, visait le régime capitaliste, la domination de «l'Argent-Roi» et, pour les chrétiens, ce cri n'était pas un cri chargé de haine mais devait être «*un cri de délivrance, de révolution profonde et de véritable amour*».

Cette exégèse donne de la profondeur au cri. Elle n'en rend que plus vraisemblable que la «parole», le «centre affectif», «l'âme» - au sens de *Léo Spitzer* - d'André Mandouze tient en ces trois mots.

Le piquant étant que l'on peut se demander si ce n'est pas le Destin qui les lui a imposés. Ne se complait-il pas à nous conter qu'il est né à Bordeaux, «cours de la Martinique», c'est-à-

dire parmi les exploités de «l'aristocratie du bouchon» dont le haut lieu était le «Pavé des Chartrons». Comme quoi la prédestination, ça existe. Vive Saint Augustin !

Cela étant, je prends la liberté de formuler un vif reproche et de faire part d'une déception.

Le reproche ? Il tient en cette question: «Et le goulag dans tout ça ?» «Mort aux bourgeois !» Pourquoi pas ? Même si, en l'an 2000, les militants en viennent eux aussi à goûter au charme discret de la petite bourgeoisie et si les «bourges» sont moins «cons», à en croire l'hebdo *Marianne* (15/9/1999) version J.-F. Kahn, qu'on ne l'avait imaginé ! N'en finir plus de débusquer partout le «*pétainisme rampant*» ? Louable. Pourvu que ça ne vire pas à l'idée fixe et à l'obsession et ne finisse pas par fausser toutes les analyses politiques.

Reste !... Quand même ! Pas la moindre petite phrase pour constater que le communisme et le marxisme n'ont pas tenu les promesses dont André Mandouze - et bien d'autres, j'y ai incliné aussi, peu ou prou ! - les créditaient est troublant ! Et même très choquant !

Evidemment, dans le tome 2, André Mandouze ne pourra pas éluder de nous livrer ses réflexions. Voire ses déceptions !

Encore que les trois pages (192-194) concernant ce qu'il appelle son «autocritique» - texte titré «*Prendre la main tendue*» (1948) - portent à penser qu'André Mandouze a encore foi en la révolution communiste. Erreur de ma part ? Je le souhaite très fort.

En attendant un démenti, une question inquiétante : les militants, eux aussi, ne risquent-ils pas de succomber à la bonne conscience ? De

s'enfermer dans leur propre ghetto idéologique ?

La déception ? Elle vient de l'esquive de la question «*Et Augustin dans tout ça ?*»

Certes, la question est posée (enfin ! p. 309). Mais la réponse laisse à désirer. Elle suggère même qu'*Augustin*, c'est la part faite au «professionnel». A en oser supposer qu'André Mandouze a, toujours, vécu en partie double. Le militant d'abord - d'où ce titre d'un des chapitres : «*Augustin... mais la guerre est là*» - Le prof, à ses moments de militance perdus, boulonnant sur saint Augustin.

Probablement, le rapport en André Mandouze entre le militant fulminant et la présence augustiniennne est-il plus complexe et plus subtil. Comment savoir ? Peut-être, sur ce point encore le tome 2 nous éclairera-t-il ? André Mandouze s'y confessera-t-il en répondant à la question : aurais-je été militant de la même manière si j'avais consacré mes recherches à Rousseau ou à Voltaire ?

Quoi qu'il en soit, d'ores et déjà, un paradoxe semble certain !

Augustin n'a pas transmis à André Mandouze l'art des confessions et le goût de confier les états d'âme. Il est vrai que le *militant*, ce type humain, création du début du XX^e siècle, a horreur, de par sa nature, de l'introspection.

Domage ? On le parie !

René PUCHEU

Ed. Viviane Hamy, 1998

De livres... en essais (politiques)

Dérogeant à la classique «recension-analyse» individualisée, voici une «recension-panoramique et surfante». Née aux hasards de flâneries entre les «gondoles» exposant les dernières productions éditoriales concernant les jeux de la politique d'hier et d'aujourd'hui...

Or donc, en ces jours du début du Mai 2000,

sous diverses silhouettes de *Charles Quint*, vraie vedette de ces semaines - 4 gros livres pour lui seul, avec des auteurs «appellation contrôlée» : *Otto de Habsbourg*, *J.-P. Soisson*, *Pierre Chaunu* et *Michèle Escamilla*, *J.-P. Sallman* - on a tenté de détecter, dans le foisonnement des titres, quelques courants forts.

Pour ici et maintenant, on en a retenu *trois*.

A tout seigneur tout honneur, on a vu du *De Gaulle* en abondance.

Occultant quasiment les fameux *Mémoires* entrés dans la *Pléiade*, les *C'était de Gaulle* d'Alain Peyrefitte s'étaient étalés.

En plus, on apercevait *Stèles à De Gaulle* (Philippe Guillou . Ed Gallimard), *De Gaulle* (Pierre-Marie de la Gorce. Ed Perrin), *La France à vif* (J.-P. Rioux. Ed. Liana-Lévi) etc.

Ce fut le *De Gaulle. Histoire, symbole, mythe* (Ed Plon, 2000 ; 150 p.) de Maurice Agulhon qui fut le plus tentant.

Eh quoi ! Maurice Agulhon, Professeur au Collège de France, républicain au-dessus de tout soupçon, oracle de la République en 1848 et de l'implantation de la République en Provence, original historiographe des bustes de Marianne - bien avant que Laetitia Casta y prît rang ! - publiant un livre arborant croix de Lorraine en couverture ! Comment résister à un tel livre par un tel auteur !

Bien sûr, je triche un brin ! Déjà, dans le tome 4 de l'*Histoire de France* (Ed Hachette 1990) intitulé «*La République, De Jules Ferry à François Mitterrand, De 1880 à nos jours*», Maurice Agulhon osait reconnaître dans le Général un «républicain» - certes «*sui generis*» mais républicain néanmoins - et le traiter avec une tonalité admirative.

Quoi qu'il en soit, ce *De Gaulle*-ci mérite lecture. Aussi bien, celle-ci est agréable puisque l'écriture l'est... La composition dissimule mal que l'on a juxtaposé des morceaux, venus de-ci de-là ? Qu'importe !

L'approche du «héros» est excitante. C'est l'imaginaire du Général qui est finement radioscopé, à partir de plusieurs points de vue. Sa «certaine idée de la France» : «*patrie, mère patrie, déesse souveraine - féminine toujours*» (p. 30). Sa réticence à la Révolution Française mais son admiration, sans réserve, pour Carnot. Ses réticences à l'encontre de Napoléon. Sa prédilection, parmi les monuments de Paris, pour les Invalides et son ralliement tardif au Panthéon, etc.

Deuxième courant : l'inépuisable inventaire du «*passé d'une illusion*».

Ces jours-là, trois titres fracassants l'exprimaient :

- *La guerre civile européenne. 1917-1945* (Ed des Syrtes, 2000 ; 650 p.), signée Ernst Nolte, cet historien allemand introduit dans le débat historique, en France, par François Furet. Depuis la publication de leur correspondance (in *Fascisme et Communisme*. Ed Commentaire/Plon 1998) on connaît sa thèse majeure : le nazisme est un sous-produit de la Révolution d'Octobre. Elle ne peut faire plaisir à tout le monde, cette thèse !

- Jean Sevilla - *Le Terrorisme intellectuel. De 1945 à nos jours* (Ed Perrin). Certes, ce phénomène a, déjà, été remarqué. Mais l'égrènement des citations reste impressionnant.

- J.-F. Revel - *La Grande Parade. Essai sur la survie de l'utopie socialiste* (Ed Plon, 2000, 343 p.) Autrement dit, «*la décennie 1990-2000 fut celle des efforts surhumains de la gauche pour s'épargner d'avoir à tirer les leçons humaines du naufrage de ses propres illusions*».

Evident ? Mais mieux valait le montrer et le démontrer. Si Jean-François Revel n'existait pas il faudrait l'inventer !

Toutefois, ces deux dernières approches suggèrent deux questions tracassantes :

- «*Terrorisme intellectuel : un mal fatal ?*» Ainsi titrait *Le Figaro Littéraire* (24/2/2000). Bonne question !

Mal fatal ? Possiblement fatal ! Car l'intello est par nature intolérant - fût-il prédicateur de tolérance - et «a-démocrate», pour écrire par euphémisme. Le comportement des intellos entre eux, à l'heure de leurs antagonismes sur le Kosovo, en est une démonstration éclatante.

Une seule chance d'éviter la «dictature des clercs» : leurs divisions. Mais, en cas d'avènement d'un «maître à penser» hégémonique, gare ! Peu de salut pour le «droit à la différence» !

- «L'utopie socialiste peut-elle ne pas *survivre* ? et malgré les risques qui lui sont inhérents ne «doit-elle» pas survivre ?

L'aspiration utopiste d'un socialisme est de tous les temps. En outre, elle peut servir «*d'aiguillon nécessaire pour améliorer un monde éternellement imparfait*» (Martin Malia. *La tragédie soviétique*. Ed Seuil 1999). Mais, il est non moins certain qu'elle peut, au hasard des leaders et des conjonctures, succomber à la tentation totalitaire qui est sa pente logique.

L'utopie socialiste, vecteur du tragique au cœur de l'Histoire ? Probable ! D'où la fonction capitale de «libéraux intransigeants» tels *J.-F. Revel* ou autres !

Troisième «courant» : **le regret de l'utopie perdue.**

«*Renaissance de l'utopie*» titrait *Le Magazine Littéraire* (daté de Mai 2000).

On ne saurait souscrire à ce diagnostic. Certes, l'on aperçoit, sur les «gondoles», un frémissement de retour de curiosité pour l'utopie - comme dans les années 60 - L'exposition sur l'utopie à la Bibliothèque Nationale de France y a sa part mais elle-même est révélatrice d'un manque et d'un besoin.

Comme ces titres-ci : *Utopies* (Revue des Deux Mondes, 2000), «*L'utopie de Thomas More à W. Benjamin*» (Ed. Sens et Touka). «*Les Paradis Terrestres, 25 siècles d'utopies*», (Ed. C.O.L.), *E. Wallestein «L'utopistique ou les défis du XXI^e siècle»* (Ed l'Aube internationale), etc.

Reste qu'en dehors de ces productions spécialisées l'utopie ne vibre guère. C'est plutôt comme un front du refus que forment la plupart des livres actuels.

Pas d'utopie sous la plume de *Viviane Forrester* ! Ni dans son best-seller au titre intensément significatif, *L'horreur économique* (Ed. Fayard 1996). Ni dans son plus récent livre : *Une étrange dictature* (Fayard 2000).

Je sais, je sais, il est de bon ton de rejeter péremptoirement : «*La revanche des rebouteux/ la sinistrose économique de Viviane Forrester fait recette... Dans le cinéma de l'économie, le genre du thriller est toujours très prisé...*» (J. Garello in Fig 6/3/2000)

La réfutation du Prof peut être juste et justifiée. Reste qu'un large public a lu et consenti. Pourquoi donc ?

Parce qu'il y avait un cri dans *L'Horreur économique* : «*Nous découvrons qu'au-delà de l'exploitation des hommes, il y avait pire, et que, devant le fait de n'être plus exploitable, la foule des hommes tenus pour superflus peut trembler... De l'exploitation à l'exclusion, de l'exclusion à l'élimination*».

Excessif, ce grand cri d'effroi condamnant une société dans laquelle l'individu deviendrait surnuméraire ? Vraisemblablement. En outre, quasi «réactionnaire», en ce qu'il suppose que l'humanisation ne peut s'accomplir que dans le cadre d'une «civilisation du travail». Discutable !

Oui mais, ce cri fut entendu. Signe que, cette société est ressentie comme une société de la «réification» - d'où le cri de ralliement de *José Bové* : «*Le monde n'est pas une marchandise*» (Ed. La Découverte) - et du mépris.

Dans «*Une étrange dictature*», aucune parole forte. Quelque 200 pages d'un discours récriminant contre la «mondialisation». Un discours agitant le vieil archétype de la vampirisation des «petits» par les «gros». Aucune analyse véritable ni du fonctionnement sociétal - curieusement, pas un mot du rôle des médias -. Non seulement pas d'utopie mais pas de projet, pas d'alternative. Un étrange livre !

Pas de grand souffle d'utopie, non plus, dans ce voyage chez *Les Nouveaux Sans-Culottes/ enquête sur l'Extrême Gauche* (Jean-Christophe Brochier et Hervé Delouche. Ed. Grasset. 2000).

Cette sorte de «guide du routard» au pays de la «gauche rouge» permet de découvrir ou de rencontrer de nombreux «nouvelles figures», «nouvelles discours», «nouvelles pratiques». Oui mais... au bout de l'exploration, on lit : «*A défaut d'idéologie et même de cadre de pensée de référence commune, l'expression de cette mouvance parfois anti-autoritaire demeure fort compatible avec l'idéologie des droits de l'homme, largement consensuelle*» (p. 272)

En définitive, un «droit-de-l'homme» à philosophie individualiste et en quête d'autonomie,

voilà l'idéologie molle qui court à travers cette mouvance - sur fond noir puisque «l'ultra-libéralisme» gâche tout et que la planète est redoutablement noire. Il y a du catharisme dans *Le Monde Diplomatique* l'un des principaux supports de la «gauche radicale», de la «gauche rouge» etc.

Pas d'utopie, non plus, du côté de la PCF. Ou, alors, une utopie rentrée. Qui ose à peine s'avouer. C'est l'impression que l'on éprouve à parcourir «*Un communisme à usage immédiat*» de Pierre Zarka, directeur de *L'Humanité*. Fini la longue durée, la marche vers les «*lendemains qui chantent*». Faut offrir un communisme qui se puisse consommer instantanément ! Et avec modération ! Révélatrice cette affirmation : «*Si l'histoire est un mouvement perpétuel, incessant, elle nous appelle à revoir notre définition collective du mot «révolution»*» (p.131)

Déconcertant, encore qu'explicable tout ça.

Regard sur le siècle de René Rémond

René Rémond, dont les lecteurs de France-Forum connaissent et admirent depuis longtemps l'intelligence et la science, vient de faire un miracle : en 1988 il avait consacré un millier de pages à l'histoire de la France au cours du XX^e siècle. Il vient de nous donner un petit livre qui, en une centaine de pages, dessine le portrait nuancé et précis du monde de ce siècle. Dans cette prouesse il n'y a rien d'arbitraire ni de sommaire. Les idées générales ne sont pas historiques. Mais une synthèse, exercice difficile, n'est pas impossible pour un historien qui ajoute à ses qualités d'analyse une connaissance approfondie des faits, et n'avance rien qui ne soit soumis à un examen critique sourcilieux.

La première difficulté de l'entreprise est d'en tracer clairement les limites. Où commence et où finit le siècle ? On sait qu'il ne s'achèvera que le 1er janvier 2001. On peut dire que le 19^e siècle a duré jusqu'en 1914. Les «souvenirs d'un Européen» de Stéphane Zweig montrent bien que la césure se trouve au début de la «grande guerre». Une autre césure évidente se

Sans doute...n'avons nous pu rendre compte de toutes les productions. Pour sortir de ces pathos, il est des tentatives de réinvestir Marx. Notamment : *Daniel Bensaid. Le sourire du Spectre. Nouvel esprit du communisme* (Ed Michalon).

Quant au mot «Révolution», il n'y aura bientôt plus, en France, qu'un homme pour le lancer : *J.-F. Kahn*, le directeur bondissant de l'hebdomadaire *Marianne* : dans son *De la Révolution* (Ed. Flammarion, 2000), il nous annonce «*Demain, la révolution*». Il est vrai que *J.-F. Kahn* se fait une idée à lui de la «Révolution» et qu'il s'agira d'une «révolution réformiste» soutenue par un «centrisme révolutionnaire».

Sacré *J.-F. K* ! Laissons-lui le mot de la fin ! D'autant qu'il adore ça !

René PUCHEU

situé en 1989 au moment de la chute du mur de Berlin. Nous avons donc affaire à un siècle de soixante-quinze ans.

Il nous apparaît d'abord comme un siècle de changements. «L'accélération de l'Histoire», dont Daniel Halévy avait en 1948 fait une des caractéristiques du monde moderne, se développe pendant ces dernières décennies à très vive allure dans toutes ses dimensions démographique, économique et sociale ou événementielle (1). Deuxième caractéristique de ce XX^e siècle: ce que l'on appelle la mondialisation. Le phénomène n'est pas entièrement nouveau, mais il l'est par son intensité. Depuis une décennie on assiste à un véritable effacement de l'espace grâce aux progrès fulgurants des transports, des technologies de l'information, et de la communication «en temps réel». Ce phénomène a des conséquences d'une grande portée, qui ne

(1) Le 12 octobre dernier les Nations Unies ont célébré la naissance du six milliardième être humain de la planète. Au début de ce siècle nos grands-parents n'étaient qu'un milliard et demi. En 100 ans le nombre des hommes vivants sur la terre a quadruplé. En 1950 la population mondiale était de deux milliards et demi, depuis 1950 trois milliards et demi s'y sont ajoutés. Formidable accélération !

sont pas toutes positives, y compris dans le domaine politique pour la souveraineté des Etats.

René Rémond souligne à juste titre que la mondialisation - baptisée «globalisation par les anglo-saxons - n'est pas l'universalisation. A cet égard la contestation dont fait aujourd'hui l'objet, ici ou là, au nom de civilisations différentes de celle du monde occidental, la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 nous place devant un enjeu capital pour l'avenir de notre planète.

Si l'on veut faire un bilan du siècle, la première impression est globalement négative. Ce «siècle de fer» a été un siècle de violences, de guerres - la «world war one and two» disent les Américains - de barbarie, de tyrannies. C'est lui qui a inventé les systèmes «totalitaires», la chose et le mot.

Mais la réalité ne se réduit pas à cette image désolante qui ferait douter de l'homme et désespérer de l'Histoire.

Tous les hommes de ma génération se souviennent de l'époque heureuse, en Europe occidentale, des «trente glorieuses», qui en fait n'ont été que vingt tout au plus : elles ont commencé en 1950 et s'arrêtent au premier choc pétrolier en 1974. Période de forte croissance, de plein emploi, d'élévation rapide du niveau de vie, de développement de la protection sociale. Malgré la menace soviétique, devenue après la mort de Staline une coexistence pacifique, nous avons connu cinquante ans de paix à l'ouest de notre continent. Nos amis d'Europe centrale et orientale gardent de cette époque des souvenirs beaucoup moins riants...

Ce moment de l'Histoire particulièrement favorable pour ses bénéficiaires n'a pas duré jusqu'à la fin du siècle. Les espoirs suscités partout par l'action des Nations Unies, les efforts de développement du Tiers-Monde - ce «nouveau nom de la paix» disait Paul VI, - ont été suivis par des temps de désillusion: nouvelles guerres, au Moyen-Orient, dans les Balkans, nouvelles crises économiques, nouvelles épidémies (le sida) ou réveil de vieilles maladies comme la tuberculose, dégâts causés par la pollution.

Mais si l'on prend un peu de recul on découvre un tableau aux couleurs vives: ce sont d'abord les progrès prodigieux accomplis au cours de ce siècle par la science et ses applications : conquête de l'espace, découvertes médicales et génétiques qui peuvent aussi avoir des applications dangereuses, par exemple en ouvrant la porte au «clonage» d'êtres humains. Plus généralement les progrès de la condition des hommes, l'allongement de l'existence, l'amélioration des conditions de travail, la libération de la femme, qui constitue une révolution dans l'organisation de la société. Au début des années 60 une femme avait encore besoin de l'autorisation maritale pour gérer son compte en banque !

Dans l'ordre politique René Rémond insiste sur trois avancées majeures: la première est l'extension de la démocratie et son retour en trois vagues successives, généralement sans violence : la chute des dictatures qui régnaient sur les péninsules méditerranéennes de l'Europe (Grèce, Portugal, Espagne) puis, dans les premières années de la décennie 80, en Amérique du Sud, enfin en Europe de l'Est. Quelles que soient les fragilités de certaines de ces nouvelles démocraties c'est là le signe que l'avenir appartient à la démocratie.

La deuxième avancée majeure est celle de la réconciliation entre les ennemis d'hier grâce à l'initiative audacieuse de Robert Schuman et de Jean Monnet, - fait sans précédent cinq ans après la fin de la guerre - puis la construction d'une Communauté européenne fondée sur des solidarités concrètes et sur le partage de la souveraineté. René Rémond y voit une des réalisations les plus importantes de notre époque, même si l'Europe se trouve aujourd'hui affrontée aux défis de son élargissement à l'Est. Comment faire cet élargissement sans défaire la Communauté européenne ? Comment faire d'un espace économique une puissance politique ? La réponse à ces deux questions reste à inventer. Je suis sur ce point un peu moins optimiste que René Rémond.

Enfin la troisième avancée se situe au niveau mondial : c'est l'apparition d'une conscience morale collective, au-delà des faux absolus de la raison d'Etat, et la naissance contestée d'un droit d'ingérence de la Communauté mondiale,

qui se traduit par la création récente, en juillet 1998, d'un traité instituant un tribunal permanent, compétent pour instruire les crimes commis, où que ce soit, contre l'humanité.

Certes il reste encore dans ce monde, qui devient multi-polaire malgré la suprématie actuelle des Etats-Unis, beaucoup de violences - on le voit aujourd'hui par exemple en Sierra Leone -, d'inégalités et d'injustices. Des zones de tension subsistent qui peuvent conduire à des conflits graves, par exemple au Moyen Orient, entre l'Inde et le Pakistan, entre la Chine et Taïwan, et, plus près de nous, si Milosevic reste au pouvoir à Belgrade, dans le sud-est de l'Europe, au Kosovo, au Montenegro. Beaucoup de choses, bonnes ou mauvaises, peuvent encore survenir d'ici le 1^{er} janvier 2001...

Mais le message essentiel que nous laisse René Rémond est l'espérance lucide d'un humaniste chrétien. La fin du siècle, qui avait si mal commencé, rétablit en effet une certaine confiance raisonnée en l'homme et en sa capacité de faire l'Histoire. «S'il est, dit-il, une leçon qui me paraît se dégager de la considération de ces cent années, c'est qu'il n'y a pas de fatalité. Le dernier mot n'appartient pas à la nécessité. L'histoire n'est pas écrite à l'avance. Ce sont les hommes qui la font, pour le meilleur comme pour le pire».

Jacques MALLET

Ed. Presses de Sciences Po «*La bibliothèque du citoyen*»

France-Forum a été créé en 1957 par É. Borne, H. Bourbon, J. Fontanet, J. Lecanuet et M.-R. Simonnet.
De 1957 à 1993 chaque numéro de France-Forum a comporté les «Propos du temps» d'Étienne Borne.

Directeur de la Publication : René Plantade - Secrétariat-Abonnements : Thérèse Desplanques

ISSN : 0046 - 4910 - Commission Paritaire n° 60361 - Dépôt légal n° 2991

Composition et impression : VIENNE IMPRIM' - 23, quai Jean-Jaurès - 38200 VIENNE - Tél. 04 74 85 47 06 - Télécopie 04 74 31 65 64

Photos : Roger Viollet

« Si la démocratie est la vérité de la politique et s'il faut une philosophie à la démocratie, cette philosophie ne peut être qu'un humanisme intégral. Et l'humanisme n'est intégral que s'il est personnaliste. »

Etienne Borne

« On ne décide pas de la vérité d'une pensée selon qu'elle est à droite ou à gauche, et encore moins selon ce que la droite ou la gauche décide d'en faire. »

Albert Camus

